



Envoi à L. Delatt.



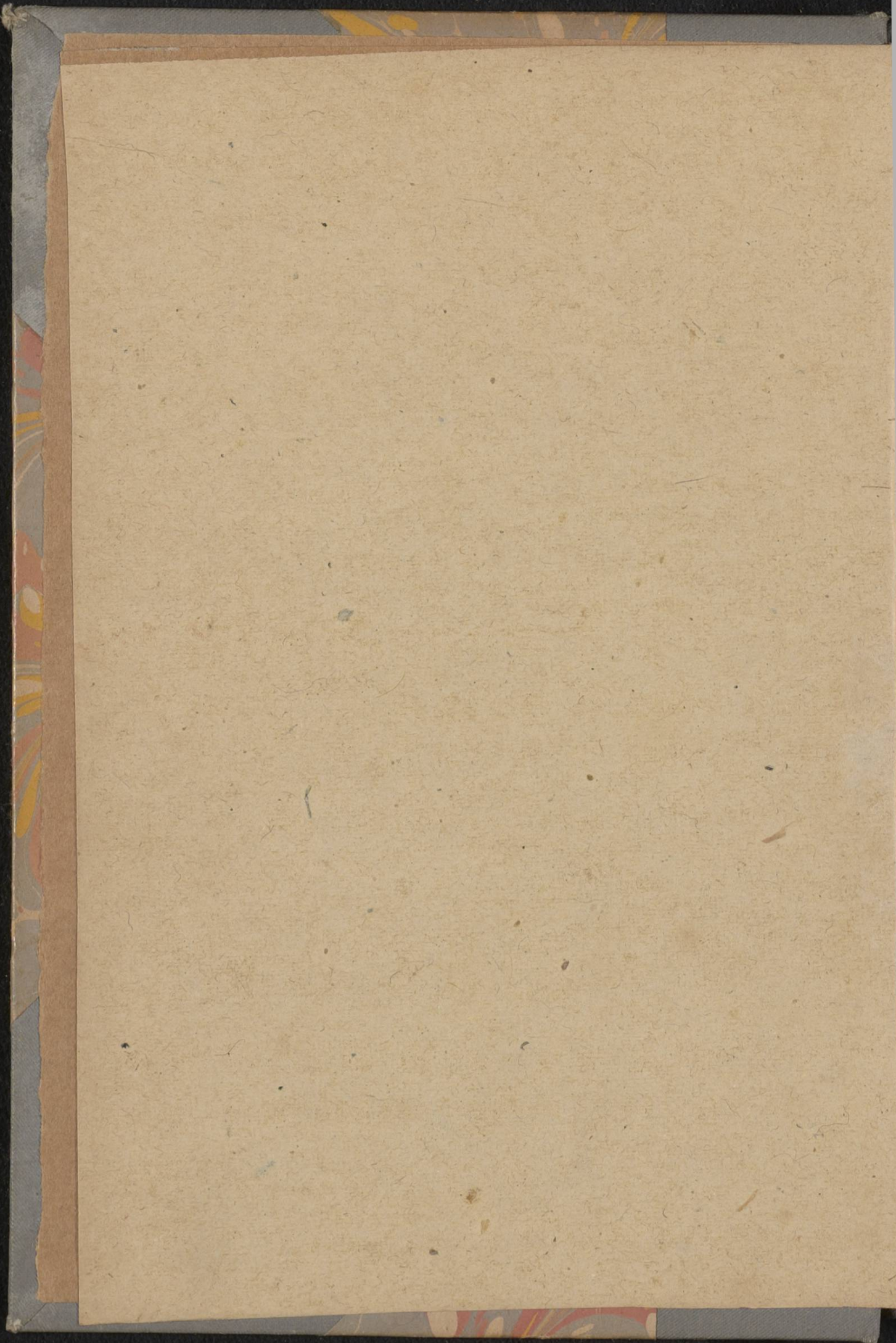
EO

750

ML

A

9158



FERNAND SEVERIN

---

# THÉODORE WEUSTENRAAD

*POÈTE BELGE*



BRUXELLES

26-28, RUE DES MINIMES



1914

ÉDITIONS DE  
LA BELGIQUE  
ARTISTIQUE  
ET LITTÉRAIRE



a Louis Delattre  
un affectueux hommage

J. Jevensy

THÉODORE WEUSTENRAAD

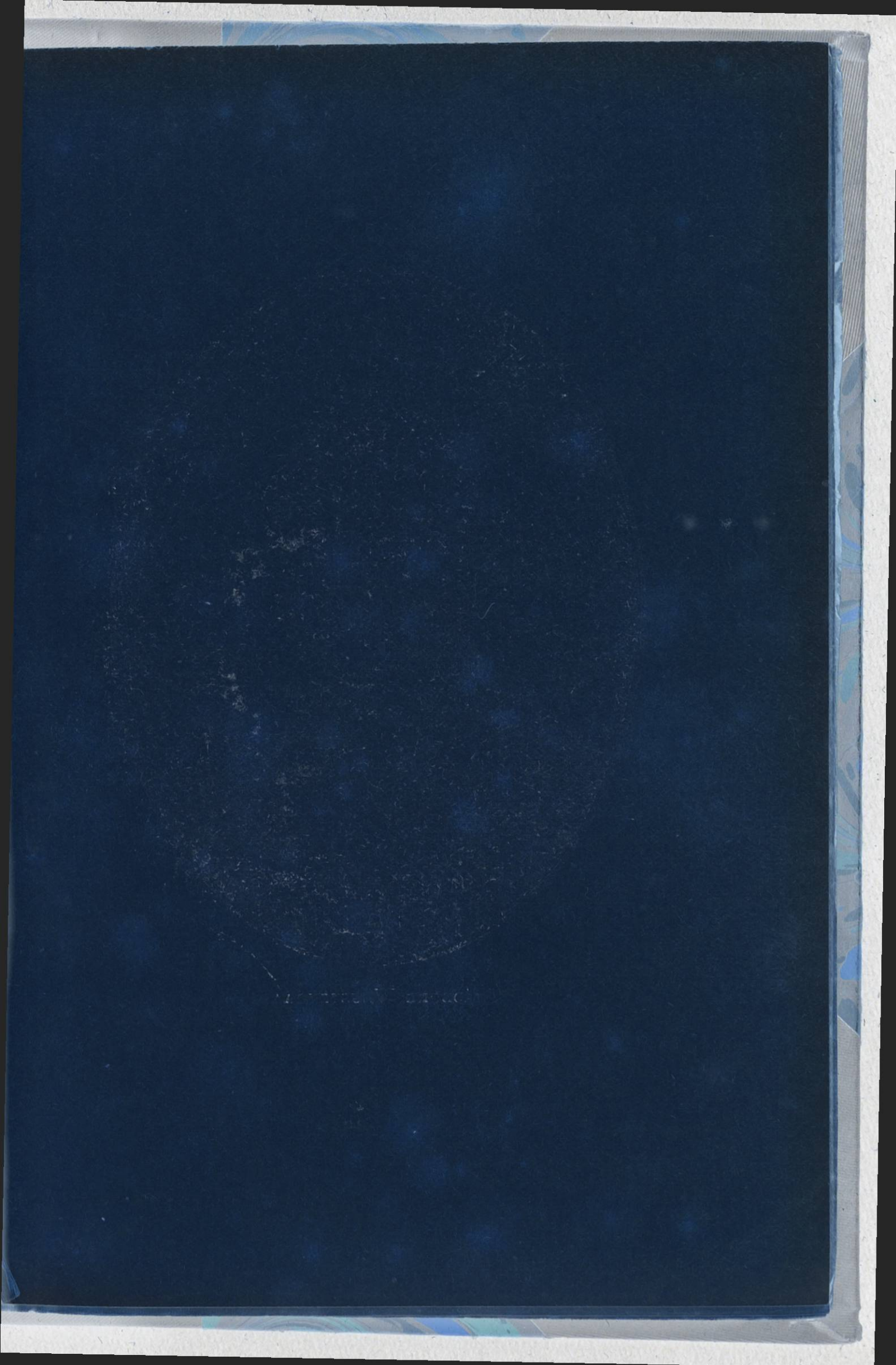
POÈTE BELGE

DU MÊME AUTEUR :

POÈMES

Société du Mercure de France, Paris.







THÉODORE WEUSTENRAAD

FERNAND SEVERIN

---

# THÉODORE WEUSTENRAAD

*POÈTE BELGE*



BRUXELLES

26-28, RUE DES MINIMES



1914

ÉDITIONS DE  
LA BELGIQUE  
ARTISTIQUE  
ET LITTÉRAIRE

THEODORE WERTS TERNAD

LA BELGIQUE  
ET LITTÉRATURE

BRUXELLES  
1904

## PRÉFACE

*L'écrivain dont il est question dans le présent petit livre fut presque célèbre en Belgique vers le milieu du siècle dernier. Voici en quels termes s'exprime à son sujet Adolphe Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale, dans la notice qu'il lui consacra après sa mort : « L'annonce de cette perte cruelle retentit de la manière la plus douloureuse dans toute la Belgique ; ce pays sentait, en effet, qu'il venait de perdre un de ses meilleurs citoyens et son poète lyrique le plus distingué. Chacun regardait comme un sujet de deuil public la mort prématurée d'un écrivain dont le talent faisait l'orgueil de notre jeune littérature ».*

*A présent il n'y a pas d'écrivain belge plus oublié que ce poète dont la mort fut déplorée presque comme un malheur national. Nos « jeunes » ne le citent pas parmi leurs précurseurs, et la plupart d'entre eux ignorent jusqu'à son nom. Les plus informés le connaissent peut-être, ce nom sonore et barbare qui s'impose au souvenir ; peut-être même savent-ils que Weustenraad est l'auteur d'un poème intitulé « Le Remorqueur », (c'est-à-dire, dans le langage de 1840, la locomotive). Mais leur science ne va guère au-delà ; et il y a des chances pour que ce titre éveille dans leur esprit l'image d'un bateau à vapeur.*

*Je ne voudrais pas encourir le ridicule d'avoir surfait un compatriote que le « milieu », le « moment », sa naissance et son éducation flamandes condamnèrent à n'être, trop souvent, qu'un médiocre écrivain français ; et je ne crois pas m'exagérer le mérite du « Remorqueur » ou de « La Charité », quelle qu'ait été jadis, en Belgique, la vogue de ces poèmes. N'importe. L'œuvre de Weustenraad me semble être quelque chose de mieux qu'une simple curiosité littéraire. D'abord elle exprime avec énergie, à sa date, les aspirations de la Belgique nouvellement constituée en nation, l'âme belge, si l'on veut ; et elle formule quelques-uns des nobles rêves dont se sont bercés, vers la même époque, les hommes d'Occident. En outre, notre compatriote a su mettre tant d'âme dans ses vers laborieux, que, plus d'une fois, malgré les lourdeurs et les gaucheries d'un style qui, à cette époque, était proprement le style belge, il s'y hausse jusqu'à l'éloquence et jusqu'au lyrisme. Au reste, quand même toute valeur manquerait aux « Poésies lyriques », il faudrait encore saluer en Weustenraad l'auteur de la première tentative faite après 1830 pour doter notre pays d'une littérature. Les « Jeune Belgique » se doivent d'honorer comme un ancêtre ce rude écrivain qui, cinquante ans avant eux, tenta de concentrer dans une revue jeune toute la production littéraire du pays.*

*Ajouterai-je, pour me justifier d'avoir écrit cette étude, que j'ai pu y introduire nombre de documents*

*inédits* (1) *touchant l'œuvre, la personnalité, les relations de Weustenraad? A quoi bon? Quand un auteur est aussi profondément oublié, il n'y a guère de distinction à faire, parmi les documents qui le concernent, entre ce qui fut édité et ce qui ne le fut pas. Tout redevient en quelque sorte inédit.*

*Ce petit ouvrage est sans prétentions. Mon unique objectif a été de faire connaître au public belge une personnalité qui me paraît susceptible de l'intéresser. On remarquera que j'ai résumé la plupart des poésies de Weustenraad, en en citant d'amples fragments. Peut-être jugera-t-on qu'il eût mieux valu les rééditer, soit au complet, soit partiellement, sous forme d'anthologie. Mais ces œuvres étaient généralement trop inégales pour mériter d'être rééditées en entier, et, d'autre part, trop intéressantes et trop significatives pour mériter d'être passées sous silence. J'ai donc cité ce qui m'a paru se prêter à la citation ; et j'ai résumé le reste.*

(1) Je dois remercier tout particulièrement M. G. Borgnet, petit-fils de Mme Théodore Weustenraad, qui a bien voulu me communiquer, entre autres documents concernant le poète, un grand nombre de lettres qui lui furent écrites par des notabilités de l'époque.

M. Nuyts, bibliothécaire de la ville de Maestricht, a mis à ma disposition les manuscrits de Weustenraad; M. Al. Banning, neveu de l'auteur du *Remorqueur*, Mlle M. Walthéry, sa petite-nièce, et M. F. Weustenraad, son cousin, m'ont obligeamment fourni, touchant sa vie et ses relations, d'utiles renseignements. Je leur adresse ici mes remerciements sincères.





## La jeunesse de Weustenraad

Jean-Théodore-Hubert Weustenraad naquit le 14 brumaire an XIV, (15 novembre 1805), à Maestricht, alors chef-lieu du département français de la Meuse-Inférieure. Les Maestrichtois se regardaient comme des Belges et, en 1830, ils furent parmi les plus ardents patriotes. On sait que leurs tentatives d'émancipation furent vaines et que Maestricht, tenue en respect par sa garnison, resta hollandaise. Ils s'établirent alors en assez grand nombre dans le nouveau royaume de Belgique, qui compta parmi eux plus d'un citoyen distingué. Aujourd'hui encore les Maestrichtois, bien qu'incorporés depuis un siècle au royaume des Pays-Bas, gardent un certain particularisme : ils sont maestrichtois ou limbourgeois avant tout et n'aiment pas d'être confondus avec les Hollandais proprement dits, leurs concitoyens du nord.

Le père du poète, Michel Weustenraad, avait fait les guerres de la République dans la cavalerie, sous Kellermann. C'est lui, le « vieux soldat » dont parlent

les premiers vers du *Haut-Fourneau* (1), et le souvenir de ses récits de guerre avidement recueillis par l'oreille d'un enfant inspira sans doute mainte strophe des *Poésies lyriques* où s'évoque l'épopée napoléonienne. En 1805, l'ancien soldat exerçait les fonctions d'avoué près le tribunal de Maestricht. Le digne homme eut seize enfants, dont Théodore fut l'aîné. Une vive affection unissait celui-ci à sa sœur cadette Marguerite, jeune fille intelligente et comme lui éprise de littérature, qui devait être un jour la mère de l'éminent diplomate belge Emile Banning. J'aurai à parler plus loin d'un de ses frères, nommé Antoine, qui, se destinant à la carrière des armes, entra à l'Académie militaire de Bréda.

La langue maternelle de Théodore Weustenraad ne fut pas le français. On peut croire qu'il s'essaya de bonne heure à parler cette langue, d'un grand usage dans la bourgeoisie maestrichtoise (2), mais elle dut pendant longtemps lui être moins familière que le néerlandais. C'est en néerlandais qu'il écrivit ses pre-

(1) C'est ce qui semble résulter de cette variante trouvée dans les brouillons du poète :

Qui de nous n'a souvent, aux jours de son enfance,  
Après un long récit de quelque grand combat,  
Entendu, l'œil en feu dans un pieux silence,  
Son père, jeune encore et déjà vieux soldat, etc.

(2) Il y a quelques années à peine, le principal journal de Maestricht, le *Courrier de la Meuse*, était, m'assure-t-on, rédigé en français.

miers vers, dont beaucoup ont été conservés (1), et rien en lui ne semble avoir annoncé, jusqu'en 1830, le poète français qu'il allait être, en fin de compte, sous l'influence de la Révolution belge.

Les renseignements que j'ai pu recueillir sur l'enfance et l'adolescence de Weustenraad offrent peu d'intérêt. Il me suffira de rapporter qu'il fit ses humanités à l'Athénée de Maestricht, école excellente, à ce que l'on dit, mais où la langue véhiculaire était le néerlandais. C'est ce qu'il ne faut pas oublier quand on est tenté de faire à l'auteur des *Poésies lyriques* le reproche trop aisé de gaucherie ou d'incorrection. Le jeune Théodore fut ce qu'on appelle un « brillant sujet ». Si j'en crois une naïve biographie en langue néerlandaise (2), d'allure toute populaire, publiée à Maestricht après sa mort, « il donna, quand il était en Poésie, des signes du talent poétique qui devait immortaliser son nom ; en Rhétorique il se révéla habile écrivain et s'annonça comme un futur défenseur des droits de la société ». Suivant un autre biographe (3), il faisait preuve dès cette époque d'une « conception merveilleuse », d'une « imagination riche

(1) Les manuscrits de Weustenraad, tant français que néerlandais, se trouvent à la bibliothèque communale de Maestricht.

(2) *Korte Levenschets van den Heer Theodorus Weustenraad*. Sans nom d'auteur, Maestricht, 1851.

(3) J. STAS, *Notice biographique du poète maestrichtois Théod. Weustenraad*, Ruremonde, 1871.

mais vagabonde » ; et il composait, dans sa langue maternelle, de petits poèmes de circonstance, qui ne nous sont pas parvenus, mais dont G. Stas nous expose sommairement le contenu. Comme je n'étudie en Weustenraad que le poète « belge d'expression française », avec la préoccupation de ne pas le surfaire, ces *juvenilia* néerlandais ne m'arrêteront pas autrement.

De 1823 à 1827 Weustenraad est à l'Université de Liège, où il suit les cours de Philosophie et de Droit. Il y rencontre quelques-uns des jeunes gens qui joueront un rôle en Belgique à partir de 1830, entre autres J.-B. Nothomb, futur historien de notre révolution, et Lucien Jottrand, futur membre du Congrès national ; et il s'y lie avec Charles Rogier, d'un an plus avancé que lui dans ses études, dont il restera l'ami jusqu'à la fin de sa vie. Pendant son séjour à Liège il subit l'influence d'un homme célèbre en ce temps-là, le Hollandais Johannes Kinker (1) à la fois poète, philosophe, philologue et critique, que le roi Guillaume avait nommé professeur de littérature néerlandaise et d'histoire des Pays-Bas à l'université de cette ville. Comme plusieurs de ses compatriotes investis des mêmes fonctions dans les autres universités belges, Kinker avait pour mission

(1) On trouvera des détails sur Kinker et le *Tandem* dans le *Liber memorialis* de l'Université de Liège.

spéciale de nous hollandiser, c'est-à-dire, dans l'esprit du roi, de nous polir, de nous civiliser. Les Hollandais, à cette époque, regardaient les Belges comme leur étant très inférieurs en culture, tranchons le mot, ils les méprisaient.

Weustenraad fit partie du *Tandem*, cercle littéraire fondé et dirigé par Kinker, qui réunissait chez lui les plus distingués de ses élèves dans le double but de les familiariser avec la langue néerlandaise et de développer en eux le patriotisme néerlandais. Le jeune Maestrichtois fut un des disciples fervents et devint bientôt l'ami du poète philosophe. C'est sous sa direction qu'il s'initia à la philosophie de Kant, dont Kinker s'était fait dans son pays le vulgarisateur, et qu'il étudia les littératures germaniques. Il lut avec lui les poètes hollandais, Bellamy entre autres, que Weustenraad a chanté dans une assez belle ode, et il partagea l'enthousiasme de son maître pour Schiller, qu'il devait un jour imiter dans son *Remorqueur*. Peut-être faut-il rapporter en partie à une lecture assidue de ce grand poète ce qu'il y a de généreux, d'humain, d'idéaliste dans les meilleurs productions de Weustenraad.

Presque toutes ses poésies néerlandaises semblent dater de ses années d'université. C'est du moins à cette époque que remontent, pour la plupart, celles qui sont conservées en manuscrit, au nombre de vingt-

cinq environ (1), à la bibliothèque municipale de Maestricht et dont quelques-unes seulement ont été publiées. Mon intention, je le répète, n'est nullement d'étudier les œuvres néerlandaises de Weustenraad; mais il est difficile de caractériser dans son ensemble et son développement la carrière littéraire de cet écrivain sans porter sur elles au moins un jugement sommaire.

Elles ont peu de valeur. Conventionnelles, déclamatoires, elles sont l'œuvre d'un excellent rhétoricien qui applique avec diligence les règles de la poétique pseudo-classique. Elles témoignent d'un goût excessif pour l'allégorie, et sont empreintes d'un rationalisme qui nuit fort à l'envolée lyrique.

Ces poésies si surannées quant à la forme sont loin d'être dénuées d'intérêt quant au fond. Elles ont la

(1) Voici les titres des principales pièces : *Aanspraak der Vrijheid aan de Belgen onmiddellijk na Nederlands herstelling*. *Gebed tot de Vrijheid na de Slag van Waterloo*. *Nederland 1825*. *Vaderlandsche Lierzang* (imprimé). *Aan eenen jongen nederlandschen Toonkunstenaar*. *Welvaartgroet aan de hollandsche tooneelkunstenaaren*. *Aan de schim van Bellamij*. *Aan den Heer J. Kinker over het afsterven van zijnen vriend P. van Hemert*. *Tandem*. *Aan een Vriend*. *Studentenlied*. *De afwezige minnaar*. *Eed*. *Kusje*. *Celinia en Corydon* (publié). *Liefde en Dweepzucht*. *Het onweer*. *Sterflied eener brazi-liansche Maagd*. *Katrijntje*. *Ipsaras verwoesting*. *Lierzang vervaardigd bij gelegenheid der alom verspreide maar van Missolonghi 's ontzet*. J. Jaminé, dans son étude sur Weustenraad, reproduit quelques autres poèmes.

valeur d'un document historique et permettent d'apprécier le changement qui, en quelques années, s'opéra chez nous dans les esprits. En 1825, le futur chantre de l'indépendance belge était le plus fervent des orangistes. C'est qu'à cette date l'union de la Belgique et de la Hollande sous le sceptre de Guillaume I<sup>er</sup> pouvait encore passer pour providentielle. On conçoit que Weustenraad ait célébré en toute sincérité, sur le mode pompeux, l'indépendance et la liberté des Pays-Bas assurées par la victoire de Waterloo. On comprend que, par ce temps d'universelle réaction, il ait vanté sa patrie comme une terre privilégiée où un consciencieux monarque répandait l'instruction, favorisait l'industrie, développait le bien-être général. Car c'était à leur roi, bien plus qu'à leurs libertés consacrées par la Loi fondamentale, que les Pays-Bas affranchis étaient redevables, suivant le poète, de leur prospérité présente. L'éloge du roi Guillaume est si fréquent et si excessif dans ces premières poésies de Weustenraad, qu'on croit y reconnaître la main de Kinker, dont les préférences en matière politique allaient au despotisme éclairé (1).

(1) Kinker surveillait le loyalisme de son disciple. Dans un poème sur Waterloo la Liberté personnifiée disait aux Belges : *Knielt voor de Wet alleen, niet voor den Koning neder*; (agenouillez-vous seulement devant la Loi, et non devant le Roi). Une note marginale, d'une écriture étrangère, celle de Kinker probablement, corrige comme suit : *Knielt met uw koning voor t'altaar der Vrijheid neder...* (agenouillez-vous avec votre roi devant l'autel de la Liberté).

Ce Kinker était un homme du XVIII<sup>e</sup> siècle. « Il y avait en lui de l'Erasme et surtout du Voltaire », a-t-on dit. C'est probablement sous son influence que le jeune homme, pendant ses années d'université, écrivit contre le fanatisme, l'intolérance et l'obscurantisme, maintes strophes néerlandaises qu'il est difficile de ne pas trouver un peu prudhommesques. (*Le Tandem* lui-même avait du reste un caractère nettement anticlérical, comme il résulte d'une pièce de vers composée par Weustenraad à la louange de ce cercle). On est d'autant plus tenté de croire ici à une influence de Kinker que cette note assez fâcheuse, en son insistance du moins, est beaucoup moins fréquente dans les poésies que Weustenraad écrivit après sa sortie de l'Université.

Quant à l'orangisme de Weustenraad dans ses poésies néerlandaises, il n'a rien qui doive nous étonner, et il s'expliquerait même sans l'intervention de Kinker. A l'époque où il les écrivit, c'est-à-dire entre 1823 et 1827, personne en Belgique ne songeait à secouer la domination des Nassau, surtout dans la bourgeoisie libérale, à laquelle appartenait Weustenraad. Les griefs des Belges envers le gouvernement du roi Guillaume, auxquels le poète fait très discrètement allusion, n'entamaient en rien leur loyalisme. On peut même dire que le patriotisme belge n'existait pas. Nul ne récusera à ce sujet, tout inattendu qu'il soit, le témoignage de Joseph Lebeau, qui devait être,



quelques années plus tard, un des fondateurs du royaume de Belgique. « Parlerai-je de patriotisme, de nationalité? Hélas! les habitants des provinces méridionales du royaume des Pays-Bas ne pouvaient connaître encore ce sentiment que possèdent à un si haut degré l'Anglais, le Français, le Hollandais!... Le patriotisme belge, surtout dans le pays de Liège, est fils de la Révolution de 1830. » (*Souvenirs personnels* de Joseph Lebeau, p. 106-107.)

Les manuscrits néerlandais du poète contiennent quelques poésies amoureuses, chansons, idylles ou ballades, sans grand intérêt, (à cette occasion je dirai que ce genre d'inspiration ne se retrouve pas dans les poésies françaises de Weustenraad, d'où l'amour est absent, ou peu s'en faut). On peut encore citer une sorte d'ode « aux artistes dramatiques hollandais », qui n'est autre chose qu'un enthousiaste éloge de la langue néerlandaise, assez piquant sous la plume de l'écrivain qui bientôt se servira exclusivement de la langue française; enfin deux pièces sur la *Destruction d'Ipsara* et le *Siège de Missolonghi*, contribution du poète maestrichtois à la littérature philhellénique.

Plusieurs de ces poèmes furent publiés; ils ne passèrent pas inaperçus. S'il faut en croire Weustenraad lui-même, ils eurent assez de « retentissement » aux Pays-Bas pour que, en 1828, M. Van Ewyck, administrateur de l'Enseignement supérieur, fit offrir à

l'auteur, par l'intermédiaire de Kinker, la chaire de littérature hollandaise à l'Université d'Utrecht, « que je refusai, dit-il, parce que je voulais rester belge (1) ». On peut cependant se demander si la recommandation de Kinker n'eut pas autant de poids, en l'occurrence, que le « retentissement » de deux ou trois poésies néerlandaises publiées aux Pays-Bas.

C'est vraisemblablement à la même époque que fut écrit certain poème en dialecte maestrichtois, d'un caractère hardi, égrillard et voltairien, *De Percessie van Scherpenheuvel*, (*Le Pèlerinage de Montaignu*). Les biographes du poète passent sous silence ou ne mentionnent qu'au moyen de circonlocutions cet opuscule libertin fait pour être lu après boire, dans quelque dîner de garçons. Il n'a pas été publié, mais il en existe quelques manuscrits, conservés précieusement, (l'un d'eux est relié en maroquin !) chez divers parents ou amis de la famille.

En août 1827, Weustenraad était reçu docteur en droit et se faisait aussitôt inscrire au barreau de sa ville natale. Lui-même affirme qu'« il se créa en quelques mois une belle clientèle », et G. Stas atteste qu'il « débuta d'une manière brillante », mais Jaminé (2)

(1) Extrait d'une lettre écrite en septembre 1848 par Weustenraad à Ch. Rogier, et dont le brouillon m'a été communiqué par M. Borgnet.

(2) J. JAMINÉ, *Notes biographiques sur H. Th. Weustenraad*. Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg. Tome II, p. 111-121. Tongres, 1854.

déclare qu'« on ne se rappelle pas l'avoir entendu plaider plus de deux fois ». A vrai dire, son succès ou son insuccès comme avocat nous importe peu ; ce n'est pas l'avocat, ni le magistrat, qui nous intéresse en Weustenraad. Au surplus, la politique militante devait bientôt le ravir au barreau, comme à la poésie, et faire de lui un journaliste, un peu malgré lui, à ce qu'il semble.

On sait combien la presse fut médiocre, en Belgique, pendant les premières années du régime hollandais (1). Jusqu'en 1825 environ, les journaux belges furent surtout rédigés par des réfugiés français, bonapartistes ou républicains, qui y discutaient principalement les affaires de leur pays et combattaient sans danger, à l'abri de nos frontières et de nos lois, la politique de Louis XVIII et de Charles X. Puis l'esprit national s'éveilla peu à peu dans nos provinces. De jeunes avocats s'y révélèrent publicistes, ils régénérèrent et rajeunirent quelques-unes des gazettes existantes, en fondèrent de nouvelles, et, grâce à eux, la presse belge devint ce qu'elle devait être tôt ou tard par la force des choses, l'organe des griefs et des revendications du peuple belge. Le *Mathieu Laensberg*, à Liège, (à partir de 1828 il s'intitule *Le Politique*) et le *Courrier des Pays-Bas*, à Bruxelles, menaient allègrement la lutte. Maestricht

(1) F. MASOIN, *Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830*. Cf. WARZÉE, *Essai sur les journaux belges*.

était, parmi les villes belges, une des plus réfractaires à la politique hollandaise du roi Guillaume. En 1827 y fut fondé un nouveau journal d'opposition, *L'Eclairreur du Limbourg*, qui se modela sur le *Mathieu Laensberg*, à cela près qu'il défendit toujours le monopole de l'Etat en matière d'enseignement.

Les principaux rédacteurs de *L'Eclairreur* étaient l'avocat Jaminé, futur membre du Congrès national, et Théodore Weustenraad, qui, mieux préparé pour la production littéraire que pour le journalisme, prit au sérieux cette nouvelle fonction et l'exerça avec crânerie et hardiesse, sinon avec talent.

Les procès de presse, très nombreux en Belgique pendant toute la période hollandaise, se multiplièrent, vers les dernières années, au point de devenir presque quotidiens. Weustenraad se montrait trop agressif dans ses polémiques pour ne pas être l'objet de poursuites. Il eut même, en quelques mois, deux procès coup sur coup. Le 24 août 1828, un soldat pris de boisson ayant frappé de son sabre un paysan, dans une des rues de Maestricht, il en était résulté un commencement de rixe. Weustenraad avait aussitôt protesté, dans un article indigné mais déclamatoire, contre cet « abus de la force publique » et la brutalité de la « soldatesque ». L'autorité militaire s'émut de cette attaque et porta plainte au parquet, qui commença une instruction après avoir lancé un mandat d'arrêt contre le « calomniateur ». L'arrestation de

Théodore Weustenraad fit beaucoup de bruit dans la petite ville de Maestricht, où le jeune homme était universellement connu et estimé; et, suivant Jaminé, « l'élite de la population » profita de cette circonstance pour lui témoigner sa sympathie en « l'accablant de visites et de cadeaux ». Soit faiblesse, soit insouciance, les autorités tolérèrent ces manifestations; et elles n'empêchèrent même pas le prévenu de continuer, du fond de sa prison, sa collaboration à *L'Eclaireur*. « Le parquet requérait à la charge de Weustenraad l'application de l'arrêté de 1815 sur la presse. La magistrature limbourgeoise fit preuve d'une indépendance peu commune à cette époque; elle répondit à ce réquisitoire par une ordonnance de non-lieu; le parquet fit opposition, et la chambre d'accusation renvoya Weustenraad en police correctionnelle; mais le tribunal acquitta le journaliste et cette fois la Cour d'appel confirma la sentence » (Stas).

L'affaire avait eu du retentissement non seulement à Maestricht, mais même à Liège, où siégeait la Cour d'appel. Les circonstances s'y prêtaient d'ailleurs: en 1828, le mécontentement des Belges allait croissant de jour en jour, et il trouvait dans un tel procès une occasion de se manifester.

Quelques-uns des meilleurs avocats et jurisconsultes de Maestricht et de Liège secondèrent spontanément le jeune publiciste incriminé. Weustenraad cite lui-

même, dans un article consacré à son procès, M<sup>rs</sup> Forgeur, Jaminé et Van Cauberg, et MM. Teste, Destouvelles et Van Hulst, et il désigne sans le nommer le professeur Destriveaux, de l'Université de Liège. Il déclare vouer à ses « généreux défenseurs » une éternelle reconnaissance. « De la reconnaissance ! C'est tout ce que je peux leur offrir ; mais c'est aussi tout ce qu'ils demandent. »

Ces poursuites ne refroidirent pas l'ardeur de Weustenraad. Au bout de quelques semaines, il récidivait en publiant dans *l'Eclaireur* un article plus violent, dirigé principalement contre Van Maanen, le ministre de la justice. Il en résulta pour lui un second procès (1). Cette fois la prison préventive lui fut épargnée. « Le ministère public, dit Stas, se borna à requérir et obtint le renvoi en police correctionnelle ; mais le tribunal de Maestricht, dont les sympathies étaient acquises au prévenu, prononça un nouvel acquittement en se basant sur le grand principe de la *responsabilité ministérielle*, principe qui n'était pas encore inscrit dans le pacte fondamental. Le procureur du roi appela derechef de ce jugement ; mais cet appel était encore pendant devant la Cour de Liège, lorsque la Révolution de 1830, préparée par les

(1) *Procès de l'Eclaireur. Prévention de calomnie envers Son Excellence le Ministre de la Justice. Liège, Veuve Lefèvre-Renard, 1829, in-8°, 23 p., anonyme. Je n'ai pu mettre la main sur cette brochure.*

luttés de la presse belge, renversa le gouvernement des Pays-Bas » (1).

*L'Eclaireur du Limbourg* cessa de paraître, au mois d'octobre 1830, lorsque la ville de Maestricht eut été déclarée en état de siège. Le vaillant petit journal avait eu trois ans d'existence.

Weustenraad semble avoir fait peu de vers pendant cette dernière période. Il s'agissait bien de poésie, en ces années fiévreuses ! La polémique absorbait toute l'activité du jeune patriote. Tous les vers néerlandais que nous connaissons de lui semblent avoir été écrits avant 1828, tous les vers français, après 1830. Peut-être le poète André Van Hasselt, compatriote de Weustenraad, faisait-il allusion à ce sommeil de sa muse quand, dans une ode datée de 1828, il vantait son talent poétique, rappelait ses œuvres antérieures et l'exhortait à chanter la Grèce, que les puissances européennes semblaient abandonner à son malheureux sort :

*Quand d'un peuple qui meurt il faut venger les droits,  
Que ta lyre du moins ne reste pas muette;  
A défaut de vengeurs, que ta voix, ô poète,  
Le venge de l'oubli des rois!*

Les relations des deux poètes maestrichtois ne se

(1) Pour plus de détails, voir JAMINÉ, qui, au surplus, n'est pas toujours d'accord avec STAS.

prolongèrent guère au delà de 1831. Il existe, de cette année-là, une lettre écrite par Van Hasselt à Weustenraad, au sujet des *Chants de Réveil*. Puis les circonstances séparèrent ces deux hommes, qui semblent du reste avoir été peu faits pour sympathiser.

En 1829, Weustenraad épousa M<sup>me</sup> veuve Poswick. Cette dame avait de son premier mariage une fille, qui épousa plus tard Jules Borgnet, l'archiviste de la ville de Namur.

Nous savons peu de chose, et c'est une regrettable lacune, des faits et gestes de notre auteur pendant la révolution belge de 1830. A la suite des événements de Bruxelles, une proclamation du général-major Dibbets, datée du 1<sup>er</sup> octobre, avait mis Maestricht en état de siège. Vers le commencement de ce mois, Weustenraad quitta sa ville natale, où sa présence ne pouvait plus être utile, « sans compter, dit Jaminé, qu'il s'exposait, en y restant, à être molesté par des gens qui ne lui avaient pardonné ni son franc-parler ni ses triomphes devant la justice ». Il se rendit à Bruxelles et y prit une part assez active à la rédaction du *Courrier*, « naguère organe de l'opposition, maintenant organe de la révolution ». Le rédacteur en chef de cet important journal était, depuis le 25 août 1830, Pierre F. Claes, brillant publiciste qui « fit l'histoire » pendant les journées de septembre, et, par ses articles, contribua à « donner à



l'émeute de Bruxelles le caractère d'une insurrection nationale » (1).

Vers la même date son frère Antoine quitta l'Académie militaire de Bréda et s'engagea parmi les volontaires belges, où il eut immédiatement le rang d'officier (2). La situation de l'avoué Michel Weustenraad à Maestricht devenait assez difficile par suite de l'attitude belliqueuse de ses fils. Il quitta cette ville avec le reste de sa famille et alla s'établir à Tongres, jusqu'au jour, prochain selon lui, où les Belges conquerraient Maestricht. Beaucoup de Maestrichtois partagèrent cette illusion ; ils passèrent dans notre pays pour un temps qu'ils s'imaginaient devoir être court, et devinrent définitivement belges.

L'activité journalistique de Weustenraad semble avoir été intense à cette époque. Il collaborait à la fois au *Courrier* et au *Politique*, de Liège. On peut même croire qu'il s'établit dans cette dernière ville, à en juger par une lettre que P.-F. Claes, ignorant son adresse, lui adressa, le 7 janvier 1831, au bureau du journal liégeois. Cette lettre inédite montre quel cas on faisait, dès ce temps-là, du jeune publiciste :

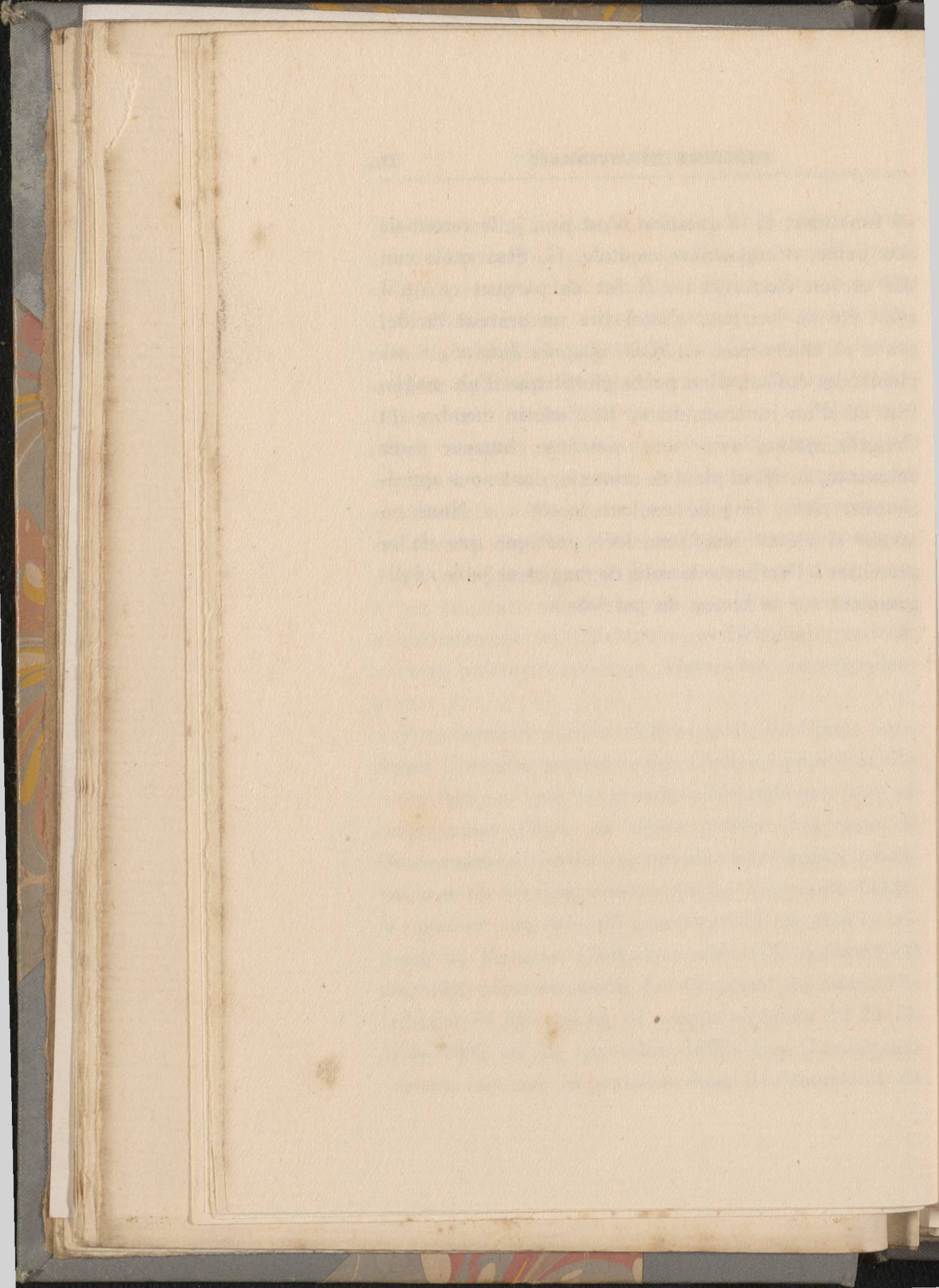
(1) Voir sur CLAES la notice de TH. JUSTE dans les *Fondateurs de la monarchie belge*. Cf. WARZÉE, *Essai sur les journaux belges*, p. 118-122.

(2) Un autre de ses frères, Jean Weustenraad, plus tard notaire à Tongres, l'imita et fit également le coup de feu parmi les patriotes belges.

« Maestricht ne se rend pas, dit P. F. Claes, et en  
« attendant qu'on prenne la ville, je voudrais bien  
« vous prendre d'où vous êtes et vous transporter  
« ici. Voici le fait : vous savez que je suis chargé ici  
« de la rédaction quotidienne du *Courrier*, de ce  
« qu'on appelle la confection du journal, et je reçois  
« pour ce travail 1000 florins par an. Voulez-vous  
« m'y remplacer? Vous me feriez d'autant plus de  
« plaisir que nous aurions alors ici un homme de  
« confiance... Que vous semble de l'arrangement?  
« Je désire que vous l'acceptiez, je désire surtout que  
« vous y répondiez par le retour du courrier et, ce  
« qui vaudrait mieux encore, que vous arriviez im-  
« médiatement ici. L'absence de Nothomb rendrait  
« votre présence précieuse. Arrivez-moi ou répondez-  
« moi ».

Weustenraad déclina l'offre de P.-F. Claes. Sans doute Bruxelles avait-il moins d'attrait pour lui, dès cette époque, que la grande cité wallonne, qui ne cessa jamais d'être son séjour préféré. Du reste, le Gouvernement provisoire, peu de temps après, reconnaissant les services rendus par lui à la cause belge, le nommait substitut du procureur du roi près le tribunal de Tongres. C'est dans cette ville qu'avait été transféré provisoirement, (on l'espérait du moins,) le tribunal de Maestricht. Il occupa ce poste du 24 février 1831 au 19 novembre 1832. Les témoignages varient fort sur la manière dont il s'acquittait de

ses fonctions, et la question n'est pas, je le reconnais sans peine, d'importance capitale. G. Stas vante son zèle et son éloquence : « Il fut au parquet ce qu'il avait été au barreau, c'est-à-dire un orateur lucide, grave et chaleureux ». Mais, d'après Jaminé, » ses plaidoiries étaient d'un poète plutôt que d'un magistrat ou d'un jurisconsulte ». Et l'ancien membre du Congrès ajoute, avec une mauvaise humeur assez amusante, ce détail plein de crânerie, dont nous apprécierons, nous, la jolie couleur locale : « Nous ne savons si c'était aussi une idée poétique que de se présenter à l'audience la robe de magistrat jetée négligemment sur la blouse du patriote ».



## II

### Un poète Saint-Simonien

Dans les premiers jours de novembre 1831, parut à Tongres, chez M. J. Billen, imprimeur, une brochure de 32 pages intitulée : *Chants de réveil*, par Charles Donald, Belge. Cette plaquette contenait les premiers vers français publiés par Théodore Weustenraad.

Le pseudonyme quelque peu romantique et le titre de Belge fièrement affiché semblaient dire clairement, dès le seuil, quel était le caractère de cet opuscule. Pourtant ils n'en rendaient compte qu'à demi. Romantiques, ces chants l'étaient à coup sûr ; mais le patriotisme ne les avait pas inspirés, et le « réveil » qu'ils célébraient n'était pas celui de la nation belge.

M. G. Lanson (1) parle quelque part de « ce large courant d'amour social qui se répandit après 1830 dans la littérature ». Il signale « l'influence générale qui porta tous les nobles esprits de ce temps à souffrir, à espérer, à vivre enfin pour l'humanité entière ». Weustenraad était impressionnable, généreux et

(1) G. LANSON, *Histoire de la littérature française*, p. 938.

enthousiaste : il pouvait moins que personne résister à ce courant, et, dès son premier livre, il fit de la poésie sociale, lui aussi. Seulement, ce poète social ne se bornait pas, ainsi que la plupart de ses confrères français, à développer dans ses vers des lieux communs humanitaires ; il y interprétait une des doctrines précises et chimériques à la fois, en faveur à cette époque, dont l'application devait, à en croire les initiés, assurer le bonheur de l'humanité. Pour tout dire, les *Chants de réveil* n'étaient autre chose que l'expression poétique de la doctrine saint-simonienne.

La conversion de Weustenraad au saint-simonisme dut suivre d'assez près sa nomination de substitut de procureur du roi à Tongres, qui eut lieu, on s'en souvient, le 24 février 1831. C'est vers cette date, précisément, que les saint-simoniens entreprirent de propager leurs doctrines en Belgique. Une mission composée de Laurent (de l'Ardèche), Carnot, Dugied et Pierre Leroux, et ayant pour chef Margerin, entama par Bruxelles sa campagne d'apostolat. Elle s'y heurta au mauvais vouloir sournois des autorités et à l'hostilité ouverte des habitants, qui se traduisirent de diverses manières. Les journaux du temps (1) rapportent que, trois fois de suite, la salle louée par les saint-simoniens en vue de leurs prédications se trouva fermée au moment où ils voulaient l'utiliser ;

(1) Voir, notamment, *l'Indépendant* du 17 et du 28 février 1831.

que leurs affiches furent lacérées ou souillées de boue ; qu'aucun imprimeur ne consentit d'abord à imprimer leurs proclamations. Bref, on se montra plus intolérant que de raison à l'égard d'une doctrine dont la propagation, en raison de son extravagance, n'était guère à craindre dans nos contrées, et l'on donna lieu au Congrès national de protester au nom des principes de tolérance qu'il venait précisément d'inscrire dans la Constitution belge. Détail curieux, ce fut un abbé, l'abbé Andries, qui se fit, en cette circonstance, l'organe des sentiments de l'assemblée.

Malgré ces débuts difficiles, le saint-simonisme fit quelques prosélytes en Belgique, particulièrement à Bruxelles et dans le pays de Liège, semble-t-il. Le bon sens national les préserva sans doute des exagérations dans lesquelles tombèrent leurs coreligionnaire français : toujours est-il que nos saint-simoniens ne paraissent guère avoir fait parler d'eux.

Le jeune Weustenraad dut être un des premiers à s'enflammer pour ces doctrines qui avaient le prestige de la nouveauté et de la générosité ; il ne voulut pas voir ce qu'elles avaient d'utopique ; il ne se demanda pas ce qu'il y avait à gagner pour lui, magistrat, chef de famille, citoyen belge, à la diffusion de théories aussi subversives. Les *Chants de réveil*, expression lyrique de sa foi nouvelle, respirent toute la ferveur d'un néophyte.

Le « réveil » qu'ils annoncent est celui des prolétaires opprimés par les riches oisifs et corrompus.

*J'ai déjà trop longtemps dormi, moi, dans ma cage,  
Et cet hymne de pleurs est mon chant de réveil.*

Un esprit d'amertume, de rancune et de révolte emplit ces poèmes. Il faut songer qu'il ont été écrits en 1831, c'est-à-dire en un moment où des commotions politiques et sociales venaient d'ébranler plusieurs Etats européens. Le poète estime que les dernières révolutions, faites par la bourgeoisie avec l'aide du peuple, n'ont profité qu'à la bourgeoisie, à ceux qu'il appelle les « grands ». Quant au peuple, il continue à être humilié, frustré, opprimé, et à défendre de son sang lorsqu'il le faut, sans compensation, les privilèges des « grands », ses oppresseurs. Tant d'iniquité indigne Weustenraad. Il critique tout l'état social et réproouve particulièrement l'hérédité, « la lèpre de l'hérédité », avec les lois barbares qui perpétuent l'oppression du pauvre par le riche (chant I). Il maudit la guerre et prédit une ère de fraternité et de concorde entre les peuples (chant II). Il prophétise le jour où les « grands », trop longtemps nourris dans l'oisiveté par les sueurs des misérables, devront eux aussi demander leur subsistance au travail personnel. Mais je laisse la parole à Weustenraad, ou plutôt au prolétaire parlant par sa bouche:



*Ne sens-tu pas au fond de ta poitrine  
Ta conscience en feu se tordre sous l'arrêt  
Que trace, chaque nuit, une main clandestine  
Au mur de ton chevet?*

*Grand! cet arrêt d'un Dieu surgi pour nous défendre  
Qui ne te permet plus de vivre de nos pleurs,  
Qui, de ton nid d'oisif, te condamne à descendre  
Parmi les travailleurs,*

*Pour expier l'abus des droits de la conquête,  
Entrer dans l'Ordre Saint de la capacité,  
Et détourner les maux qui grondent sur la tête  
De toute la cité;*

*Tu le verras bientôt luire au front de la Terre,  
Au nom d'un peuple élu se transformer en loi,  
Se faire homme, s'asseoir entre le Sanctuaire  
Et le Trône du Roi;*

*Grandir au-dessus d'eux et dominer le monde  
Comme l'œil tout-puissant de la Divinité,  
Dont le rayon éclaire et le regard féconde  
Tout le globe habité!*

*Gloire à toi, Saint-Simon, seul vrai dieu de ta race!  
Quand je trouvai ton pied empreint dans mes sillons,  
Quand ton souffle de feu passa devant ma face,  
Je sentis, de plaisir, frissonner mes haillons,  
Et les signes du temps sur ma tête éclatèrent,  
Et je me dis alors : jeune homme, lève-toi,  
Lève-toi du fumier où les grands t'enchaînèrent  
Au poteau de l'ancienne loi!*

On reconnaît dans ces vers la phraséologie saint-simonienne : « A chacun selon sa capacité, à chaque

capacité selon ses œuvres. » On y voit aussi jusqu'où allait la vénération des saint-simoniens pour le fondateur du « Nouveau Christianisme » ; car ce n'est pas par simple hyperbole que Saint-Simon s'y trouve déifié. D'autres passages insistent d'ailleurs sur sa divinité, qu'ils expliquent et justifient.

Aucun poète, jusque là, ne s'était inspiré des doctrines saint-simoniennes. Weustenraad le savait et s'en faisait gloire. « L'auteur croit être le premier, dit-il dans une note de son opuscule, qui élève la voix pour faire entendre en vers la parole évangélique de Saint-Simon. »

Quel accueil le public belge fit-il à ce petit livre de vers, le premier, sauf erreur, qui ait paru en Belgique après la révolution de 1830 ? Il ne passa pas inaperçu, nous en avons une preuve dans ce fait qu'il y en eut une réédition dès le début de l'année 1832. Mais j'imagine que le succès des *Chants de réveil* fut surtout un succès de curiosité, de surprise, peut-être de scandale, et qu'on se soucia peu, en général, des qualités littéraires qui pouvaient distinguer cet opuscule. Certains journaux de l'époque lui consacrèrent cependant des articles élogieux ; notamment le *Courrier*, (ancien *Courrier des Pays-Bas*), qui en louait « les vers larges et puissants ». D'autres affectèrent de n'y voir que des invectives et des outrages : « Travaille et n'injurie pas ! » disait le *Journal de la province de Liège*.

Quant à la secte saint-simonienne, elle était ravie et flattée d'avoir fait cette nouvelle recrue. La poésie ne conférait-elle pas à ses doctrines une sorte de consécration? Un compte-rendu élogieux parut dans le *Globe*, qui était alors le « journal de la religion saint-simonienne ». En outre, Weustenraad reçut de divers « pères » de l'église nouvelle des lettres (1) attestant quel cas ils faisaient de lui.

Un certain Paul Rochette lui écrivit le 18 novembre 1831 au nom de « mon père Leroux » : « Vous comprendrez parfaitement, dit-il, tout le plaisir que nous a fait éprouver l'envoi de votre *Chant de réveil*. Le premier d'entre tous les poètes vous avez fait retentir la parole d'avenir et vous avez prouvé que les idées de notre maître pouvaient inspirer l'artiste ; qu'il y avait en elles non seulement des sources fécondes d'amélioration pour le sort des classes pauvres, mais aussi cette puissance de vie, cette force de sympathie et de création qui revêt les grandes idées des formes vivantes, pittoresques... Votre langage n'est pas au-dessous de notre cause. »

Paul Rochette regrettait pourtant d'avoir à faire des réserves. Il y avait un point sur lequel le poète s'était fâcheusement écarté de l'orthodoxie saint-simonienne. Le « Nouveau Christianisme » était une

(1) Ces lettres, inédites, m'ont été communiquées par M. G. Borgnet.

religion d'amour. Il prêchait non la haine et la guerre des classes, mais la fraternité et l'entente de tous pour le bien de chacun. Or les anathèmes et les malédictions étaient beaucoup plus fréquents, dans les *Chants de réveil*, que les appels à la fraternité. C'est ce que Paul Rochette fit doucement observer au poète. « Nous sommes convaincus, dit Paul Rochette, que dans vos nouvelles poésies vous serez plus *calme*. Je dis vos nouvelles poésies ; car, si Donald a entonné son *Chant de réveil*, ce n'est pas pour se rendormir ; s'il a flétri le riche et fait entendre l'anathème, il doit porter *l'espérance* là où il a porté *le trouble*... Nous vous attendons donc sur ce nouveau terrain et nous sommes sûrs à l'avance que là votre voix sera grande, retentissante, et que les privilégiés de la naissance cesseront eux-mêmes d'avoir peur... »

La seconde édition des *Chants de réveil* parut non plus à Tongres, chez un modeste imprimeur, mais bien à Bruxelles, chez l'éditeur Hauman, dans les premiers mois de 1832. Aux trois chants qui composaient primitivement le recueil, Weustenraad avait ajouté trois chants nouveaux, qui étaient, comme les précédents, une interprétation poétique des doctrines saint-simoniennes. Ils ne constituaient pourtant pas une redite. Le chant VI, où le poète maudissait la guerre, rappelait le chant II ; mais une note nouvelle s'y faisait entendre, la note patriotique. Au mois d'août 1831, le sous-lieutenant Antoine Weusten-

raad, combattant pour l'indépendance belge, à Wattervliet, sur la frontière zélandaise, avait eu la tête emportée par une décharge de biscaien. Le poète déplora d'autant plus amèrement la mort de son jeune frère, qu'elle devait être inutile. Les revers subis par les Belges dans la Campagne des Dix Jours avaient eu pour conséquence le Traité des Vingt-quatre articles, qui leur enlevait l'espoir de conserver Maestricht, ville natale des Weustenraad. Vers la fin du poème la pitié et le regret faisaient presque place à l'envie :

*Et pourtant je ne puis te plaindre;  
Je ne regrette point ta mort,  
Et je sens chaque jour s'éteindre  
Ma tendre pitié pour ton sort.*

*Echappé, grand et pur, d'un combat trop funeste,  
On aurait fait de toi ce qu'on a fait de nous,  
On t'aurait vendu, frère, en masse avec le reste,  
A notre vieux maître en courroux;*

*Tandis que, maintenant, loin d'un peuple d'esclaves,  
Tu dors, enveloppé de ton grand manteau bleu,  
Tu dors, heureux et libre, et cher à tous les braves,  
Au sein paternel de ton Dieu!*

Le chant IV était d'une conception originale. Il glorifiait un des principaux dogmes de la religion nouvelle en montrant la face du monde transformée par l'industrie en vue du bonheur de l'humanité. D'après les saint-simoniens, l'histoire de l'humanité avait été, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de « l'exploitation de

l'homme par l'homme » ; ils prétendaient y substituer « l'exploitation de la nature par l'homme associé à l'homme ». Et Saint-Simon, l'auteur de ces merveilles, était une fois de plus égalé à Dieu et placé au-dessus du Christ :

*C'est le Nouveau Messie à la voix qui féconde,  
C'est le Christ, complété par Moïse et Platon,  
Le Fils chéri de Dieu que salua le monde  
Du nom de Saint-Simon!*

Malheureusement ce chant, un des plus curieux du recueil, en est aussi un des plus médiocres. Weustenraad lui-même semble s'en être rendu compte, car le chant IV est le seul qu'il n'ait pas cru pouvoir admettre, même revu et remanié, dans le recueil de ses *Poésies lyriques*. Il est vrai que l'industrie devait s'y trouver suffisamment glorifiée, et cela en des poèmes plus significatifs encore et moins imparfaits, tels que le *Haut-Fourneau*.

Quant au chant V, il ne différait guère du chant I pour le fond ; la différence était dans la mise en œuvre et surtout dans l'accent. Bien loin de s'être calmé, comme le lui conseillait Paul Rochette, Weustenraad était devenu plus violent et plus âpre. Les saint-simoniens s'en affligèrent. « J'ai relu avec beaucoup de plaisir vos *Chants de réveil*, lui écrivait en leur nom un certain Maschereau, (6 avril 1832) et j'ai vu avec plaisir aussi que ceux que vous avez ajoutés

sont dignes de leurs frères. Seulement j'ai retrouvé avec peine un reste de formes haineuses. Pourquoi le pauvre parle-t-il toujours au riche au nom de son ressentiment, jamais au nom de sa sympathie? »

Ce serait peut-être faire beaucoup d'honneur aux *Chants de Réveil* que de les analyser plus longuement quant au fond. Je voudrais maintenant déterminer en quelques mots leur importance littéraire.

Il y a, en tête de la seconde édition de ce petit livre, un naïf *Avis au lecteur* que je m'en voudrais de ne pas reproduire ici : « Lecteur ! Si tu as la tête froide et le cœur fermé aux grandes émotions, ne lis pas ces chants. Ils te feraient hausser les épaules et sourire de pitié. Mais si, à une tête ardente, tu joins un cœur profondément sympathique, lis ces chants. Ils te feront mal peut-être, mais ils t'intéresseront. Charles Donald. Janvier 1832. »

Pour saisir toute l'opportunité d'un tel avis, il faut songer à ce qu'était chez nous la poésie française avant 1830. Nos poètes, ou plutôt les froids et laborieux versificateurs qui usurpaient chez nous ce titre, en étaient encore à la fable, au poème didactique, au poème épique, à l'épître, à l'idylle, à l'épigramme, à la traduction en vers, à tous les genres surannés, à toutes les « espiceries » en quoi se perpétuait le pseudo-classicisme. Leurs œuvres étaient en général d'une telle médiocrité que les contemporains eux-mêmes s'en rendaient compte, et que P.-F. Claes

n'avait aucun mérite à nier, en 1830, l'existence d'une littérature nationale.

Or, rien ne répondait moins à l'ancienne conception de la poésie que les vers de ce nouveau venu. Certes, l'auteur des *Chants de réveil* avait la « tête ardente » et le « cœur sympathique » qu'il exigeait de ses lecteurs, et il exprimait de « grandes émotions ». Tantôt parlant en son nom, tantôt se faisant le porte-parole des prolétaires, il se répandait en plaintes, en supplications, en anathèmes, en menaces ; l'amertume et le désespoir alternaient chez lui avec des élans de confiance et de foi. L'exaltation presque frénétique des sentiments, l'énergie et la crudité de l'expression, l'audace aventureuse de l'image, le cynisme des tableaux, faisaient des *Chants de réveil* une œuvre éminemment romantique. Et, de fait, avec les *Chants de réveil*, c'était le romantisme lui-même, sous sa forme la plus caractérisée, qui faisait son entrée en Belgique. Weustenraad professait alors pour Hugo la plus vive admiration. Au chant IV de son recueil, parlant du cantique de bénédiction qui devait un jour s'élever de la terre rénovée par l'industrie sous l'influence du saint-simonisme, il ne pouvait mieux en peindre « la magnificence », la « sublimité », la « force », la « suavité », la « douceur », qu'en le comparant aux « hymnes divins » de Hugo.

En somme, les *Chants de réveil* témoignaient peut-être d'un tempérament poétique. On y trouvait de



la conviction, de l'énergie et de l'élan ; la langue et le vers y étaient parfois d'une assez belle fermeté. Dans l'ensemble, l'œuvre était cependant fort inégale, déparée par des outrances, des trivialités, des provincialismes d'expression et par un manque de goût presque continu.

Ces poèmes étaient surtout déclamatoires. Et, il faut bien le dire, Weustenraad ne devait jamais cesser tout à fait de déclamer. Seuls quelques poèmes de sa maturité, c'est-à-dire de ceux qu'il écrivit à partir de 1842 environ, me paraissent être à peu près exempts de ce défaut.

Le saint-simonisme ne fut pas uniquement pour Weustenraad un thème poétique. Il prit à cœur de propager autour de lui la doctrine nouvelle ; et il déploya dans cet apostolat un zèle si ardent que les saint-simoniens eux-mêmes durent l'exhorter à la modération. Voici à ce sujet des extraits d'une curieuse lettre écrite par Maschereau, avec post-scriptum de Duguet, et datée du 25 février 1832 : « J'ai vu dans le *Messenger des Chambres* (?) qu'ayant voulu faire une prédication saint-simonienne, vous en avez été empêché par les menaces de la populace. Ne vous découragez pas, cher fils, et croyez que nous vous savons gré de vos efforts et de votre courage. C'était chose belle de votre part, étant fonctionnaire public, marié, que de tout braver pour prêcher notre foi. Cependant, je vous conseille, cher ami, beaucoup de

prudence... *Prudence* et *ardeur*, ce sont deux choses qui dans la doctrine peuvent très bien se concilier. » J'abrège la citation, la lettre de ce Maschereau étant assez peu intéressante, et je passe au post-scriptum de Duguet : « Maschereau, dit-il, n'a pas lu le *Messenger des Chambres* et n'a pas bien retenu ce que je lui avais dit après l'avoir lu. On ne parle pas seulement dans ce journal de prédications tentées, avortées et suivies de persécutions. On y déclare très positivement que vous vous êtes trouvé forcé d'abandonner Tongres. Je vous prie, mon cher fils, de nous donner au plus tôt sur cette affaire des détails circonstanciés. Nous y tenons à cause de vous aussi bien que par rapport à nous-mêmes. Du calme, Vestenraad (*sic*), du calme, jusqu'au jour où, reçu dans nos rangs, vous pourrez sans péril déployer cette ardeur qui bouillonne en vos veines. »

Weustenraad fut-il réellement « persécuté » ? Et en quoi consistèrent ces persécutions ? Le substitut fut-il momentanément forcé d'abandonner Tongres ? Ce sont là des questions auxquelles il m'est impossible de répondre et dont, au reste, je ne m'exagère pas l'importance.

La ferveur saint-simonienne de Weustenraad fut de courte durée. Tout porte à croire qu'elle était éteinte au moment où il quitta Tongres pour aller habiter Liège, c'est-à-dire en novembre 1832. Perdit-il courage devant l'insuccès de sa propagande et les

« persécutions » qu'elle lui valut? Sa foi se trouva-t-elle ébranlée par les procès intentés aux saint-simoniens en janvier 1832, par les dissentiments qui éclatèrent à la même époque dans la « grande famille », amenant des défections et un schisme, par le caractère saugrenu de certains dogmes nouveaux dont le père Enfantin enrichit le credo saint-simonien? Le jeune Belge finit-il par discerner ce qu'il se mêlait de charlatanisme, et peut-être de folie authentique, à la généreuse exaltation de ses coreligionnaires? Ce sont là de très menus problèmes, qui relèvent sans doute de la psychologie au moins autant que de l'histoire.

Le plus simple est encore de croire que le saint-simonisme de Weustenraad fut le résultat d'un de ces emballements dont ses biographes le disent coutumier, et que, comme tel, il ne pouvait être de longue durée. L'installation du poète à Liège, au surplus, dut faire diversion à sa chimère de réforme sociale et le détacha sans doute définitivement du « Nouveau christianisme ».

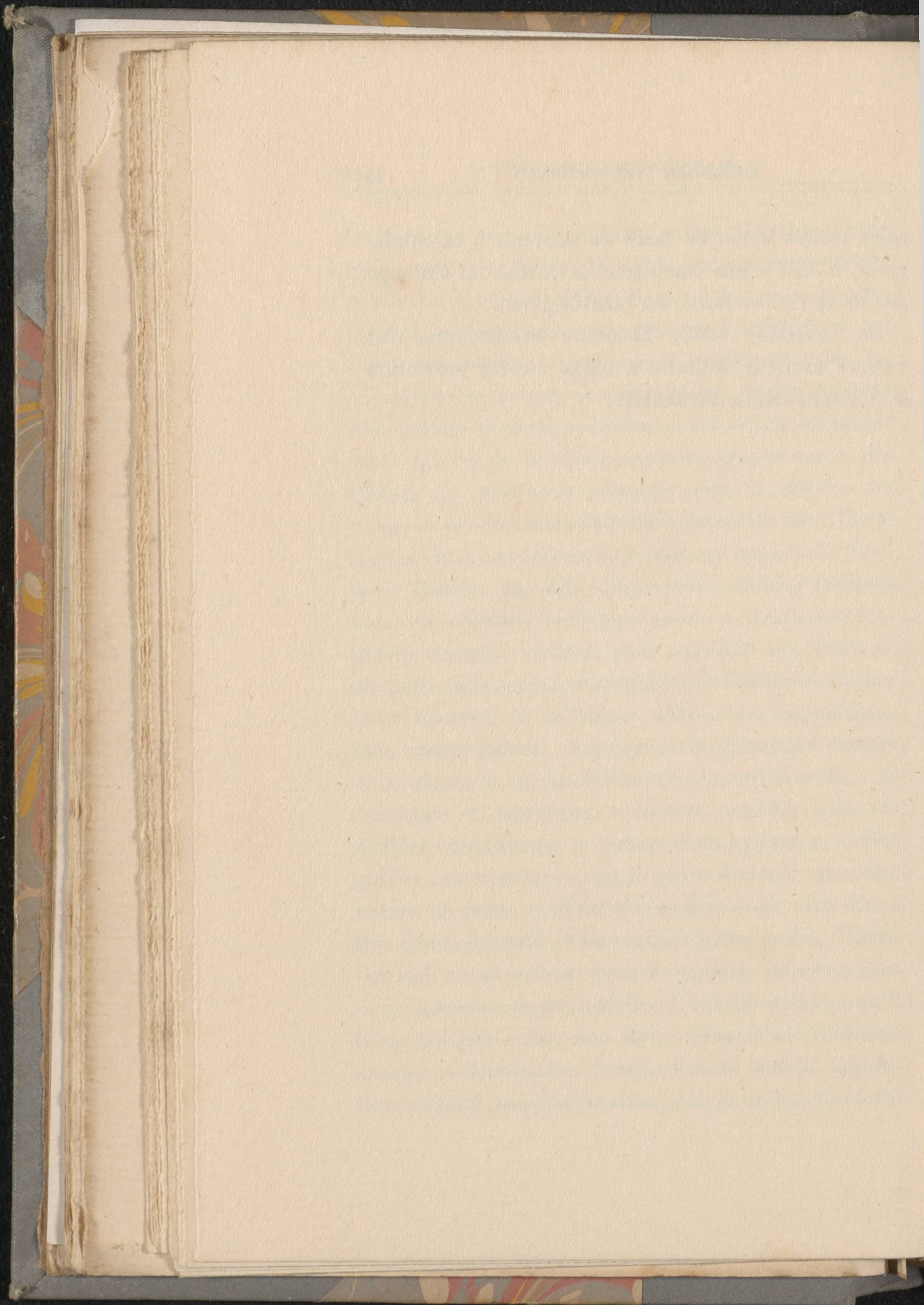
Quoi qu'il en soit, il n'y avait pas adhéré impunément. S'il en répudia les dogmes, il ne put en répudier absolument l'esprit et les tendances. Des traces de saint-simonisme sont reconnaissables dans tels poèmes que Weustenraad écrivit douze ou quinze ans après avoir renié la foi saint-simonienne.

J. Jaminé, qui vécut dans l'intimité du poète jusqu'au moment où ce dernier quitta Tongres, nous a

tracé de son ami un portrait d'autant plus intéressant qu'il paraît peu flatté. Il insiste sur son indépendance d'humeur et sa mobilité d'esprit ; il nous le montre prompt à s'enthousiasmer, prompt à oublier ce qui l'enthousiasmait, du reste assez intelligent pour reconnaître son erreur et même pour rire le premier d'un article où on le malmène, si cet article lui paraît tapé, (ce fut le cas pour certain compte-rendu des *Chants de réveil*) ; « adorant, sans transition, les choses et les hommes auxquels il venait de jeter l'anathème, riant aux larmes à un bon mot, pleurant, l'instant d'après, au récit d'une belle action, vacillant dans ses opinions politiques même : saint-simonien, libéral exclusif, modéré, puis assistant aux réunions du parti catholique ; et toujours de bonne foi et toujours heureux de se laisser aller à ses impressions, sans arrière-pensée, sans jamais se demander compte de la cause de ses sensations, de ses revirements... », fantasque et capricieux, « faisant succéder à de véritables enfantillages la lecture d'un hymne ». « Singulière organisation », dit le grave Jaminé, que cette nature de poète et d'artiste semble avoir plus d'une fois ahuri, dérouté et scandalisé ; à l'en croire, Weustenraad aurait même montré quelque imprévoyance dans la gestion de ses intérêts. C'est du moins ce qu'il laisse entendre, dans son style incorrect et prudhomme : « Quoique ses besoins fussent bornés, sa position exigeait une amélioration. Là où un homme ordi-

naire trouve le moyen facile de subvenir à sa subsistance, à celle d'une compagne, le poète, qui s'occupe peu de la vie terrestre, est bientôt gêné... »

En novembre 1832, Théodore Weustenraad fut nommé auditeur militaire à Liège : cette promotion le tira sans doute d'embarras.



### III

## Années d'incertitude et d'apprentissage

Les quinze années que Théodore Weustenraad passa à Liège, (novembre 1832 — août 1847), furent les plus heureuses — et les plus fécondes — de son existence. Il était très sensible, nous apprend G. Stas, au charme du pays liégeois, que l'industrie, en ce temps-là, n'avait pas encore défloré. « On ne se fait point d'idée, dit-il, de la joie naïve et presque enfantine qu'il éprouvait dans les charmantes promenades de Quincampoix, de Chaudfontaine et de Tilff ». Je note ce trait, qui est bien d'un poète. Mais je suis porté à croire que, si Weustenraad aimait la grande ville wallonne, c'était moins pour la beauté de ses environs que pour la cordialité de ses habitants et l'atmosphère morale qu'elle lui offrait. Le milieu liégeois semble avoir été, à cette époque, particulièrement vivant. Le Maestrichtois y rencontra quelques-uns des hommes de talent ou de cœur qui incarnaient les aspirations belges, tels que les historiens Mathieu

Polain et Adolphe Borgnet, le poète Lesbroussart et l'humoriste Grandgagnage, et noua avec eux une amitié durable. Je me figure volontiers les enthousiastes causeries de ces jeunes hommes, les joyeuses promenades qu'ils firent ensemble, par les beaux jours d'été, dans les romantiques vallées de la Vesdre et de l'Ourthe. Weustenraad explora, en 1837, avec Grandgagnage, la grotte de Tilff, récemment découverte, et il fit plusieurs séjours à la maison de campagne de son ami, sur la hauteur d'Embourg. Le président Grandgagnage vouait une sorte de culte à certains bouleaux de son jardin, à l'ombre desquels celui qu'il appelait « le chancre ardent et vigoureux de la renaissance belge » (1) avait composé son poème sur les chemins de fer ; il les avait baptisés les « bouleaux-Weustenraad » (2).

Le journalisme et la poésie continuèrent à se partager les loisirs du magistrat. Weustenraad collabora assidûment au *Politique*, qui, le 1<sup>er</sup> avril 1841, fusionna avec l'*Espoir* et s'intitula *La Tribune*, et il fut même, jusqu'en 1847, le rédacteur en chef de cette dernière feuille. Tout porte à croire que cette abondante production journalistique n'est nullement dépourvue d'intérêt politique ou même littéraire. Mais

(1) *Le Congrès de Spa, nouveaux voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique*, par JUSTIN \*\*\*.

(2) *La vie urbaine de M. Alfred Nicolas, second supplément au Congrès de Spa*, par JUSTIN \*\*\*.



c'est le poète et non le publiciste qui nous intéresse en Weustenraad.

Il semble que le poète ait d'abord traversé une crise. Diverses influences se le disputent. Il tâtonne et se cherche. Nous le voyons hésiter entre l'élégie lamartinienne, (*Solitude*, 1833,) et la satire sociale, (*Mœurs*, 1833, *l'Honnête homme*, 1835). La déclamation alterne chez lui avec une netteté incisive ou même avec une mélancolique douceur. Ces pièces sont intéressantes mais peu personnelles, et elles déconcertent à force de variété. Elles ont cependant un caractère commun, qui est leur pessimisme ; un pessimisme un peu forcé et où il entre beaucoup de littérature. Quetelet va jusqu'à mettre en doute la sincérité de Weustenraad dans les œuvres de cette période : « Ses pièces, dit-il, portent l'empreinte d'une misanthropie qui ne se trouvait point dans le cœur du poète et qui n'était que l'œuvre de sa plume ».

Weustenraad dit beaucoup de mal de son temps. Il dénonce le pharisaïsme de ces bourgeois qui réprouvent chez les humbles une corruption dont ils sont eux-mêmes secrètement infectés (*Mœurs*, *l'Honnête homme*). Comme un romantique de la première heure, il se lamente sur les progrès de l'incrédulité et regrette la foi de ses jeunes années (*Regrets*) :

*Et je dis : ouvrez-vous, livres saints de nos pères,  
Exhalez sur mon front, aride avant le temps,  
L'énergique parfum des croyances austères  
Dont s'embaumaient jadis les jours de mon printemps!*

Il consacre deux pièces assez obscures à un suicide (*Mystère*, 1832, *Chute et pardon*, 1833). On sait si le suicide fut à la mode vers 1835. Ces deux poèmes sont loin d'être sans valeur, le second surtout, qui raconte la malheureuse fin d'un artiste belge aujourd'hui bien oublié (1). Tout un drame moral s'y laisse deviner, malheureusement retracé en termes trop généraux ou trop figurés, que les contemporains pénétrèrent assurément sans peine, mais qui nous semblent aujourd'hui assez vagues. Cependant, si le récit des faits, dans ce poème, manque de clarté, nous y trouvons, clairement dépeints, les tourments d'une âme généreuse, qui, dévastée par le doute, déçue dans ses nobles ambitions, découragée par l'indifférence ou la perfidie des hommes, cherche un refuge dans la mort. Il y a dans *Chute et Pardon* beaucoup de *chattertonisme*.

En somme, l'auteur de ces divers poèmes se dit revenu de tout, de l'amour, de la foi, de la pensée, du rêve, de l'action, et incline vers un sombre nihilisme. Ailleurs il exhale une mélancolie vague et sans objet précis, qui semble être d'origine lamartinienne.

Ce siècle que devait naguère illustrer le triomphe du saint-simonisme, n'est plus désormais pour lui qu'un siècle de « barbarie civilisée », qui, rompant

(1) *Chute et pardon* parut d'abord en plaquette sous un autre titre : *Le Suicide. Aux mânes du jeune Van Beveren*. Liège, impr. Morel, 1833, in-8°, 15 p. signé in fine.

avec les plus saintes traditions, a détruit la foi, perverti les mœurs, instauré l'anarchie, proscrit l'idéal et propagé un abject matérialisme. Il a provoqué la décadence des arts, de l'éloquence et des lettres. Jusqu'ici son œuvre a surtout été négative : il s'est borné à détruire. Saura-t-il, sur les ruines accumulées par lui, édifier un monument solide et durable? (*Aux barbares de la civilisation*, 1836). En vérité, Weustenraad a fait du chemin, depuis les *Chants de réveil*. Rien n'est plus éloigné du saint-simonisme que cette tristesse indéfinie, ce découragement, ce regret de la foi chrétienne, cette apologie du passé. Weustenraad évolue. Son évolution l'éloigne non seulement de la chimère saint-simonienne, mais encore de l'idéal démocratique, et elle le conduit au libéralisme modéré. Il me semble qu'elle l'éloigne même du romantisme. Rien n'est plus romantique, à coup sûr, que les regrets, les lamentations, les ironies, les invectives, qui emplissent ces poèmes. Mais le romantisme, ici, est surtout dans la forme. Cette décadence de l'art, du théâtre, de la tribune, des mœurs même, que Weustenraad déplore dans ses *Barbares de la civilisation*, sans faire de distinction entre les œuvres, n'est guère autre chose que le triomphe de l'école nouvelle. Un romantique convaincu n'aurait pas écrit les vers suivants, où l'influence romantique est cependant si sensible dans l'expression :

*L'art lui-même est déchu de sa sainte nature.  
Noir fantôme des nuits, à l'œil sombre et hagard,  
Un lambeau de linceul compose sa parure,  
Et le sang, sur sa joue, a remplacé le fard,  
Et de son gosier sourd, rongé par des ulcères,  
Ne s'échappent au loin que d'horribles serments,  
Toujours entrecoupés de baisers adultères  
Ou de funèbres hurlements.*

*Le théâtre surtout, qui, dans les temps antiques,  
D'un échafaud sublime empruntant la terreur,  
Montrait à tous le vice, au nom des mœurs publiques,  
Flagellé par le bras d'un poète vengeur,  
N'offre plus, de nos jours, que le hideux spectacle  
Du triomphe impuni de viles passions  
Qui, dans leur choc aveugle, écrasent sans obstacle  
La morale expirante au cœur des nations.*

Tous ces poèmes ont surtout le tort grave de manquer d'originalité. Il n'y a pas de raison appréciable pour qu'ils soient l'œuvre d'un Belge plutôt que d'un Français. (A moins qu'on ne veuille voir dans cette répugnance du poète pour les excès romantiques un effet du bon sens et de la modération belges. Peut-être aussi le style est-il plus belge que français...) On ne se douterait guère, à les lire, des circonstances politiques dans lesquelles ils furent écrits, circonstances passablement dramatiques pourtant, et dignes d'inspirer un poète.

Par contre, nous trouverons les prémices d'une veine nouvelle et originale dans trois pièces écrites pendant la même période, et qui sont d'inspiration

patriotique. Si le poète ne les a pas recueillies dans les *Poésies lyriques*, c'est qu'il les jugeait sans doute trop faibles.

La première date du temps où Weustenraad était substitut à Tongres. On se souvient que son jeune frère, le sous-lieutenant Antoine Weustenraad, mourut dans un engagement sur la frontière zélandaise pendant la désastreuse campagne d'août 1831. Il fut enterré au lieu même où il avait succombé, et le poète écrivit huit vers qui devaient être gravés sur sa tombe, à Watervliet, et qui, j'ignore pour quelle raison, ne le furent pas. Voici ces vers, restés inédits jusqu'à ce jour.

A MON FRÈRE ANTOINE.

*Frère, ta mort fut belle et je te porte envie;  
Aux malheurs du mois d'août tu n'as pas survécu.  
Tu n'as pas vu tomber l'honneur de la patrie  
Sous le canon d'un roi que tu croyais vaincu.  
Tu mourus emportant une douce espérance  
Et rêvant pour ton front la palme des vainqueurs!...  
Grand Dieu! Quand donc luira le jour de la vengeance  
Appelé par les vœux de tant de nobles cœurs?*

Le 24 juillet 1833, Louise-Marie, reine des Belges, mettait au monde un fils, qui mourut l'année suivante. La naissance de cet enfant paraissait être pour notre dynastie et nos institutions une garantie de durée, et fut saluée avec enthousiasme par la majorité des Belges. Seuls, les orangistes ne désarmèrent

pas. Le journal l'*Indépendant* ayant proposé pour le nouveau-né royal un titre de duc ou de comte, une gazette orangiste répliqua perfidement : « Eh bien ! soit ; ayons un duc de Brabant comme il y a eu un duc de Reichstadt et un duc de Bordeaux ». Cette phrase excita, paraît-il, une indignation générale, et Weustenraad se fit l'écho du sentiment public dans une courte pièce que publièrent divers journaux. Je n'insiste pas sur ces strophes, qui sont fort médiocres, quoique bien intentionnées.

La même année, le poète adressait une longue épître, (148 vers,) intitulée le *Tribun*, à un journaliste belge, dont je n'ai pu découvrir le nom. Ce journaliste, après avoir combattu à côté de Weustenraad pour la cause de l'indépendance, faisait maintenant le jeu des orangistes en répandant le blâme sur tous les actes du pouvoir, et jetait ainsi le découragement et la discorde parmi les bons citoyens. Cette épître fut-elle publiée dans un journal de l'époque ? Je l'ignore. Elle ne m'est connue que par un manuscrit conservé à la bibliothèque de Maestricht. Malgré quelques vers énergiques, quelques mouvements assez éloquents, le morceau a peu de valeur. Le style en est tendu, emphatique, déclamatoire : c'est le style des articles que Weustenraad écrivait à la même époque. En somme, c'est moins de la poésie que de la polémique ou du journalisme versifié. L'auteur devait avoir beaucoup lu la *Némésis* de Barthélemy.

Quant au fond, *le Tribun* me paraît curieux et digne d'être publié, malgré une certaine obscurité résultant de l'abus du style noble et d'allusions à des événements oubliés ou peu connus. Au fait, ces allusions même n'offriraient-elles pas un intérêt historique?

Ces trois dernières pièces, exceptionnelles jusqu'ici dans l'œuvre poétique de Weustenraad, sont les manifestations d'un sentiment qui, au début, semble s'être exprimé surtout dans des articles de journal. On dirait que le poète et le publiciste, à cette époque, ne voulaient rien avoir de commun. Le patriotisme belge, qui inspirait vraisemblablement toute la production journalistique de Weustenraad, n'apparaît encore que çà et là dans ses vers.

Le moment est proche où, sous l'action de diverses circonstances, ce sentiment débordera largement dans son œuvre littéraire. Le poète et le patriote marcheront d'accord, ou, pour mieux dire, ils se confondront. Et, tout d'abord, Weustenraad fera le beau rêve de donner à la Belgique indépendante, sa patrie, une littérature nationale.





#### IV

## Une première ébauche de la Jeune Belgique

Ce n'est pas d'hier que date la prétention des Belges à posséder une littérature qui soit l'expression particulière de leurs mœurs, de leur « âme », de leur personnalité ethnique, une littérature nationale. Ils y songèrent avant que 1830 leur eût donné l'indépendance, avant même que, selon l'expression de l'historien de Gerlache, 1815 les eût faits nation, et maintes tentatives, intéressantes comme telles, attestent, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, voire à la fin du XVIII<sup>e</sup>, l'éveil graduel de notre conscience nationale dans le domaine des lettres. (1)

Ces tentatives ne furent pas heureuses. Quelles que fussent à cet égard les illusions des écrivains intéressés, on ne pouvait guère, aux environs de 1830, contester la médiocrité, pour ne pas dire la nullité, de

(1) Voir l'*Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830*, par FRITZ MASOIN Cf. POTVIN, *Histoire des lettres en Belgique*, dans *Cinquante ans de liberté*.

notre littérature. Le publiciste P.-F. Claes employa les loisirs que lui valut un emprisonnement aux Petits-Carmes, pour délit de presse, à rechercher, en deux articles fort remarquables (1), les causes de notre faiblesse littéraire et les remèdes qu'il convenait d'y apporter.

L'auteur discute d'abord cette théorie nouvelle et contredite par l'expérience qui veut que chaque nation ait sa littérature propre. Quoi ! une littérature pour chaque nation, même si celle-ci est la création récente et tout artificielle des traités politiques ? Même si cette nation n'a pas d'individualité marquée, et, ce qui est plus étonnant encore, si elle n'a pas de langue à elle, ni qui soit parlée par l'ensemble de ses citoyens ? Une « littérature belge », alors que les Belges parlent, les uns le flamand, les autres le français ? Ces premières pages, où l'on trouve des choses originales et justes mêlées à quelques erreurs, n'ont rien perdu de leur intérêt.

L'entrée en matière est, on le voit, assez pessimiste. Mais le publiciste belge, par une heureuse inconséquence, partage en fait le généreux préjugé de ses compatriotes, puisque, après avoir nié l'existence et jusqu'à la possibilité d'une littérature natio-

(1) Ces articles parurent d'abord dans la *Revue Belge*, qui, fondée en 1830, ne survécut pas à la Révolution. Ils furent réédités par la *Revue encyclopédique belge*, en 1834.

nale, il s'enquiert des conditions qui pourraient en favoriser l'éclosion et le développement. Il y voit bien des obstacles, dont le premier est dans le fait qu'il n'y a pas de langue belge. Il en cite d'autres, qui sont, notamment, la situation difficile faite dans notre pays aux écrivains de langue française par un gouvernement qui réserve ses faveurs aux « hollandisants » ; les entraves mises par ce gouvernement à la liberté de la presse ; la timidité des écrivains eux-mêmes, obstinément attachés, pour la plupart, aux genres désuets qu'autorise seuls le pseudo-classicisme. Mais le plus sérieux obstacle se trouvait certainement dans l'indifférence des Belges pour tout ce qui n'était pas intérêt matériel, bien-être positif et extérieur. C'était ce béotisme du public qu'il importait avant tout de combattre. En attendant, Claes appelait de ses vœux une ère d'indépendance et de liberté, qui, avantageuse aux Belges sous tous les rapports, favoriserait particulièrement chez eux l'éclosion d'une littérature nationale. Il vantait à nos écrivains un « sage romantisme », en leur recommandant « d'éviter comme peste et fièvre jaune toute espèce et toute apparence de timidité et de servilité soit littéraire soit politique », et, pour finir, les exhortait à « s'évertuer ».

Quelques-uns des vœux formulés par Claes étaient près de se réaliser. L'année même où il écrivait ces lignes, la Belgique soulevée conquérait son indépendan-

ce, dont il ne devait connaître que les prémices. (1) La liberté de la presse était garantie par la Constitution. La liberté des langues l'était aussi ; bien que la Révolution dût avoir pour résultat, par une inévitable réaction, une prépondérance momentanée du français. Vers le même temps, le romantisme, victorieux en France, pénétrait sans fracas dans notre pays, où il n'obtenait droit de cité qu'à condition de s'assagir. Le milieu belge, décidément, devenait favorable à la culture des lettres françaises.

On ne peut guère signaler chez nous, dans le courant des années qui suivirent immédiatement la Révolution, que des efforts littéraires isolés, parmi lesquels se placent les *Chants de réveil* de Charles Donald. Les quelques revues qui paraissaient en Belgique à cette époque n'avaient pas la prétention de concentrer et d'activer le mouvement littéraire belge. Sans doute jugeaient-elles que le moment n'était pas encore venu. L'effervescence révolutionnaire était à peine calmée, la situation du nouvel état continuait à être précaire, la politique absorbait presque toutes les énergies. Pourtant, de bons esprits voyaient nettement ce qui restait à faire après 1830 : « Une nation qui a la conscience d'elle-même, disait Nothomb (2), est, à la fois, une puissance intellec-

(1) J.-F. Claes mourut en 1831.

(2) *Essai historique et politique sur la Révolution belge.*

tuelle et politique : la Belgique politique s'est reconstituée ; la Belgique intellectuelle doit renaître ».

Chose remarquable, l'impulsion ne partit pas de Bruxelles, capitale du nouveau royaume, mais de Liège, que F. Grandgagnage, dans son *Alfred Nicolas*, paru en 1835, appelait un peu ironiquement « l'Athènes de la Belgique ». La grande cité wallonne était alors un ardent foyer de cet esprit de liberté dont le triomphe venait de nous donner l'indépendance. Elle était toujours « la Cité ardente » ! Plus qu'ailleurs dans notre pays, semble-t-il, on y avait conscience d'être belge. « Liège à cette époque, a dit Stecher, avait la fièvre de l'activité politique et même littéraire ; c'était comme un retour de cet esprit d'agitation novatrice qu'on a signalé à la fin du régime des princes-évêques » (1).

C'est à Liège que fut fondée, dans les derniers jours de 1834, très probablement sur l'initiative de Théodore Weustenraad, auditeur militaire en cette ville depuis 1832, l'*Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique*. Cette association eut pour organe la *Revue belge* (2), qui commença à paraître en 1835 ; année

(1) *Notice sur F. C. J. Grandgagnage, membre de l'Académie*, par J. STECHER.

(2) Il ne faut pas confondre cette *Revue belge* avec une autre revue du même nom, citée plus haut, et dont l'existence fut des plus éphémère.

de réveil intellectuel, « année climatérique et décisive pour la Belgique littéraire, dit encore Stecher, car elle vit en même temps naître à Gand et à Anvers le mouvement flamand ».

On lit avec intérêt le manifeste de la nouvelle association (1), publié au début de 1835 dans divers journaux et dans la première livraison de la revue. En dépit d'un style pauvre et emphatique, il respire toute la juvénile ardeur qui, cinq ans auparavant, avait fait la Révolution de septembre. On y lit notamment ceci : « La Belgique entre dans une ère nouvelle ; son rôle va différer entièrement de ce qu'il fut tant qu'il lui manqua l'indépendance. Dès qu'un pays est admis à prendre rang parmi les états européens, il contracte envers le reste de la grande famille des peuples l'obligation de verser au foyer commun son contingent de lumières ; il éprouve le besoin de concourir pour sa part à augmenter le tribut de savoir que l'Europe doit au reste du monde ». Ces lignes significatives de l'*Appel au public*, œuvre de Weustenraad, concernent notre renaissance intellectuelle en général. Il y a plus de netteté encore, et plus d'énergie, dans les rapports que le même écrivain eut à rédiger, en 1835 et en 1836, sur l'état de l'*Association*, dont il était le secrétaire général, et qui ont spécialement trait à notre renaissance littéraire. « *La Belgique,*

(1) *Appel et statuts de l'association, Revue Belge, 1835, 1<sup>er</sup> volume.*

dit Weustenraad, *a conquis son indépendance politique en 1830 ; il est temps qu'elle conquière également son indépendance littéraire...* Il y a un préjugé répandu, même en Belgique, sur l'incapacité littéraire des Belges. Ils seraient réduits à piller les idées d'autrui, à contrefaire les livres qui viennent de l'étranger. Si la littérature est « l'expression de la société », la Belgique peut avoir une littérature aussi bien que la France, l'Allemagne ou l'Angleterre, et que tout pays 1° instruit, 2° doué d'une langue souple et savante, 3° dont les institutions et les mœurs portent le cachet d'une individualité nationale. Or la Belgique réunit ces trois conditions ; elle est un des pays les plus instruits ; *sa langue est le français* ; elle est douée de la nationalité tant dans la vie publique que dans la vie privée... » J'abrège. Mais je souligne l'assertion de ce Maestrichtois, de ce patriote belge, pour qui *la langue littéraire de la Belgique est le français.*

Sa gallomanie, il est vrai, ne va pas au delà. Weustenraad n'a rien de ce qu'on appelle en Belgique un « fransquillon ». Il entend n'emprunter aux Français que leur langue et repousse tout le reste. Cette « indépendance littéraire » dont il nous parle, c'est surtout contre la France, on le devine, qu'il importe de la défendre, parce que la France, en vertu de la similitude de langue, est le pays dont nous subissons le plus l'influence. A cet égard, ses affir-

mations sont multiples et singulièrement énergiques : « *Nous voulons affranchir notre pays, dit-il, des tributs humiliants que lui impose la France* ». Et ailleurs : « *Il faut surtout renoncer à cette idée que la France seule peut et doit nous servir de guide* ».

L'influence de la littérature française, à cette époque, lui semblait particulièrement à craindre. Cette littérature traversait, en effet, la crise du romantisme frénétique et dévergondé, contre lequel d'excellents esprits, en France même, commençaient à protester. « Afin de prémunir nos jeunes écrivains, disait-il, contre les dangers d'un servilisme propre à dénaturer le type national, nous cherchons à hâter la réaction qui se manifeste, au profit de la morale et de la raison, contre cette littérature honteuse, qui exploite, dans un intérêt purement matériel, les plus ignobles passions de l'époque ». Cette phrase ne se recommande pas par son atticisme, et elle semble témoigner d'un goût un peu timide. Les mots de « raison » et de « bon sens », à cette époque, se rencontrent plus souvent qu'il n'est légitime dans les manifestes de notre jeunesse littéraire. Peut être aussi Weustenraad oppose-t-il avec une excessive insistance la « gravité » belge à la « légèreté » française. « Le caractère national est essentiellement grave, dit-il. Ne disputons pas à ces messieurs le privilège de ce babil spirituel et élégant dont eux seuls possèdent le secret. Ce ton ne nous va guère : notre génie et nos mœurs y répu-



gnent.. Que la raison et le bon sens dominant dans nos écrits ». En vérité, tout cela est d'une tournure bien bourgeoise ; et l'on est tenté de trouver, quand on lit les essais littéraires parus en Belgique vers 1835, que la « gravité » de nos pères ressemblait parfois à de la « lourdeur ».

Il faut cependant aimer le zèle que les fondateurs de la *Revue belge* mettaient à garder intact le « type national » ; zèle qui, vraisemblablement, n'eût guère été moindre, si la littérature française, en 1835, n'avait pas été en proie au romantisme effréné. Car il s'agissait de quelque chose de plus important que l'originalité littéraire. La littérature, étant surtout considérée comme l'expression du caractère national, comme une preuve de notre existence propre en tant que nation, devait surtout servir à nous distinguer nettement d'un peuple avec qui on n'était que trop porté à nous confondre. En conséquence, le caractère essentiel de notre premier essai de renaissance littéraire consiste en ceci, qu'il fut tout national, tout belge, et témoigna d'une réaction consciente et volontaire contre l'influence française. Sans doute, c'est en vain qu'on prétend échapper, dans le domaine littéraire, à l'influence d'un peuple dont on parle la langue. Les fondateurs de la *Revue belge* firent pourtant ce rêve. Nos littérateurs réagirent autant qu'ils purent, en 1835, contre une influence à laquelle, quarante

ans plus tard, ils devaient se prêter si complaisamment.

On démêle sans peine les raisons de cette attitude. J'ai indiqué tantôt la principale. Je crois en trouver une autre dans les sentiments que les Français professaient pour nous à cette époque : on voit par moments percer, dans les articles que leurs écrivains nous consacrent, un sans-façon, un dédain, un mépris même, qui devaient piquer au vif nos ancêtres. Ces articles étaient-ils bienveillants ? Leur bienveillance avait quelque chose de protecteur et n'était guère moins désobligeante. La Belgique était traitée tantôt comme une Béotie, tantôt comme une province française momentanément détachée de la mère-patrie. La « contrefaçon littéraire », pratiquée chez nous au détriment des auteurs français, donnait lieu à des attaques très vives et assez justifiées d'ailleurs, dans leurs journaux et leurs revues. Enfin il faudrait ignorer la nature humaine pour croire que les Belges, en 1835, devaient être fort reconnaissants aux Français de leur intervention en 1831 et en 1832, qui n'avait sauvé la Belgique qu'en faisant éclater sa faiblesse militaire ; d'autant plus que cette intervention, il est à peine nécessaire de le dire, n'avait pas été absolument désintéressée.

L'*Association nationale* ne voulait pas seulement soustraire notre littérature à l'influence étrangère. Son ambition était plus haute. Elle prétendait que notre

littérature exerçât à son tour une influence sur l'étranger. Son premier manifeste, on s'en souvient, parlait déjà de « l'obligation contractée envers le reste de la grande famille des peuples, de verser au foyer commun un contingent de lumières ». Weustenraad insiste sur cette idée dans son rapport de 1835 : « Sachons, dit-il, protéger nos écrivains contre les sarcasmes des sots, contre l'idiotisme des indifférents, contre les préventions des hommes à idées fixes, qui, par la seule raison qu'une chose n'existe pas, en nient la possibilité... Propageons leurs œuvres, des génies s'élèveront, et *dans vingt ans, dans dix ans peut-être, l'étranger à son tour deviendra notre tributaire* ». Paroles prophétiques ! Weustenraad ne se trompait que de quarante ou cinquante ans ; ce n'est pas en 1845 ni en 1855, c'est dans les dernières années du dix-neuvième siècle, que, grâce au talent d'un Verhaeren et d'un Maeterlinck, l'étranger a pu véritablement devenir « notre tributaire ».

La *Revue belge*, organe de l'*Association nationale*, devait être, selon les vues de ses fondateurs, un recueil ouvert à tous les écrivains sans distinction de doctrines littéraires ou politiques ; en somme, elle se proposait de réaliser dans le domaine littéraire l'*Union* qui avait triomphé, en 1830, dans le domaine politique. Elle prenait ce nom de littérature dans son acception la plus large. Outre des contes, des légendes, des poésies, des études critiques, elle pu-

bliait des récits historiques, qui pouvaient avoir un caractère littéraire, et des travaux sur l'économie sociale, l'instruction publique, les chemins de fer etc., qui en étaient moins susceptibles. L'histoire passait même avant la littérature proprement dite. Et, en général, cette littérature, tout intéressante qu'elle était par endroits, comme tendances ou même comme réalisation, n'avait pas sa fin en elle-même, à ce qu'il semble. Weustenraad parlait, dans une lettre au Roi, que reproduisait son rapport de 1836, de la « création d'une littérature vraiment nationale, et de la *propagation de toutes les idées qui tendent à la consolidation de notre indépendance.* » On voit que l'écrivain belge donnait à ces mots, « littérature nationale », un sens assez différent de celui que nous leur donnerions aujourd'hui. C'est surtout par le choix des sujets que notre littérature fut d'abord nationale. Que trouvons-nous dans la *Revue belge*? Des récits historiques et romanesques retraçant tel épisode glorieux de nos annales, remettant en lumière tel héros belge oublié, de romantiques « promenades » destinées moins encore à nous révéler la beauté de nos sites qu'à commémorer les souvenirs historiques qui s'y rattachent; des articles sur « l'orgueil belge », sur les artistes, les chemins de fer, l'industrie belges; de vives polémiques engagées avec des publicistes français au sujet de notre nationalité. Presque toute cette littérature porte l'empreinte des

circonstances, qui, en ce moment, se prêtaient peu, dans notre pays, au recueillement qu'exige la création littéraire. Il est vrai que les mêmes circonstances favorisaient le sentiment national, où nos écrivains pouvaient trouver et trouvèrent parfois une source d'inspiration.

Quoi qu'il en soit, l'*Association* n'atteignit pas le but qu'elle se proposait. Elle ne donna pas à la Belgique la littérature qu'elle lui avait promise. La *Revue belge* groupa quelques écrivains de talent, parmi lesquels on remarque Théodore Weustenraad, qui cependant s'y signala plutôt comme polémiste que comme poète : mais elle ne révéla aucune personnalité littéraire vraiment éminente. Dans ces conditions, elle ne pouvait sérieusement songer à vaincre, en Belgique, ce que Weustenraad appelle « l'opaque indifférence de la foule ». Au reste, les encouragements lui firent défaut. La presse, qui aurait pu agir sur le public, donna généralement l'exemple du silence et de l'inertie. Les pouvoirs ne firent rien, ou firent peu de chose, pour seconder une entreprise vraiment nationale. Le roi Léopold I<sup>er</sup> semble pourtant s'être intéressé aux efforts de l'*Association* : il le prouva par l'envoi réitéré d'un subside, qui, pour l'époque, était assez élevé.

Il ne faut donc pas s'étonner si le beau mouvement d'enthousiasme qui, en 1834, avait donné naissance à l'*Association*, fut suivi d'un découragement assez

rapide. La commission centrale avait été établie à Liège, et les trois quarts de ses membres étaient d'ailleurs liégeois. Des sous-commissions devaient avoir leur siège dans les villes de Bruxelles, Anvers et Gand ; elles paraissent n'avoir jamais existé qu'à l'état de projet. Dès la troisième année de son existence, la *Revue belge* renonçait à publier le rapport sur l'état de l'Association et la liste de ses membres. Sans doute avait-elle d'excellentes raisons pour cela. Elle ne cessa cependant de paraître qu'en 1843 ; ou, pour mieux dire, elle se métamorphosa, cette année-là, en la *Revue de Liège*, revue plus modeste, et dont le programme, le titre l'indique déjà, n'était pas de donner à la Belgique une littérature.

A tout prendre, la collection de la *Revue belge* mérite d'être feuilletée : elle est pauvre en révélations littéraires, mais intéressante par les tendances, par l'esprit dont elle témoigne. Il semble que cette revue ait moins contribué, chez nous, au développement des lettres proprement dites qu'à celui des études historiques.

## Weustenraad critique et polémiste

La *Revue belge* publia seulement quelques-unes des poésies de Weustenraad ; elles ne comptent pas parmi ses « chefs-d'œuvre » et figurent presque toutes dans les premières livraisons. En revanche on trouve de lui, dans ce périodique, une assez longue série d'ouvrages en prose, comptes-rendus critiques, récits historiques, articles de polémique ou de politique, littérairement médiocres pour la plupart, mais très intéressants en ce qu'ils reflètent, avec les sentiments et les idées de Weustenraad, ceux d'un grand nombre de Belges à cette époque de notre histoire.

On peut passer rapidement sur ses comptes-rendus critiques. Il y pêche manifestement par excès d'indulgence. Son patriotisme lui fait exagérer la valeur d'un De Decker ou d'un Labar, poètes aujourd'hui oubliés, qui n'avaient guère que le mérite d'être nés belges, et même d'un Grandgagnage, tout remarquable que soit l'humoristique auteur d'*Alfred Nicolas*.

Oserons-nous le lui reprocher? Weustenraad est-il le seul de nos critiques qui, à son insu ou à dessein, ait patriotiquement surfait le talent d'un écrivain belge, dans le but de faire croire à l'existence d'une « littérature belge »?

Ces articles nous renseignent du moins sur les idées littéraires de l'auteur, qui durent être celles d'une bonne partie de notre jeunesse aux environs de 1835. Il répudie la froide et laborieuse littérature de l'âge précédent. C'est, dit-il, perdre son temps que de le donner aux imitations, aux traductions, aux idylles, aux madrigaux, aux fables, à toutes les puérités où se complaisait le classicisme agonisant. « Si vous saviez combien on est fatigué de tous ces petits vers qui *ne disent rien, ne prouvent rien*, n'éveillent aucun grand sentiment, aucune grande passion... La poésie ne vit que d'émotions. Que votre talent s'applique donc à éveiller en nous celles dont vous nous croyez susceptibles. Etudiez nos besoins, nos affections, nos sympathies. Pénétrez donc le cœur des hommes et des choses au lieu de voltiger autour de la surface, et cherchez vos inspirations dans tout ce qui vous paraît grand, utile et juste. (1) » Toutes ces généreuses exhortations ne laissent pas d'être un peu vagues. Elles pourraient, semble-t-il, se résumer — et se préciser — à peu près de la manière suivante :

(1) *Revue belge*, 1835, t. 1, p. 60.



« Mettez dans votre œuvre une émotion, une pensée ; ne vous isolez pas, soyez de votre temps, proposez-vous, en émouvant vos contemporains, de les instruire et de les ennoblir... » Weustenraad est romantique, mais d'un romantisme plus soucieux d'élever l'âme et le cœur que de charmer l'imagination, et où l'on croit reconnaître l'influence de Schiller. Il regrette que le romantisme français ne se soit pas « soutenu à la hauteur où Chateaubriand, Lamartine et les premiers travaux de Hugo l'avaient élevé. » Ailleurs, il appelle Lamartine « le grand poète français ». Et il loue longuement (1) un ouvrage belge qui est, en même temps qu'un éloge de la Belgique, une satire du romantisme exagéré. Il s'agit des *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique*, par Justin \*\*\*, pseudonyme de Fr. Grandgagnage. Ce livre curieux et trop oublié eut chez nous, en 1835, presque la portée d'un manifeste littéraire. L'auteur prétend combattre le romantisme français de l'époque, ou, comme il dit, l'ultraromantisme, par ses propres armes, qui sont l'horrible et le grotesque. Dans ce dessein, il nous conte la plaisante odyssée de M. Alfred Nicolas et de son serviteur Gaspar, — Don Quichotte et Sancho Pança, — à travers le jeune royaume de Belgique. La lecture des romans de l'école nouvelle a tourné la tête

(1) *Revue belge*, 1835, t. 1, p. 352-372 ; t. 2, p. 35-68.

au pauvre homme ; possédé d'une idée fixe, il va par monts et par vaux en quête de scènes macabres ou horribles, d'inspirations romantiques. Le serviteur partage la folie de son maître, qu'il exagère. Cette histoire donne lieu à des parodies assez grossières dans leur truculence, mais souvent amusantes, de la littérature frénétique en vogue à Paris vers 1834. L'*Alfred Nicolas* de Grandgagnage est plus divertissant, à tout prendre, que maint ouvrage similaire, l'*Ane mort et la femme guillotinée*, de Janin, par exemple.

Seulement, si Justin \*\*\* combat « l'horrible dévergondage de la littérature nouvelle », ce n'est pas tant par délicatesse de goût (car son goût n'est guère délicat), que par patriotisme. Il veut détourner les jeunes Belges de l'imitation des auteurs français quels qu'ils soient, classiques ou romantiques.

Weustenraad se refusait à suivre jusqu'au bout, dans ce nationalisme littéraire, son excellent ami Grandgagnage. Non seulement celui-ci voulait que le littérateur belge se gardât de l'imitation française et cherchât en Belgique ses motifs d'inspiration, mais encore il accordait aux poètes belges certaines libertés de versification (hiatus, élision, etc) qui tendaient à les faire « versifier pour l'oreille et non pour l'œil », et il allait jusqu'à recommander à nos écrivains l'usage d'une langue spéciale, d'un français plus libre et plus naïf, abondamment relevé de wallonismes : « La forme emporte le fond ; c'est un vieil

axiome. Eh bien ! mon ami, l'axiome s'applique à la poésie, comme à la procédure, comme à la politique, comme à toutes les choses de ce monde en relief. Créons-nous un système propre de versification, un système à part, un système à nous. Après cela, *parlons tout bonnement le français de Belgique* ; mêlons-y sans façon, comme la Grèce a fait ses dialectes, quelques-unes de ces expressions si heureuses dont nos patois fourmillent ; et, séparés par la forme de l'Héli-con français, nous le serons bientôt par le fond ; notre poésie prendra son caractère ; nous ne lirons plus les vers de Hugo que comme les vers allemands ; des ailes vont nous pousser, des cornes peut-être, des poils, enfin je ne sais quoi. Mais nous aurons du moins notre moi poétique, comme nous avons enfin notre moi politique ». (*Voyage et aventures de M. Alfred Nicolas*, tome I, chap. IX.)

Weustenraad consentait à discuter les théories de Grandgagnage relatives à la versification : mais il repoussait son régionalisme linguistique : « La langue française, lui objectait-il, a été centralisée, c'est Paris qui fait la loi, le français est la loi de Paris... Paris est non seulement la capitale de la France, c'est encore la capitale de la langue française. » L'expression est bizarre, mais l'idée est juste.

En maint endroit, le poète déplore la proverbiale « indifférence du public belge en matière littéraire », que P.-F. Claes avait déjà dénoncée, cinq ans plus tôt,

et qui devait longtemps encore exciter les doléances de nos écrivains. Comme J.-F. Claes, il reproche à nos critiques l'étrange manière dont ils s'acquittent de leur fonction ; les uns ne considèrent que les opinions politiques de l'écrivain, se demandent s'il est catholique ou libéral, royaliste ou républicain, et lui accordent du talent en conséquence ; les autres sont des pédants confinés dans les questions de forme, discutant la légitimité d'une image ou d'une tournure ; presque tous montrent une sévérité plus propre à décourager qu'à éclairer le débutant. « En vérité, dit Weustenraad, ils semblent ignorer que la culture des lettres, comme celle des sciences et des arts, importe beaucoup plus que la prospérité matérielle à la grandeur de la patrie. La gloire dont les arts, les sciences et les lettres dotent un pays, est impérissable. Elle survit à toutes les commotions politiques, entretient le feu sacré de la nationalité dans le cœur même d'un peuple assis sur les ruines de la patrie ou errant parmi les nations étrangères, dore l'esclavage de l'opprimé et double la vie de l'homme libre. » (1) Cette haute conception de la littérature est à noter ; elle est bien d'un Belge de 1835, d'un homme chez qui le patriotisme prime tous les autres sentiments.

Le patriotisme inspire également un article sur Anneessens et même, jusqu'à un certain point, une description de la grotte de Tilff, qui parurent tous deux

(1) *Revue belge* 1835, tome 1, p. 188-190.

dans la *Revue belge*. A peine nos ancêtres avaient-ils conquis l'indépendance, qu'ils s'étaient mis à chercher dans l'histoire les titres de noblesse de leur nationalité. D'autre part, on avait décidé d'élever des statues aux « Belges illustres » qui, par leur courage, leur vertu ou leur talent, honorèrent la patrie. Les Belges illustres étaient nombreux. Auquel d'entre eux écherrait d'abord cet honneur? On faisait diverses propositions; Weustenraad, poète démocrate, raconta (1) la mort héroïque du doyen des chaisiers de Bruxelles, un de ceux qui, d'après lui, en étaient les plus dignes.

En même temps qu'ils ouvraient leurs annales, les Belges commençaient l'exploration de leur pays, qu'ils connaissaient mal. Leur patriotisme trouva ici un adjuvant dans le romantisme, qui avait pénétré en Belgique au moment où triomphait la Révolution. Successivement, ils visitaient les bords de la Meuse, encore à demi vagabonde, remontaient le cours de ses sauvages affluents, s'aventuraient dans la mystérieuse Ardenne... Ce serait une tâche tentante, pour un chercheur doublé d'un poète, que de raconter la découverte de l'Ardenne par nos artistes et nos écrivains. En général, les Belges de 1835 aimaient les paysages moins pour leur beauté propre que pour les événements dont ils avaient été le théâtre. Leurs descriptions ne sortent guère du vague ou

(1) *Revue belge* 1835, tome 2, p. 145-159.

de la banalité. Les relations de promenades ou d'excursions que publia la *Revue belge* sont quelconques et servent surtout à encadrer des récits historiques ou légendaires. Ce n'est que peu à peu que nos écrivains s'essayeront à rendre avec sincérité les aspects du pays natal; une vision personnelle se fera jour graduellement sous l'amas des réminiscences littéraires ou historiques. Peut-être les littérateurs devront-ils, ici, recevoir des peintres l'initiation décisive...

Weustenraad fit beaucoup de promenades aux environs de Liège; avec son ami Grandgagnage il fut de ceux qui, en 1837, explorèrent, au péril de leur vie, la grotte de Tilff, récemment découverte. La *Revue belge* publia (1) un récit de cette expédition, écrit pour moitié par chacun des deux explorateurs, et dont la valeur littéraire est assez mince. Les dernières lignes, qui sont de Weustenraad, méritent cependant d'être signalées. Malgré leur emphase et leur naïveté, elles témoignent d'un sentiment sincère : « Dieu et les hommes ont à l'envi répandu sur ces bords les prodiges de la création, les enchantements des souvenirs historiques et les splendeurs de l'art... Vienne donc un peintre qui sache faire revivre sur la toile toutes les merveilles du sol natal !... On calomnie notre pays, on médit de notre climat... Qu'il se lève donc un vengeur parmi nos jeunes pein-

(1) *Revue belge* 1837, tome 6, p. 261-292.

tres, et tous nous applaudirons à son œuvre de réhabilitation et de justice. »

D'autres articles sont plus spécialement l'œuvre du publiciste : ils concernent notre nationalité et nos mœurs, notre indépendance et les moyens de la sauvegarder. L'importance du sujet traité, et le ton habituel, qui est celui d'une vive polémique, font qu'ils l'emportent en intérêt sur les précédents.

Trois d'entre eux furent écrits en réponse à des études que des écrivains français avaient consacrées à la Belgique. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Français s'intéressent à nos faits et gestes. Dès 1835, ils admiraient la prospérité matérielle de notre pays, et ils le considéraient avec l'attention que mérite une « terre d'expérience ». Ils en firent l'objet de maintes études, qui parurent, pour la plupart, dans la *Revue de Paris*. Les unes étaient sérieuses, documentées et impartiales, comme celles de Nisard et de Schoelcher, qu'on relit avec plaisir ; les autres étaient entachées de la légèreté, de la fatuité impertinente, dont les Français de ce temps-là étaient assez coutumiers quand ils voulaient bien s'occuper de nous. Tantôt ils raillaient notre lourdeur, notre rusticité, notre béotisme ; tantôt, au contraire, ils affectaient de voir en nous des frères, des Français momentanément arrachés à la France et qui devaient lui être rendus tôt ou tard. Les sentiments que nous leur inspirions oscillaient entre

l'intérêt, le dédain, la sympathie, le dépit, la convoitise...

On conçoit du reste qu'ils n'aient pu, en 1835, considérer notre pays d'un œil indifférent ou impartial. Nos provinces n'avaient-elles pas, pendant vingt ans, fait partie de la France? Les traités, il est vrai, les avaient ravies à la « grande nation » pour les faire entrer dans une combinaison politique dirigée contre elle. Mais les traités ont la vie courte, et les Belges, au bout de seize années, s'étaient rendus indépendants. Leur émancipation avait pu faire concevoir secrètement aux Français, qui y avaient aidé, des espérances trop vite déçues, mais que l'avenir se chargerait peut-être d'exaucer. Les chauvins rêvaient toujours la frontière du Rhin...

De leur côté, les Belges, à cette époque, montraient un patriotisme d'autant plus ombrageux que leur indépendance, récemment conquise, semblait encore assez précaire. Il n'est pas surprenant qu'ils aient lu avec une curiosité méfiante les articles des publicistes français sur la Belgique, et qu'ils aient été portés à s'en exagérer le caractère désobligeant. Telles étaient du moins les dispositions de Weustenraad, qui répondit dans sa revue à trois de ces articles.

La première fois, (1) il eut la partie belle. Un

(1) *Revue belge* 1835, tome 2, p. 327-339.



certain E. de Beaulieu venait de publier une étude intitulée *la Vie politique des Belges*, riche en inexactitudes, en inepties ou en commérages sur notre gouvernement, nos mœurs et nos institutions, et que je me garderai bien d'analyser. On saura seulement que le maladroit publiciste, après avoir formulé maintes critiques de détail équivalant à dire que la Belgique est mal gouvernée et mal administrée, reconnaît que, « malgré ces obstacles ou ces contradictions, le peuple belge est, par excellence, le peuple riche, tranquille, heureux et libre en Europe ». Weustenraad ne manque pas de relever cette incon séquence : un peuple prospère ne peut être un peuple mal gouverné. Et il prend note des éloges décernés par de Beaulieu pour s'en servir contre lui à l'occasion.

L'ironie domine, dans cet article, une ironie assez lourde, je l'avoue ; la raillerie se démasque souvent, une raillerie qui va jusqu'au sarcasme et à l'insulte. L'ensemble est déclamatoire, mais vigoureux ; et à toutes les pages éclate un sentiment nouveau, qui inspirera désormais la plupart des œuvres de Weustenraad, la *fierté belge*.

Peu de temps après, un de nos journaux, le *Courrier belge*, ayant attaqué certains écrivains français de la nouvelle école, (Jules Janin entre autres), qu'il appelait des « gamins de littérature », la *Revue de Paris* publia contre la Belgique un article anony-

me si violent et si injurieux, que l'éditeur Dumont, par les soins de qui paraissait, dans notre pays, l'édition de contrefaçon de ce périodique, jugea prudent de ne pas le reproduire. L'auteur de cette diatribe nous accusait de manquer de nationalité; il s'élevait, après beaucoup d'autres, contre la contrefaçon littéraire pratiquée chez nous, et invitait les écrivains français lésés dans leurs intérêts à réclamer des chambres françaises l'extirpation de cet abus en Belgique. « Que la contrefaçon repasse le Rhin, disait-il, qu'elle se réfugie à La Haye ou à Coblençe, peu nous importe, mais du moins le pays le plus limitrophe de nous, le pays que protègent notre drapeau et nos armes, ne sera pas le premier à dépouiller et à injurier nos gloires ». Il reprochait à nos journalistes de « déverser journellement, dans des feuilles qui ne sont pas même signées, le mépris le plus lâche sur nos gloires littéraires ». Ces pages écrites *ab irato*, qui rendaient le peuple belge tout entier responsable des intempérances de plume d'un obscur journaliste, ne pouvaient laisser Weustenraad indifférent. Il y répondit dans la *Revue belge (Nouvelle agression de la Revue de Paris; 1836, tome 3, p. 68-91)*.

Le ton est grave, cette fois. Le poète patriote n'entend pas raillerie quand on dénie aux Belges la nationalité, « afin, dit-il, de nous préparer aux arguments sur lesquels, plus tard, sans doute, on établira la nécessité de nous enlever nos droits à la liberté et à l'indé-

pendance ». Il s'attache donc à la démontrer, cette nationalité qu'on nous refuse. Il peint les mœurs du peuple belge, il trace un tableau idyllique de l'union, de l'harmonie, de l'ordre qui règnent entre ses concitoyens; il déroule les annales de la Belgique, évoque la longue série des générations qui défrichèrent le sol, bâtirent les villes, conquièrent les droits, gardant jusque dans l'oppression et l'asservissement un indomptable esprit d'indépendance. Il montre partout sur le sol belge les signes d'une indestructible nationalité.

Il est moins heureux quand il répond au reproche de « plagiat, de vol, de contrefaçon ». La cause qu'il défend est mauvaise, et les arguments invoqués en faveur des Belges contrefacteurs sentent le sophisme. Je n'insiste pas. Un passage intéressant est celui où Weustenraad se demande pour quelle raison la contrefaçon, pratiquée par tous les peuples de l'Europe, devrait être interdite aux Belges uniquement. « Le pays le plus limitrophe de la France, disait-on, le *pays que protègent et leur drapeau et leurs armes* ne devrait pas être le premier à *voler* des frères. » « Oui, répond Weustenraad, la France protège la Belgique. C'est à l'ombre de ses drapeaux que notre Révolution s'est accomplie et que se consolide notre indépendance. Aussi nous empressons-nous de lui en témoigner ici toute notre gratitude. Mais que la France soit juste à son tour. Qu'elle n'oublie point

que, pendant quinze ans, les Belges ont versé, sur tous les champs de bataille de l'Europe, le plus pur de leur sang, pour la défense de son territoire et la propagation des principes *de sa Révolution*. Qu'elle sache bien que, si jamais les Rois du Nord, dédaignant les leçons de l'Histoire, se disposaient à tenter une nouvelle invasion, les Belges seraient là pour les arrêter à leur premier bond, et feraient à la France un rempart de leur jeune et belle armée ».

La *Revue de Paris* avait invité « tout ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé parmi les écrivains français » à s'adresser aux chambres françaises pour obtenir la suppression de la contrefaçon belge. Weustenraad, en une ample prosopopée, les fait défiler, tous ces écrivains prétendus nobles et élevés, il définit leur œuvre en en soulignant le caractère immoral et antisocial, et nous les montre plaidant successivement leur cause. L'un après l'autre, se présentent à la barre J. Janin, Balzac, Sue, Dumas, Soulié, Hugo, Barthélemy, Sand, Scribe ; les principaux prennent la parole, et il est permis de les trouver prolixes. En outre, faute de recul, presque tous ces écrivains semblent mis sur la même ligne, et nous nous étonnons aujourd'hui de voir Hugo voisiner avec Soulié et Barthélemy, dans un cortège qu'ouvre Janin et que ferme Scribe.

L'article a souvent le caractère d'une profession de foi littéraire. Weustenraad y relève quelque part

le reproche fait à la presse belge de « déverser chaque jour le plus insultant mépris sur les gloires littéraires de la France ». Il faut s'entendre, dit-il. La presse belge n'a que du respect pour « les écrivains qui consacrent leurs veilles à de nobles travaux, qui font servir les enseignements de la science et de l'histoire à l'amélioration des hommes ». Suit une énumération d'auteurs français, parmi lesquels figurent tous les principaux historiens de l'époque et, en fait de poètes, Chateaubriand, Lamartine, Vigny, Delavigne, Béranger, Barbier. « Mais, poursuit Weustenraad, elle méprise tous ceux qui, méconnaissant la noble mission de l'écrivain, consacrent leur incontestable talent et leur beau génie à la propagation des doctrines les plus immorales et les plus révoltantes, prennent un plaisir infernal à déraciner de l'âme tout sentiment de générosité, de foi, d'amour et d'ordre... et cela dans un but de lucre ». Weustenraad ne nomme pas les écrivains immoraux et mercantiles qu'il flétrit en termes si prudhommesques ; mais on peut croire que les auteurs malmenés plus haut sont du nombre. On trouvera que le publiciste belge avait le goût bien timide. Mais les excès du romantisme effrayaient, chez nous, maints bons esprits, et, de plus, en 1835, quelques-uns de ces grands écrivains français que Weustenraad nous paraît proscrire si indûment, Hugo et Sand entre autres, venaient précisément de publier

quelques-unes de leurs œuvres les plus discutables. Est-ce faire preuve d'un goût timoré que de ne pas aimer *Lélia* et *Jacques*, *Lucrèce Borgia* et *Marie Tudor* ? N'est-ce pas plutôt montrer un jugement sain ?

Cet article est d'une extrême violence. Le rédacteur anonyme de la *Revue de Paris* y est traité de « misérable », ses accusations sont « de lâches insultes », son factum est un « misérable pamphlet ». Tout autre est le ton de la *Lettre à M. Michel Chevalier* (*Revue belge*, 1836, tome 4, p. 164-175). Cet économiste, envoyé dans notre pays par le gouvernement français pour « étudier les machines », avait élargi le champ de ses observations, et venait de consacrer à la Belgique en général une étude inexacte sur plus d'un point, mais bienveillante et presque toujours élogieuse. Ces excellentes intentions ne suffirent pas à désarmer Weustenraad, qui répondit à l'écrivain français sur le ton du persiflage, du dédain, de la supériorité impertinente. « J'honore votre talent et je respecte votre caractère, je suis persuadé qu'il ne faut attribuer qu'à l'irréflexion et à la légèreté, parfois aussi à une vanité nationale déplacée, les erreurs que renferme le récit de votre excursion dans nos provinces ». Un tel début promettait. Et Weustenraad épiluchait l'article de M. Chevalier, en relevait, avec un malin plaisir, les bévues ou les contradictions.

Le publiciste français parlait quelque part des fortifications de Mons, des remparts de Charleroy, de Namur et de Huy, « qui, bâtis contre nous, sont pour nous aujourd'hui ». Weustenraad le prie de distinguer : « Si ces belles forteresses sont pour vous, elles ne sont pas à vous, elles cesseraient même d'être pour vous du jour où, vous préparant à réaliser par la force votre rêve de la *frontière du Rhin*, vous tenteriez le moindre effort contre notre indépendance ».

M. Chevalier ayant observé que notre pays est le prolongement du sien, Weustenraad affecte d'en tomber d'accord. « Mais, ajoute-t-il aussitôt, ce n'est pas une raison pour que vos hommes politiques songent à l'annexer. Nous n'avons pas de frontières naturelles, c'est vrai ; mais le patriotisme et le courage des Belges, leur indomptable amour de l'indépendance en tient lieu ». Cet article apparaît ici comme une « source » du poème intitulé *Aux conquérants parisiens*, que Weustenraad écrira quatre ans plus tard. Des vers entiers de cette pièce s'y rencontrent déjà, presque textuellement, mêlés à la prose. D'autres passages de la *Lettre à M. Chevalier* paraissent l'avoir inspiré dans la composition de la même poésie. Tel est celui où il réfute une assertion de cet écrivain d'après laquelle la liberté belge serait fille de la liberté française : « Les communes des Flandres, du Brabant et de Liège avaient déjà organisé dans leur sein, sur d'admirables bases d'économie sociale,

les gouvernements démocratiques, quand la France rampait encore au pied de ses maîtres absolus... Votre émancipation politique ne date que de la Constitution de 1791, tandis que la nôtre remonte à la Paix de Fexhe et à la Joyeuse Entrée... Vous contestez encore aux Belges modernes l'honneur d'avoir obéi à des inspirations toutes nationales en secouant naguère le joug d'un prince étranger. La Révolution de septembre, dites-vous, n'est qu'un plagiat de la Révolution de juillet. C'est là une vieille accusation, qui a traîné dans tous les pamphlets dirigés contre nous... Ignorez-vous que l'exaspération contre les Hollandais régnait dans nos provinces longtemps avant qu'on pût prévoir la Révolution de juillet? »

Les dernières pages de l'article sont particulièrement savoureuses. Michel Chevalier ayant déclaré que « la Belgique était française par les mœurs, » ce qui, sous sa plume, constituait évidemment un éloge, Weustenraad feint d'abord de s'en réjouir et de triompher vis-à-vis de ceux qui, naguère, raillaient notre rusticité et notre barbarie. Mais l'ironie de cette joie se démasque bientôt, et le polémiste relève malicieusement une contradiction échappée à Chevalier : « Après avoir rendu un hommage éclatant à l'urbanité de nos mœurs, vous dites que le seul rapport que les Belges modernes conservent avec les beaux-arts, leur seul effort pour exploiter le champ de l'intelligence consiste dans la contrefaçon littéraire. Comment avons-



nous donc pu arriver à la hauteur de la civilisation française sans cultiver ni les arts, ni les lettres, ni les sciences, où la France excelle?... Autre incon séquence : vous admirez notre industrie ; accordez-nous donc quelques connaissances mathématiques, physiques, chimiques, etc. Bornez-vous à dire que les lettres et les beaux-arts sont négligés en Belgique. Encore ne l'admettrons-nous que sous bénéfice d'inventaire. Nous avons des artistes de talent, et, depuis 1831, la Belgique s'est enrichie de diverses institutions utiles créées ou organisées par le gouvernement dans le but d'agrandir le domaine de l'intelligence et de hâter la restauration des lettres, des sciences, des arts ». Weustenraad expose alors tout ce qui, de 1831 à 1836, a été fait chez nous dans cet esprit ; et il ajoute judicieusement : « Si le gouvernement s'est décidé à encourager comme il le fait l'instruction, les lettres et les arts, c'est qu'il y a été poussé par l'instinct, par le vœu de la population ; car cette population sait sacrifier à quelque chose de mieux que ce que vous appelez, Monsieur, le Veau d'or ».

« Ne nous signalez donc plus à la France, Monsieur, comme un peuple usé et décrépité. Faites-nous grâce de ce blâme injurieux, faites-nous grâce même de vos éloges. En croyant flatter notre amour-propre, vous blessez la vérité ». Il serait difficile d'être plus dédaigneux et plus insultant.

En général, les Belges ne trouvent pas mauvais

qu'on les prenne pour des Français. Cette confusion, que justifient du reste maintes affinités, leur semble plutôt agréable et flatteuse. Mais Weustenraad les nie, ces affinités. A cette occasion, il trace même du caractère belge une image passablement avantageuse, dont tous les traits s'opposent à ceux qui constituent le caractère français. Et il s'appuie sur des statistiques pour démontrer que le Belge est plus instruit, plus honnête, plus moral que le Français. Il s'en faut donc de beaucoup que la Belgique lui semble « française par les mœurs ». Bien au contraire : Weustenraad, dans son chauvinisme, est près de trouver injurieux pour ses compatriotes le rapprochement fait par M. Chevalier.

Ce n'était pas seulement à l'égard de la France que son patriotisme affectait cette intransigeance farouche. Un certain abbé G. Moens, auteur de *Considérations sur la Révolution belge de 1830*, (1) » ne fut pas mieux traité que l'économiste Chevalier. Orangiste et absolutiste, ce personnage contestait les griefs des révolutionnaires belges et l'utilité de la révolution. Weustenraad lui répond dans un article (2) où la verve, la moquerie, l'ironie et la violence abondent, à défaut de goût. L'article est très étendu, et je ne songe pas à le résumer. Le malchanceux abbé y est tour à tour accusé de mensonge, de malveillance,

(1) Liège, Jeunehomme frères, édit.

(2) *Revue belge*, 1836, tome 4, p. 457-481.

d'ignorance, de contradiction, d'absurdité ; ses fautes de français et ses impropriétés de style sont relevées, avec une joie féroce, par le virulent polémiste, qui, dans une telle lutte, ne connaît nuls ménagements.

Seulement Weustenraad était libéral aussi convaincu qu'ardent patriote. On put le voir en 1841, quand il s'appliqua à réfuter dans la *Revue belge* (1) la brochure anonyme de son ami Grandgagnage intitulée *De la Belgique en cas de guerre*. Cette brochure, écrit au moment où la Question d'Orient mettait l'Europe à deux doigts d'une conflagration, prétendait démontrer l'impossibilité pour notre pays de garder sa neutralité, soi-disant « garantie par les traités. » Ne pouvant rester neutre, il avait à prendre parti pour l'un ou l'autre des belligérants, et Grandgagnage préconisait résolument une alliance avec les « puissances du nord » : tout devait détourner la Belgique de s'allier à la France, qui, dans ses efforts pour reconquérir la frontière du Rhin, se montrerait sans doute peu respectueuse de l'indépendance belge.

Weustenraad repoussait l'idée d'une alliance avec les puissances du nord, puissances conservatrices ou réactionnaires, qui ne pouvaient voir d'un bon œil les libertés octroyées à la Belgique indépendante. De deux maux il convenait de choisir le moindre ; et il considérait une alliance avec nos voisins du sud com-

(1) *Revue belge*, 1841, tome 17, p. 65-100.

me moins compromettante, à tout prendre, pour les libertés belges. Encore une fois, Weustenraad était patriote, mais patriote libéral, et son libéralisme l'orientait malgré lui vers la France, comme vers la patrie des libertés modernes, quelque antipathie qu'il pût éprouver d'ailleurs pour les Français.

Le polémiste belge n'a rien écrit de supérieur à ce dernier article. Le style, sobre et grave, y est d'une remarquable vigueur. Toute déclamation en est absente : l'auteur a su y atteindre au naturel et à la mesure, tout en gardant une certaine ampleur appropriée à la nature du sujet.

Tels sont les principaux articles (1) publiés par Weustenraad dans la *Revue belge*, de 1835 à 1841. Considérés uniquement du point de vue littéraire, ils ne mériteraient pas tous d'être tirés de l'oubli ; mais ils acquièrent tous de l'importance dès qu'on y cherche soit une vivante expression du sentiment national belge, soit un commentaire des poésies patriotiques que Weustenraad, à la même époque, composait ou allait composer.

(1) J'ai passé sous silence un certain nombre d'études qui sont l'œuvre du magistrat ou du jurisconsulte plutôt que du littérateur ou du patriote.

## La Ruelle, drame historique

L'art dramatique tenta un moment Weustenraad. Le 16 mars 1836, fut représenté avec un certain succès, au théâtre de Liège, un drame historique en cinq actes, intitulé *La Ruelle*, dont il était l'auteur. Les luttes du peuple liégeois pour la conquête ou la défense de ses libertés passionnaient le poète démocrate, guidé dans ses études par son ami l'archiviste Polain. Il entreprit de mettre à la scène un des derniers épisodes de ces luttes, la résistance des métiers, sous la conduite du bourgmestre La Ruelle, contre l'arbitraire du prince-évêque Ferdinand de Bavière, et l'assassinat du tribun liégeois par le traître Warfusée, gentilhomme taré qui espérait au moyen de ce crime se réhabiliter aux yeux de l'Espagne.

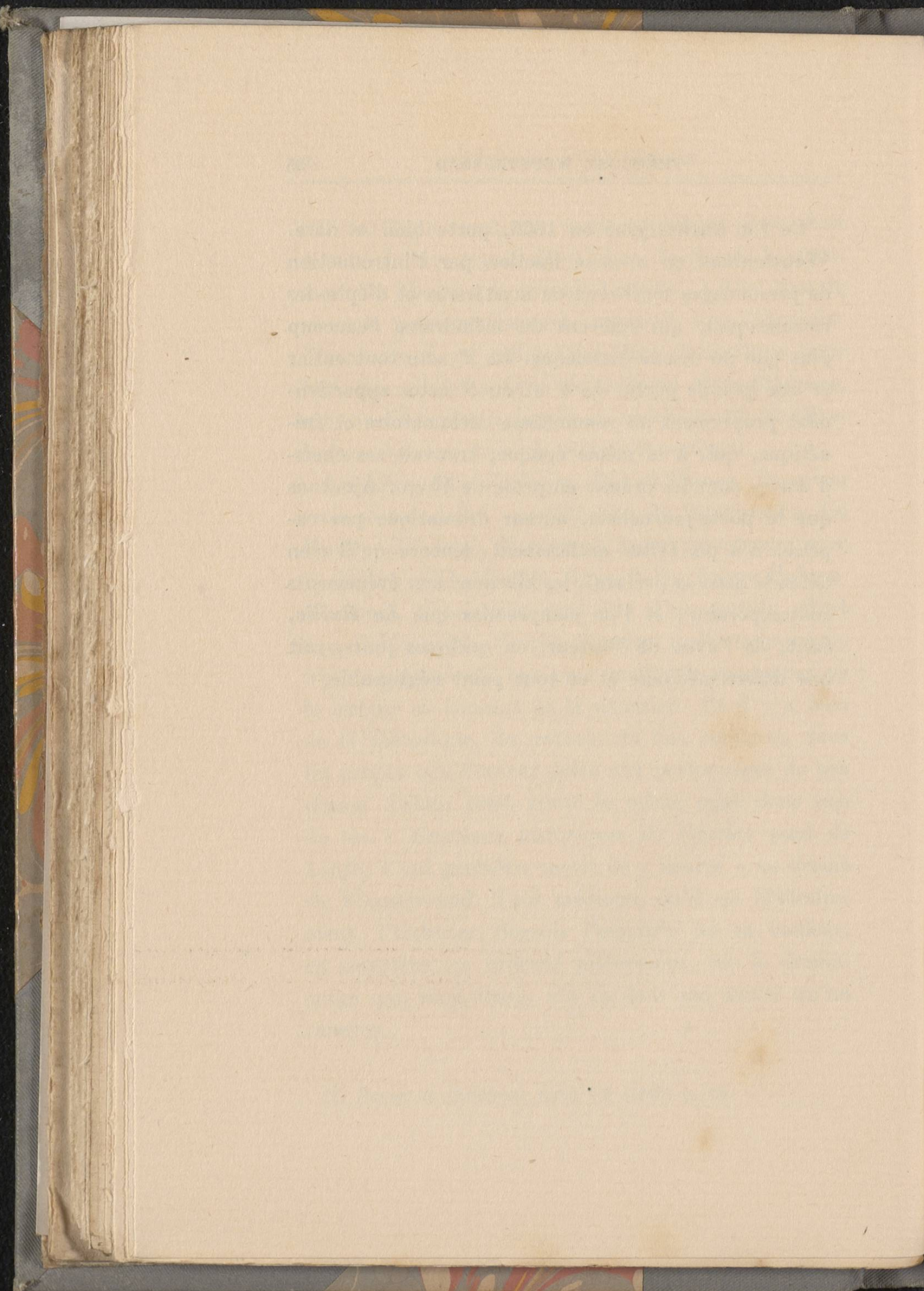
« Enseigner l'histoire par le drame, telle est, dit l'auteur dans la préface de *La Ruelle*, la pensée qui a présidé à la composition de cette œuvre... » Et le poète Edouard Wacken, ami de Weustenraad,

atteste (1) que « ce drame, écrit en quelques jours, était destiné à faire passer dans l'âme du peuple le sentiment de liberté qui animait l'auteur. » Une fois de plus, le patriote-démocrate apparaît sous l'écrivain. Weustenraad ne cultive pas l'art dramatique pour lui-même ; il lui assigne une mission extra-littéraire, qui est d'éduquer le peuple et, spécialement, de développer dans son cœur le sentiment national.

La pièce est, d'ailleurs, fort médiocre. Deux ou trois scènes, telles que l'élection du bourgmestre La Ruelle (1<sup>er</sup> acte), l'entrevue de ce personnage avec le Prince d'Osnabrück, envoyé du Prince-Evêque (3<sup>e</sup> acte), témoignent peut-être d'un certain effort vers l'objectivité. Mains discours, malheureusement, n'y sont prononcés que pour mettre le spectateur ou le lecteur au courant de la situation. Et il y a bien de la rhétorique, du pathos, du lieu commun, dans les propos que l'auteur prête aux personnages de son drame. Polain avait traité le même sujet dans une de ses « *Esquisses historiques de l'ancien pays de Liège*, » qui peut-être servit de « source » au drame de Weustenraad. Tout médiocre qu'il est littérairement, l'historien liégeois l'emporte ici en couleur, en caractère, en brièveté pittoresque, sur le dramaturge qui, sans doute, n'a vu dans son œuvre qu'un canevas.

(1) *Revue de Belgique*, tome IV (1849) p. 73.

Ce *La Ruelle*, joué en 1835, porte bien sa date. Weustenraad en a corsé l'action par l'introduction de personnages ténébreux ou mystérieux et d'épisodes romanesques, qui relèvent du mélodrame beaucoup plus que du drame historique. Le 2<sup>e</sup> acte tout entier et une grande partie du 4<sup>e</sup> et du 5<sup>e</sup> actes appartiennent proprement au romantisme déclamatoire et frénétique, qui, à la même époque, trouvait ses chefs-d'œuvre dans les drames en prose de Hugo. Ajoutons que le poète-journaliste, auteur dramatique par caprice, n'a pu éviter entièrement (encore qu'il s'en défende dans sa préface), les allusions aux événements contemporains ; et l'on comprendra que *La Ruelle*, écrit, de l'aveu de l'auteur, en quelques jours, soit une œuvre médiocre et en tout point négligeable.





**Weustenraad poète national**

Weustenraad est avant tout un poète, et un poète patriote. Je ne m'attarderai pas à défendre un genre assez discrédité aujourd'hui ; je me bornerai à dire que les circonstances se prêtaient tout particulièrement chez nous, entre 1830 et 1845, à l'éclosion d'une poésie patriotique. La Belgique venait de se constituer en état indépendant. Le sentiment national, qui s'affaiblit et dépérit chez les peuples dont l'indépendance, déjà ancienne, semble ne courir aucun risque, se trouvait chez nous dans toute sa fraîcheur et sa force, et les alarmes que connurent les Belges pendant leurs premières années de liberté, l'empêchèrent longtemps de s'assoupir. Ceux de nos compatriotes dont la jeunesse coïncida avec la Révolution de 1830, eurent des émotions vives et variées ; ils éprouvèrent tour à tour des enthousiasmes, des angoisses, des transports belliqueux, des mouvements de fierté, que rien n'empêchait de se traduire en lyrisme, et qui auraient

pu s'épanouir en chefs-d'œuvre s'ils s'étaient rencontrés avec du talent et de la culture littéraire. Ces derniers éléments firent trop souvent défaut.

La note civique et patriotique, nous l'avons vu, occupe une place restreinte dans les premières poésies françaises de Weustenraad. Elle ne fait qu'apparaître dans les *Chants de réveil* ; on la retrouve dans trois pièces inégales en valeur et en importance écrites pendant cette période de tâtonnements qui s'étend de 1831 à 1835 environ. C'est vers cette dernière date, en effet, que Weustenraad semble enfin voir clair en lui-même. Désormais ses principales poésies seront l'œuvre d'un patriote et d'un citoyen. Cette évolution, on le voit, se produit à peu près à l'époque où la *Revue belge* tente de créer chez nous une littérature nationale et engage avec la *Revue de Paris* d'ardentes polémiques au sujet de notre nationalité.

La *Revue belge* publia dans une de ses premières livraisons un poème de Weustenraad qui, peu de temps auparavant, avait paru en plaquette (1) sous le titre de *Maestricht, élégie*. L'auteur dédiait « à tous ses compatriotes exilés ce chant de deuil et de douleur. »

L'œuvre est curieuse, malgré sa forme vieillotte. Le poète maestrichtois, en une pompeuse prosopopée,

(1) *Maestricht, élégie*. Liège. Morel éditeur, 1834, in-8° de 13 pages et 1 feuillet.

y évoque sa ville natale, qui, « les flancs nus, la tête échevelée et les deux bras meurtris, » se lamente au bord de son fleuve et supplie vainement ses fils de ne pas l'abandonner dans l'oppression. La voilà donc vouée « au destin des esclaves, » elle qui combattit si vaillamment pour la liberté. Du moins peut-elle se dire, dans sa détresse, qu'elle a fait son devoir et n'a cédé qu'à la force ; et il ne lui est pas interdit d'espérer. Quatre années d'épreuves, il est vrai, sont bien faites pour étouffer en elle toute espérance.

*Tes malheurs, tes tourments, tes quatre ans de souffrance  
Ont failli dans ton âme éteindre l'espérance;  
Mais aussi que de pleurs t'ont fait verser les rois!  
Quel peuple, de nos jours, a subi ton martyre?  
En est-il un, un seul, qui rampe sous l'empire  
De plus infâmes lois?*

*De lois? Oh non! toutes les lois sont mortes!  
Dibbets les écrasa sous ses pieds triomphants,  
Dibbets a fait clouer la justice à tes portes;  
Le canon au dehors, et le sabre au dedans,  
Voilà, quand tu te plains, voilà, quand tu t'emportes,  
Tes juges et tes surveillants!*

Et Weustenraad trace un sombre tableau des misères subies par Maestricht depuis la proclamation de l'état de siège en octobre 1830. Quoique le style soit ici un peu trop pompeux et trop figuré pour être toujours parfaitement clair, le morceau abonde en détails intéressants. Les franchises municipales, foulées aux pieds par la soldatesque, ont fait place au

régime du sabre. C'en est fait de l'heureuse et libre vie qu'on menait naguère dans l'aimable cité mosane, si proche de Liège qu'elle en est un peu wallonne. Plus de fêtes, de bals, de concerts; la grande foire de la Saint-Martin a cessé d'être une occasion de réjouissances. Les bourgeois maestrichtois, volontiers frondeurs, ne se réunissent plus en de joyeux banquets pour « chançonner les abus d'un autre âge » et « vouer à l'ostracisme tous les descendants des Nassau. » Enfin Maestricht, si active et si florissante naguère encore, présente aujourd'hui le plus morne aspect.

*La banqueroute siège au foyer de nos pères  
Où jadis l'abondance épanchait ses trésors...  
La prostitution décime les familles,  
Sur des noms jadis purs imprime un sceau fatal...*

Et le poète citoyen, navré et indigné devant tant de hontes et de misères, « maudit » ces « libérateurs » qui n'ont pu arracher aux Hollandais sa ville natale. Il flétrit certains citoyens, aussi lâches qu'impudents, Maestrichtois de la haute bourgeoisie, chefs naturels du peuple, qui, n'ayant songé, au moment critique, qu'à mettre en lieu sûr leur personne et « leurs pérennités d'argent », accusent maintenant Maestricht de s'être mal défendue et d'avoir mérité son sort. (Je laisse aux érudits de l'endroit le soin de rechercher jusqu'à quel point ces plaintes et ces accusations étaient fondées.)

Ce poème, qui, on le voit, tient de la satire autant que de l'élégie, s'achève sur des paroles de confiance et d'espoir. Des temps meilleurs viendront pour Maestricht, le poète n'en doute pas ; le Tout-Puissant se montrera favorable et « remettra le sceptre aux mains de la justice. » En d'autres termes, Maestricht redeviendra belge. *La Ville natale* est ainsi une manière de poème « irrédentiste. »

*Garde-toi de trahir, de renier ta foi ;  
Ton passé me prédit un avenir splendide  
Pour tes enfants et toi...*

*Un doux pressentiment ranime mon courage.  
Mon cœur s'épanouit sous un souffle d'amour,  
Et, malgré les arrêts d'un sombre aréopage,  
Je crois à ton bonheur, je crois à mon retour!*

Cette œuvre, trop déclamatoire pour n'être pas médiocre, a des moments d'éloquence et d'énergie. L'énergie la caractérisait surtout dans sa forme première, que nous offrent la brochure publiée en 1834 et la *Revue belge* de 1835. Les *Poésies lyriques*, parues en 1849, ne nous en donnent qu'une forme remaniée et atténuée. Les inimitiés s'étaient quelque peu calmées, avec le temps : Weustenraad remplaça le nom du général Dibbets par une désignation vague, « un soldat, » il adoucit quelques expressions trop rudes, il corrigea quelques fautes de goût. Le poème n'en resta pas moins médiocre.

Parmi ces hommes de 1830 qui s'étaient insurgés

contre l'arbitraire du roi Guillaume, il en était plus d'un qui gardait quelque méfiance à l'égard de la monarchie en général. A coup sûr, le régime politique issu de la Révolution de 1830 trouvait en Weustenraad un zélé partisan ; mais son loyalisme n'avait rien de courtoisanesque. On s'en aperçoit en lisant la courte pièce intitulée *Pour un Prince*. Le premier-né de Léopold I<sup>er</sup> et Louise-Marie était mort en 1834, âgé de quelques mois à peine. En 1835 naquit le prince qui devait être un jour le roi Léopold II : le poète citoyen dédia à cet enfant des vers qui se distinguent par la liberté du ton et la hardiesse du langage. Il y signale au futur roi, en une strophe curieuse, où le traditionnel « char de l'état » est audacieusement remplacé par une locomotive, les limites que la Constitution assigne au pouvoir du monarque. Bien loin de lui vanter ses prérogatives de souverain, il lui rappelle ses devoirs d'homme. Il l'invite à mériter par ses vertus le haut rang que le sort lui attribue dans la nation ; bien plus, il l'exhorte à se le faire pardonner, ce rang privilégié. La strophe finale est d'un anticlérical et presque d'un républicain :

*Né, comme son pays, au milieu d'un orage,  
Qu'il grandisse, avec lui, sous un ciel plus serein !  
Que toujours sa vertu, que toujours son courage  
S'élève à la hauteur de son noble destin !  
Qu'il n'abaisse jamais, devant l'orgueil des mitres,  
De son front mâle et fier la libre majesté,  
Et peut-être le peuple, en faveur de ces titres,  
L'absoudra de la Royauté.*

On voudrait savoir quel succès obtint en haut lieu ce petit poème qui s'écartait si fort des traditions du genre.

Je me contente de mentionner une courte *Prière pour la patrie* (1835), probablement écrite à l'occasion des fêtes de septembre, où Weustenraad appelle les bénédictions du ciel sur la Belgique affranchie et sur le roi dont elle a fait choix. Le morceau est sans importance. Il n'en est pas de même des quatre pièces suivantes, véritables poèmes au sens ancien de ce mot, aussi considérables par leur signification et leur portée que par leur étendue, et qui ne peuvent laisser indifférent aucun Belge : *Aux conquérants parisiens* (1840), *Le Remorqueur* (1841), *Le Haut-Fourneau* (1844) et *A la statue de la Patrie* (1846).

Notre auteur n'a rien écrit de plus véhément que le premier de ces poèmes, qui est essentiellement une œuvre de circonstance. La France, sous le ministère Thiers, prétendait avoir été jouée par les puissances de la Quadruple alliance, qui, au Traité de Londres (juillet 1840), avaient réglé sans la consulter et au détriment de son protégé Méhémet-Ali, les affaires d'Orient. L'opinion publique s'échauffait, chez nos voisins du sud. Les chauvins parlaient de déclarer la guerre à l'Europe et d'envoyer une armée sur le Rhin pour venger l'honneur national, « déchirer les traités de 1815 » et rendre à la France « ses frontières naturelles ». Les partisans des « frontières natu-

relles » faisaient bon marché, cela va de soi, de l'indépendance belge. Il y eut alors chez nous un moment d'indignation et de patriotique angoisse, et Weustenraad se fit l'interprète du sentiment général, en vingt strophes (de huit alexandrins chacune), ironiquement intitulées *Aux conquérants parisiens*, où il proclamait les droits du jeune état à l'indépendance.

Ce qui frappe le plus dans ce poème, c'est la hauteur dédaigneuse affectée par le poète patriote à l'égard de ces Français qui tantôt nous traitaient de Béotiens, tantôt daignaient nous appeler leurs frères, et qui sans doute auraient cru faire notre bonheur en annexant la Belgique. Nulle part la fierté belge ne s'est plus nettement manifestée. Respectez-nous, dit, en substance, le poète justement indigné. Longtemps avant vous, nous avons été libres, industriels, civilisés (1) ; nos ancêtres ont donné aux vôtres l'exemple des généreuses révoltes et leur ont ouvert la voie de tous les progrès. Vous nous déclarez déchus de cet antique état de prospérité et de splendeur. Peut-être le sommes-nous ; mais c'est à peine si nous venons de renaître à l'indépendance. Laissez-nous grandir en paix, nous aurons bientôt égalé nos

(1) Je résume et n'apprécie pas. Maintes assertions de Weustenraad, ici et ailleurs, auraient peut-être donné lieu à des remarques, si j'avais adopté, pour analyser son œuvre, le point de vue historique.



aïeux. Par quelle outrecuidante aberration prétendez-vous aujourd'hui nous régir ? Avons-nous conclu un pacte avec vous ? Le peuple belge a-t-il remis ses destinées entre vos mains ? La preuve que nous méritons d'être libres, c'est que nous avons su rester libres jusque sous la domination étrangère.

*Jamais un étranger n'a pu nous asservir !*

Mais il a pu nous opprimer et nous fouler, comme vous l'avez fait naguère encore, quand vous étiez nos maîtres. Vous nous promettez maintenant un régime de douceur, de fraternité, d'amour ; fallacieuses promesses, qui ne coûtent rien aux tyrans :

*Tous les usurpateurs ont parlé ce langage,  
Depuis les rois anciens jusqu'aux modernes Tzars;  
Tous, avant de réduire un peuple en esclavage,  
Jurent de restaurer et les lois et les arts...*

Au reste, poursuit-il avec orgueil,

*Nos lois, sans nous vanter, valent mieux que les vôtres...  
Mieux que Juillet, Septembre a tenu sa parole...*

Vous prétendez posséder en propre la sagesse politique. Or, que voit-on chez vous depuis dix ans ? « Des querelles sans but dignes du Bas-Empire », les droits les plus saints foulés aux pieds, une immoralité sans frein, de perpétuelles insurrections, « la

révolte toujours suspendue aux tocsins » (1), des attentats réitérés à la vie du souverain (au fait, de 1830 à 1840 il y en eut six), bref tous les signes précurseurs de l'anarchie... Avant de songer à faire le bonheur des autres peuples, tâchez de vous amender vous-mêmes. Répudiez surtout votre chauvinisme belliqueux et livrez-vous, comme les Belges, aux pacifiques travaux de l'industrie. Bien des abus subsistent chez nous, nous le reconnaissons ; mais nous saurons les réformer sans votre secours, comptez pour cela sur la sagesse du peuple belge.

Les dernières strophes, où la véhémence se nuance de dédain, sont particulièrement insolentes.

Ce poème est de 1840, c'est-à-dire d'une époque où l'écrivain avait encore à gagner. Il est déparé par des lourdeurs et des clichés, par une phraséologie qui appartient moins à la poésie qu'au journalisme ou à l'éloquence populaire, et il est, en somme, beaucoup plus oratoire que lyrique. Enfin je n'oserais dire que Weustenraad garde toujours la mesure vis-à-vis des Français, quels que fussent, en 1840, les sentiments de beaucoup d'entre eux à notre égard. Toutes ces réserves n'empêchent pas cette œuvre d'être remarquable. Weustenraad se montrera meilleur poète et meilleur écrivain. Il ne fera rien de plus vigoureux, de plus cohérent, que ce poème inégal et médiocre dans

(1) Ce vers est traduit de Schiller : *Da zerret an der Glocke Strängen der Aufruhr...* (*Das Lied von der Glocke.*)

sa forme, dont les vingt strophes sont traversées par un grand souffle patriotique.

Le poème parut-il d'abord, comme il convenait à un écrit de ce genre et comme ce fut le cas pour les principales œuvres de Weustenraad, dans une revue ou un journal de l'époque, à la suite des événements qui l'avaient inspiré ? Fut-il publié en plaquette ? Obtint-il chez les Belges de 1840 le succès dû aux œuvres qui expriment avec force et netteté les sentiments de tout un peuple ? J'avoue n'en rien savoir, malgré mes recherches (1).

C'est aussi à la veine patriotique qu'appartient le *Remorqueur*, l'œuvre la plus souvent citée, je ne dis pas la plus lue, de l'écrivain belge. La mince notoriété dont jouit à présent Weustenraad repose presque exclusivement sur le titre de ce poème. Il n'y a personne, ou presque personne, aujourd'hui, qui ait lu les *Poésies lyriques* ; mais quelques hommes mûrs connaissent de réputation « Weustenraad, l'auteur du *Remorqueur* ».

Le succès de cet ouvrage tint sans doute beaucoup moins à sa valeur littéraire qu'à l'importance de l'événement qu'il commémorait. Une courte digression historique s'impose ici (2). C'est le moment de

(1) Je sais pourtant que cette pièce parut en 1846 dans la *Revue de Belgique*.

(2) V. THONISSEN, *La Belgique sous le règne de Léopold I<sup>er</sup>*, tome III, chap. XXI et tome IV, chap. XXXVI.

rappeler que le royaume des Pays-Bas, formé en 1814 de la réunion des anciens Pays-Bas autrichiens, de la Principauté de Liège et des Provinces-Unies, promettait d'être, tant par sa situation que par l'abondance et la commodité de ses voies fluviales, une puissance commerciale de premier ordre. Or la Révolution de 1830, en rendant les Belges maîtres de leurs destinées, avait eu d'abord pour eux, sous le rapport économique, de fâcheux effets. Ils se trouvaient désormais à la merci des Hollandais, qui commandaient sur la Meuse, le Rhin inférieur, le canal de Maestricht à Bois-le-Duc, l'Escaut, et pouvaient mettre obstacle à la navigation. Il importait donc aux Belges de créer une nouvelle voie de transit, qui conduisît de la frontière allemande à Anvers, ou même à la mer (car les Hollandais étaient maîtres du bas Escaut), et leur permît d'éviter le territoire des Pays-Bas. En particulier, il s'agissait de fournir un dédommagement au port d'Anvers, dont la prospérité se trouvait fort compromise par suite des événements de 1830.

On y songea dès le mois d'octobre 1830, époque du bombardement de cette dernière ville. Les études préliminaires ne traînèrent pas, et, quelques mois plus tard, le 26 juillet 1831, l'exécution d'un « chemin à ornières de fer » était résolue en principe. Divers projets furent successivement présentés, élargissant le plan primitif, et l'entreprise excita, semblait-il, une véritable émulation. Enfin, Charles Rogier,

ministre de l'intérieur dans le second ministère du roi, déposa en 1833, un projet qu'il défendit chaleureusement, et attacha son nom à la loi votée le 1<sup>er</sup> mai 1834, qui créait le chemin de fer belge : « Il sera établi dans le Royaume, disait l'article 1<sup>er</sup>, un système de chemins de fer ayant pour point central Malines et se dirigeant : à l'est, vers la frontière de Prusse, par Louvain, Liège et Verviers ; au nord, par Anvers ; à l'Ouest, sur Ostende, par Termonde, Gand et Bruges, et au midi, sur Bruxelles et vers les frontières de France, par le Hainaut ».

On ne peut dénier la hardiesse et la grandeur à ce programme qui, d'emblée, instaurait chez nous le chemin de fer de circulation internationale et reliait l'Océan au Rhin.

Au reste, il paraît bien que les Belges, en cette entreprise, ne furent pas guidés uniquement par l'intérêt. « Elle avait, dit Thonissen, un caractère d'audace et de grandeur qui flattait à plusieurs titres leur amour-propre. » On faisait généralement peu de cas, en Europe, du petit royaume créé par les révolutionnaires de septembre, et les grandes puissances semblaient l'avoir en particulière défaveur. Le fait est que les troubles, les désordres, les pillages, les scènes d'anarchie dont furent marquées les premières années du nouveau régime, étaient de nature à inspirer des doutes sur sa viabilité. Il semble que les Belges aient voulu confondre les dédains et calmer les inquié-

tudes, en s'organisant sans retard sous le rapport matériel et moral, bien mieux, en donnant aux vieilles nations l'exemple des hardies initiatives. Et ils n'attendent pas, pour cela, que l'ordre fut établi chez eux. Dans le mois où fut votée la loi du chemin de fer, des intrigues orangistes avaient encore pour résultat, à Bruxelles, de scandaleuses scènes de pillage. Mais beaucoup de Belges partageaient sans doute, touchant le railway national, les sentiments de leur nouveau roi : « Ce chemin de fer, dit le comte de Mérode-Westerloo dans ses intéressants *Souvenirs*, était aussi la pensée favorite du roi Léopold, qui avait compris quelle considération donnerait à l'étranger pour la Belgique, immédiatement après une révolution politique complète, l'exécution d'un aussi bel ouvrage... »

En somme, on peut dire avec Nothomb que, si la Révolution de 1830 donna à la Belgique l'indépendance politique, l'établissement du chemin de fer lui donna l'indépendance commerciale. Cette heureuse innovation et la prospérité qu'elle engendra, prouvèrent la puissante vitalité du nouvel état et contribuèrent largement à lui concilier l'estime des nations.

On voit maintenant de quelle importance fut pour notre pays un événement aussi médiocre en apparence que la création d'un chemin de fer ; on conçoit que cet événement ait pu devenir pour nos poètes (1)

(1) Van Hasselt et Wacken, pour ne citer que les principaux, ont également célébré en vers les chemins de fer belges.

un thème lyrique ; enfin, on ne s'étonne plus qu'un poème écrit à la gloire du railway belge ait été populaire en Belgique.

A vrai dire, le *Remorqueur* ne fut pas composé pour l'inauguration de notre premier chemin de fer, qui, on le sait, relia Bruxelles à Malines. La verve de Weustenraad semble avoir attendu, pour s'éveiller, que l'expérience eût démontré l'utilité de la nouvelle invention. Il faut dire aussi que le projet primitif avait été, dès 1837, considérablement élargi. A l'origine, il s'agissait surtout d'une ligne de transit reliant Cologne à Anvers et à la mer. Maintenant on projetait un réseau complet reliant entre elles toutes les provinces belges et mettant la Belgique en communication avec tous les pays voisins. L'entreprise, par sa grandeur, devenait de plus en plus digne d'inspirer un poète.

Le *Remorqueur* fut écrit à l'occasion de l'achèvement du chemin de fer de Bruxelles à Liège. Weustenraad lut son poème, un soir de mardi-gras, chez Charles Rogier, alors ministre des travaux publics, qui avait réuni dans son petit hôtel de la porte de Schaerbeek un certain nombre d'hommes politiques et de gens de lettres, parmi ceux-ci Baron, Charles Potvin et Ernest Buschmann. Le succès du poète fut très grand. Son œuvre fut « couverte d'applaudissements », dit Baron (1). « L'auditoire

(1) Lettre inédite de Baron à Weustenraad, 22 déc. 1844.

était transporté, atteste Potvin (1), et, dans un coin du salon, la main dans celle d'Ernest Buschmann, nous confondions notre émotion vive. La poésie avait consacré nos chemins de fer et semblait consacrer notre nation ». Une part de l'ovation alla sans doute au ministre, au « fondateur du chemin de fer belge » comme Weustenraad l'appela plus tard dans la dédicace de son poème. On peut même croire que Ch. Rogier, en invitant le poète ami à venir lire son œuvre, ce soir-là, dans son salon, avait escompté ce petit succès personnel. Il existe de lui un billet inédit où il recommande instamment à Weustenraad d'arriver « avec son remorqueur ».

*Le Remorqueur* est une œuvre poétique de longue haleine, (2) un petit « poème » au sens où l'on entendait autrefois ce mot. On y retrouve à peu près le plan suivi par Schiller dans le *Chant de la Cloche* et par Lamartine dans l'épisode des *Laboureurs*, de *Jocelyn*, c'est-à-dire que des passages descriptifs y alternent avec des considérations philosophiques ou des envolées lyriques. Il est difficile aujourd'hui de partager l'admiration sans réserve que professe pour cet ouvrage Charles Potvin, dans son *Histoire des lettres en Belgique*, où, d'ailleurs, tout ce qui est belge

(1) *Histoire des lettres en Belgique*, p. 369.

(2) 367 vers, de douze, huit ou six syllabes, partagés en strophes de coupe variée.



est généralement surfait. *Le Remorqueur* est inégal et déclamatoire : des puérités, des lourdeurs, des gaucheries déparent trop souvent le « chef-d'œuvre » de Weustenraad. N'importe, ce poème mérite toute notre attention. Le « remorqueur » y est présenté comme un agent de progrès, de civilisation, de liberté, comme le héraut d'un avenir de paix et de justice ; (1) pour tout dire, l'auteur attribue à l'humble locomotive un rôle presque divin. Ne l'appelle-t-il pas quelque part le « moderne Messie »? Evidemment, cela nous fait sourire, et nous trouvons que les prévisions du poète pèchent au moins par excès d'idéalisme. Mais il n'avait pas tort, semble-t-il, de prévoir d'immenses changements. Les chemins de fer n'ont-ils pas contribué dans une incalculable mesure à l'évolution, morale autant que matérielle, qui transforme le monde depuis 1835?

On souhaitera peut-être de lire un extrait du *Remorqueur*. J'en citerai trois strophes, qui, malgré maintes imperfections de détail, sont d'un beau mouvement.

*Marche, ô puissant Athlète, et, sous des cieus tranquilles,  
Par des rubans d'acier va relier les villes,  
Fleurs de granit et d'or d'un bouquet enchanté;  
Des grands fleuves absents, des rivières lointaines  
Prolonge l'embouchure au sein d'arides plaines,  
Surprises tout à coup de leur fertilité,  
Et peuple, dans ton cours, de nobles édifices,*

(1) Ces illusions étaient partagées par Lamartine. V. DOUMIC, *Lamartine*, p. 90.

*De palais, d'ateliers, de temples et d'hospices,  
Le sol de la naissante et moderne cité !*

*Marche, combats, triomphe, agrandis tes domaines,  
Et fais doubler le pas aux peuples en retard;  
Prodigue-leur à tous, libres ou dans les chaînes,  
Les fruits de la Science et les trésors de l'Art;  
Féconde l'union de l'homme et de la terre  
Par les bienfaits nouveaux que tu répands sur eux,  
Et relève l'esprit en vengeant la matière  
De l'insultant oubli d'un passé dédaigneux.*

*Marche, marche toujours, sans relâche, sans trêve !  
Fais tomber les remparts que l'Egoïsme élève  
Entre les nations esclaves de la peur :  
Affranchis le travail, viens, et réconcilie  
L'antique Agriculture et la jeune Industrie  
Avec la Liberté, leur mâle et noble sœur;  
Et que le monde entier, abrité sous leur aile,  
Retrouve, au sein de Dieu, l'unité fraternelle  
Qui doit consolider sa paix et son bonheur !*

Le poète est surtout fier que son pays ait été le premier sur le continent à oser adopter l'invention nouvelle. Aux vieilles nations que la guerre et l'anarchie continuent à désoler, il offre en exemple la pacifique et industrielle Belgique; à tous ceux qui niaient la viabilité de l'état fondé par les insurgés de 1830, il oppose victorieusement son rapide essor, ses étonnants progrès, son audacieux esprit d'initiative. Un Belge d'aujourd'hui ne peut lire sans intérêt, voire sans émotion, les strophes enthousiastes où Weustenraad, prophète clairvoyant, prédit à sa patrie de magnifiques destinées, dues à son génie industriel autant qu'à la libérale constitution qui la régit. Car le re-

morqueur est venu, selon lui, parfaire « l'œuvre des barricades », il est, avec la liberté de la presse, le don le plus précieux fait à la jeune nation.

*Sois donc béni, géant, sois béni d'âge en âge,  
Toi qui, pour nous sauver, vins achever l'ouvrage  
Commencé par la liberté.*

Le remorqueur a fait plus et mieux : il a contribué à établir l'union entre les citoyens. Il a réconcilié avec le nouveau régime un certain nombre de Belges qui regrettaient la domination hollandaise ; il a combattu victorieusement l'orangisme. Weustenraad se rencontre ici, volontairement ou non, avec son ami Ch. Rogier, qui, dans un éloquent discours prononcé à la Chambre pour la défense de son projet, avait dit ces paroles : « C'est par de telles victoires qu'on égale et qu'on justifie d'anciens triomphes ; que l'on conquiert ce qu'il peut rester de Belges hostiles ou même indifférents à la Belgique ; que l'on fortifie le sentiment national ; que l'on obtient l'estime, la considération, les sympathies de l'étranger ; qu'une nation laisse des traces de son passage dans le monde et lègue à l'avenir un nom respecté. » (1)

Le succès du *Remorqueur* fut grand. (2) Plus d'un Belge dut éprouver, en lisant cette poésie vraiment

(1) DISCAILLES, *Charles Rogier*, tome II, page 326.

(2) Il y eut au moins deux éditions en plaquette ; l'une à Liège, chez Oudard (in-8° 22 p.) , l'autre à Bruxelles, chez la veuve De Vroone (in-24° 23 p.), toutes deux datées de 1842 ; et divers journaux, *l'Indépendant* entre autres, reproduisirent le poème.

patriotique, les sentiments qu'exprime une amusante lettre inédite (1) de Lucien Jottrand, membre du Congrès national, à qui Weustenraad avait fait hommage de son œuvre.

« J'avais lu déjà ton poème, lui écrit-il, et, chose  
» qui m'arrive bien rarement aujourd'hui pour une  
» pièce de vers de longue haleine, je l'avais lu jus-  
» qu'au bout. Le souvenir de Ch. Donald m'avait  
» d'abord entraîné à cette lecture dans un feuilleton  
» de l'*Indépendant*. Je n'étais pas à la troisième  
» strophe que j'avais déjà vu que j'irais jusqu'à la  
» dernière. Tu es toujours neuf et toujours hardi.  
» Plus d'éloges te fatiguerait parce que tu as du  
» cœur et n'es pas une femmelette.

» J'aime beaucoup ta petite dédicace. (2) L'homme  
» à qui tu la fais est un de ceux qui ont traversé le  
» pouvoir après 1830 sans y perdre tout ce qu'ils  
» valaient auparavant. Je crois que ceux-là du moins  
» se repentent un peu du mal auquel ils ont parti-  
» cipé : les 24 articles, par exemple !

» Je n'ai plus d'autres joies littéraires depuis que  
» j'ai cessé d'être journaliste que celles qui me vien-  
» nent de l'envoi qu'on veut bien me faire quelque-  
» fois de productions de la muse indigène...

(1) Datée du 18 août 1842.

(2) *Le Remorqueur* parut portant en dédicace ces mots :  
« A M. Charles Rogier, fondateur du chemin de fer belge »,  
suivis de quelques vers à sa louange. En 1842, Rogier n'était  
plus ministre.

» Tu ne saurais croire combien je me rengorge quand  
» j'arrive à quelque belle tirade ; tu sais que je  
» n'aime pas les Français, ou, pour dire plus juste,  
» les Parisiens ; eh bien ! quand donc je suis au bout  
» de quelqu'une de ces belles tirades, je me surprends  
» m'écriant tout haut : attrape ça, fransquillon !  
» attrape ça ! Comme si c'étaient des horions que nos  
» écrivains de talent distribuait à tous ces pédants  
» d'Outre-Quévrain qui sont si souvent venus nous  
» régenter du haut de leurs feuillets et de leurs  
» romans. Je vais reprendre ton *Remorqueur* pour  
» me donner encore un petit moment de ces joies-là. »

Le succès du *Remorqueur* décida sans doute Weustenraad à composer le *Haut-Fourneau*, qui est analogue par l'inspiration et composé sur le même plan. De plus, ce poème a, comme le précédent, le caractère d'une œuvre de circonstance et d'une œuvre patriotique. Les étonnants progrès que notre industrie métallurgique, un moment arrêtée dans son essor par la révolution, réalisa surtout à partir de 1835, enthousiasmèrent le poète, qui prit comme sujet de son ouvrage les établissements Cockerill, de Seraing. (Il avoue même, dans une note de l'édition en plaquette, avoir emprunté au *Rhin* de Hugo, récemment paru, quelques traits de son tableau.) Le *Haut-Fourneau* doit sans doute à ce double caractère

d'avoir pu paraître dans la *Revue nationale* (1) de Paul Devaux, où la politique occupait plus de place que la littérature.

Comme le *Remorqueur*, le *Haut-Fourneau* représente surtout un grand effort. Sans doute, il y a dans ce poème, comme dans le précédent, bien des naïvetés et des maladresses, et il y a en outre des longueurs; et Verhaeren s'y prendra autrement quand il voudra peindre l'industrie moderne. Mais il était très hardi, en 1840, de s'attaquer à de tels sujets, que beaucoup de poètes, aujourd'hui encore, persistent à regarder comme anti-poétiques. Et il est caractéristique que le premier chantre des chemins de fer et de la métallurgie ait été un enfant de ce pays dont l'initiative et la prospérité industrielles devaient faire l'admiration du monde. Le *Remorqueur* et le *Haut-Fourneau* sont des poèmes *belges*, au meilleur sens du mot.

Sauf erreur, ce sont aussi, jusqu'à un certain point, des poèmes saint-simoniens, le *Haut-Fourneau* surtout. Weustenraad était moins renégat qu'il ne croyait. L'inspiration des *Chants de réveil* se retrouve dans telles strophes ferventes où il annonce l'extinction de la guerre et célèbre la puissance rédemptrice de l'industrie.

(1) *Revue nationale de Belgique*. 1844, t. XI. Le poème fut reproduit dans la *Tribune* (11 déc. 1844) et parut en plaquette chez N. Redouté à Liège (in-8° p., 1844), et chez la Vve De Vroone, à Bruxelles (in-32° 28 p., 1844).

*Ah! l'industrie est noble et sainte,  
Son règne est le règne de Dieu;  
Elle aussi gouverne sans crainte  
Et par le fer et par le feu;  
Mais c'est par le feu qui féconde,  
C'est par le fer qui reconstruit;  
A son appel un nouveau monde  
S'élança d'un monde détruit.*

Quels magnifiques rêveurs que ces hommes de 1830 !  
A les croire, l'industrie devait faire mieux que de  
renouveler la face du monde physique : elle devait  
affranchir l'homme en établissant son empire sur la  
matière ; ce sont de beaux vers que ceux où Weus-  
teraad exprime cette généreuse illusion :

*A travers les déserts, comme aux temps de Moïse,  
Guide les nations vers la terre promise,  
Aplanis, sous leurs pas, et les mers et les monts,  
Et fais régner nos fils, en Rois, sur la matière,  
Pour qu'ils puissent, un jour, lever vers la lumière  
Des bras libres comme leurs fronts !*

L'auteur du *Haut-Fourneau* ne serait pas de son  
temps, s'il ne mêlait pas à ce dithyrambique éloge  
de l'industrie une glorification du travailleur. Ses  
ouvriers métallurgistes sont nécessairement dotés de  
toute la noblesse et de toute la générosité dont il  
dépossède les « grands. » Une fois déjà, dans un  
poème composé quelques années plus tôt (*Harmonie*,  
1840), il avait tracé, de la cité industrielle, une image  
idyllique, qui porte bien sa date. Elle s'étale, heureuse

et pacifique, dans le cadre d'un verdoyant et frais paysage où l'on reconnaît la vallée de la Meuse aux approches de Liège, telle qu'elle dut être vers 1840. Une idéale harmonie y règne entre l'homme, la nature et Dieu. L'ouvrier travaille avec courage parce qu'il sait que le travail est conforme au vœu de la nature et de son Créateur, et il les unit dans une même bénédiction.

*Héros de la terrestre fête,  
Il entonne un chant fraternel.  
Et, quand la forêt le répète  
Au mont qui le redit au ciel,  
Ravi d'une extase inconnue,  
Il croit entendre dans la nue,  
Dont les flancs s'ouvrent sans effroi,  
La voix sublime de Dieu même  
Qui dit à la terre : Je t'aime ;  
A l'homme : Aime-la comme moi !*

Il y a pour nous, dans ces vers optimistes, une cruelle ironie. Weustenraad ne pouvait prévoir quelle serait un jour la désolation des sites industriels. Il ne se doutait pas davantage des profonds changements que devait amener, dans l'ordre moral, religieux et social, le développement de l'industrie. Assurément, la réalité est moins belle que son rêve.

J'ai cité tantôt Verhaeren. A maintes reprises, l'auteur des *Poésies lyriques* apparaît comme un précurseur, comme une ébauche, du poète de la *Multiple splendeur*. Lui aussi, il rejette toute fausse humilité et exalte la grandeur du travail humain :



*L'homme enfin comprend son génie,  
Il ose admirer ses travaux.*

Et remarquez que Weustenraad ne se contente pas de vanter les *bienfaits* de l'industrie et des chemins de fer ; il en proclame la *beauté*. Quand il contemple, sous sa couronne de fumées et de flammes, la moderne cité industrielle, il est tenté d'opposer l'œuvre de l'homme à l'œuvre de Dieu :

*Là-haut, dans leur splendeur, se déroulent les cieux,  
Dans cette ombre, là-bas, gît la terre où nous sommes,  
Voilà l'œuvre de Dieu, voici l'œuvre des hommes,  
Quelle est la plus grande des deux ?*

Un scrupule religieux le retient seul :

*Non, non, point de blasphème impie :  
Admirons, ne comparons pas.  
Dieu crée et l'homme modifie :  
A lui l'esprit, à nous le bras !*

Weustenraad semble parfois un Verhaeren chrétien, ou, du moins, déiste.

Le poète patriote se garde cependant d'un optimisme exagéré. L'enthousiaste auteur du *Remorqueur* a aussi écrit *A la statue de la patrie*, dont les premières strophes respirent un profond découragement.

Weustenraad médite et rêve au pied du monument qui vient d'être élevé, sur la place Saint-Michel, aux victimes des journées de septembre. Il revoit en

esprit, avec mélancolie, ces glorieuses journées qui ont valu à la Belgique son indépendance :

*Je crois entendre encor gronder par intervalle  
L'écho sourd du canon dont la voix triomphale  
Nous annonça des jours nouveaux.*

Il s'adresse alors « à la statue de la patrie », qui décore le tombeau des « martyrs. »

Elle est de Geefs et nous la trouvons aujourd'hui assez médiocre, mais un homme de 1830 ne pouvait la voir avec nos yeux.

*Le peuple peut enfin, du haut de sa victoire,  
T'admirer, ô statue, à la face du ciel;  
Il peut montrer à tous, quand son honneur l'ordonne,  
Ton socle de granit, plus élevé qu'un trône,  
Presque aussi sacré qu'un autel.*

Le « grand statuaire » dont elle est l'œuvre, « arrêtant son génie au milieu de son libre essor, » pour obéir aux scrupules pudibonds « d'un homme alors puissant, » (1) a représenté la noble figure le sein voilé. Que ne lui a-t-il plutôt voilé les yeux ! Il aurait épargné à la Patrie le spectacle de nos « tristes débats » et de nos « actions honteuses. » Et le poète, précisant ses accusations, énumère les maux qui, selon

(1) J'ai découvert que cet « homme puissant » était un fonctionnaire appelé Dugniolle. V. *De Bruxelles à Constantinople*, par un Touriste flamand, tome I, p. 116.

lui, désolent l'Etat en 1846 : Rapacité, corruption, vénalité des pouvoirs... Incapacité des chefs militaires... Egoïsme et orgueil des classes dirigeantes, sourdes aux revendications populaires... Ingérence du clergé dans les affaires publiques... Attentats médités par l'étranger contre les libertés belges... Certaines de ces plaintes sont bien graves, et il serait intéressant de rechercher dans l'histoire détaillée du temps les faits qui les motivèrent.

Il faut probablement faire ici la part de l'exagération passionnée, fréquente chez l'homme de parti. De plus, la Révolution de 1830, en donnant à notre pays l'existence politique, avait sans doute mis dans le cœur de beaucoup de Belges des illusions naïves et généreuses dont l'expérience devait démontrer la vanité. Rien d'humain n'est parfait. Pour se consoler, les Belges n'auraient eu qu'à jeter un regard au-delà de leurs frontières.

Au reste, tout chimériques qu'étaient les rêves de 1830, d'immenses progrès ont été réalisés. Le poète ne tarde pas à le reconnaître. Dans un beau mouvement de fierté, il s'adresse à la statue de la Patrie : elle peut annoncer aux morts de 1830, couchés à ses pieds, que leurs fils n'ont pas dégénéré.

*Dis-leur qu'un sang viril coule encor dans nos veines,  
Que jamais notre bras n'acceptera des chaînes,  
Que jamais notre front ne perdra sa fierté,  
Que toujours notre cœur battra pour la patrie,*

*Que toujours nos trésors, que toujours notre vie  
Répondront de sa liberté.*

*Dis-leur que nous avons, en moins de quinze années,  
Plus haut que tous leurs vœux fixé nos destinées,  
Fait refleurir la paix sous tes saints étendards,  
Fait bénir par l'Europe un nom qu'elle répète,  
Et reconquis l'honneur de marcher à sa tête  
Par l'industrie et par les arts.*

Mais l'idéalisme de Weustenraad ambitionne pour les Belges quelque chose de mieux que la prospérité artistique et industrielle. Il assigne à la jeune nation une mission hautement civilisatrice, il fait d'elle le peuple élu qui doit extirper du monde la tyrannie pour y établir le règne de la Justice et de la Liberté :

*Mais notre mission est loin d'être accomplie.  
Gardons, sans l'affaiblir, toute notre énergie  
Pour les luttes d'un siècle aux progrès de Titan,  
Qui ne descendra pas dans l'abîme des âges  
Sans avoir salué, de ses derniers rivages,  
La chute du dernier tyran.*

*Nos vrais jours de grandeur ne sont qu'à leur aurore.  
Il nous reste à t'abattre, à t'écraser encore,  
Passé, monstre rampant, sans oreilles, sans yeux,  
Qui te dresses dans l'ombre au pied de tous les trônes,  
Et montes, chaque jour, le long de leurs colonnes,  
Plus fort et plus audacieux!*

*Nous t'abattons. Ta chute affranchira la terre,  
Et sur le sol maudit où tu semais la guerre,  
S'élèvera la sainte et splendide cité,*

*Où règneront, un jour, sans trouble et sans orages,  
Dans un Ordre céleste inconnu de nos sages,  
La Justice et la Liberté.*

Le romantisme de ces beaux vers fera peut-être hausser les épaules ; assurément, nous avons une façon moins noble mais plus pratique d'entendre l' « expansion belge ». On trouvera plus de sagesse dans les strophes finales du poèmes, qui sont à méditer :

*Quand Dieu, dans sa bonté, réunit notre race,  
Fonda notre demeure et fixa notre place  
Au centre lumineux de trois peuples puissants,  
Il voulut nous choisir comme un écho sonore  
Pour propager sa voix du couchant à l'aurore,  
Traduite en terrestres accents.*

*Il nous plaça près d'eux sous sa garde divine,  
Marqués du sceau vivant d'une même origine,  
Pour réfléchir en nous leurs instincts si divers,  
Leur tendre, tour à tour, une main fraternelle,  
Et cimenter entre eux une paix éternelle,  
Terme de tant de maux soufferts.*

L'auteur fait ici ressortir, de curieuse façon, combien notre situation géographique, au point de contact de trois grandes civilisations, est heureuse et providentielle. Il indique nettement les éléments variés de notre riche personnalité ethnique. Il signale enfin, en dépit de sa phraséologie et de sa religiosité romantiques, la mission pacificatrice que l'avenir ré-

serve peut-être aux petits États.

En vérité, ces poèmes sont hautement intéressants, et ils le seraient quand même toute valeur littéraire leur ferait défaut. On parle beaucoup aujourd'hui de l'*âme belge*. pour affirmer ou pour nier son existence. Il semble bien que, si elle exista jamais avec intensité, c'est, d'une façon passagère et sous l'empire de circonstances spéciales, en ce moment où la Belgique, toute chaude encore de la lutte d'où elle était sortie victorieuse, cherchait à affirmer son individualité nationale vis-à-vis des peuples qui la contestaient. Et on vient de voir à quel lyrisme elle sut s'élever, cette âme collective, sous l'influence des premiers progrès réalisés par le nouvel état, et, sans doute aussi, du romantisme, qui régnait à cette époque.

## Weustenraad poète social et humanitaire

Les premières poésies françaises de Weustenraad avaient été, on s'en souvient, une glorification des doctrines de Saint-Simon. Sa ferveur saint-simonienne fut de courte durée et il abjura bientôt le « Nouveau Christianisme. » Le poète se garda cependant de sacrifier les *Chants de réveil*, qui s'en étaient inspirés. Il ne condamna que le chant IV, jugé sans doute insuffisant; quant aux autres chants, il les remania, les corrigea et les fonda en un seul poème intitulé *le Chant du prolétaire*, qui figure dans les *Poésies lyriques* précédé de quelques vers où Weustenraad parle de son saint-simonisme à peu près comme d'une erreur de jeunesse.

Au reste, les grandes questions agitées dans ce petit livre de début ne cessèrent pas de l'intéresser. Il resta fidèle à son rêve de réforme sociale, démocratique, humanitaire, où l'on reconnaît mainte trace de saint-simonisme. Nous en avons pour preuve une série de poèmes inégaux en importance, dont quelques-uns au moins, datant de la maturité de l'écrivain, sont littérairement remarquables.

Une première fois, le poète démocrate s'adresse aux privilégiés de la fortune et il leur fait voir, dans les émeutes de Lyon et les agitations de l'Irlande, les prodromes d'un bouleversement social. Ce bouleversement, ils peuvent le prévenir par des concessions faites aux prolétaires. L'intérêt bien entendu les leur commande; mais le poète aime mieux faire appel à leurs sentiments de justice, de fraternité, de pitié. (*Question*, 1838). Quelques années s'écoulent, et les classes dirigeantes paraissent s'endurcir dans leur égoïsme. Le poète revient à la charge et, cette fois, répudiant une naïve sentimentalité, s'adresse uniquement à leur intérêt. Il leur montre, en une allégorie assez banale, le torrent de la démocratie qui grossit de jour en jour et menace de les emporter, avec tous leurs biens, s'ils ne lui creusent un lit plus large et plus profond; entendez par là, s'ils restent sourds aux revendications populaires, dont la principale a pour objet une extension du droit de suffrage. Par des concessions faites à temps, les « grands » pourront encore écarter l'imminent péril, ils rétabliront la paix sociale, ils affermiront et accroîtront la prospérité du pays. (*Démocratie*, 1845). Ce poème, écrit d'un style ferme quoique assez vulgaire, porte bien sa date : il reflète fidèlement l'état d'une partie de l'Europe à la veille des mouvements sociaux de 1848. Il est assez curieux que Weustenraad l'ait fait figurer en tête du recueil des *Poésies lyriques*. Prétendait-il marquer ainsi la note



dominante du livre? La *Démocratie* est-elle là comme une profession de foi préalable?

Je néglige la courte pièce intitulée *Aux Pauvres* (1846), insignifiante et médiocre, et j'aborde une œuvre de Weustenraad qui dut aux circonstances un succès presque égal à celui du *Remorqueur*.

En 1845, la misère était grande dans notre pays et spécialement dans les Flandres, où sévissait, depuis plusieurs années, une crise de l'industrie linière. Un fléau nouveau, la maladie des pommes de terre, vint encore aggraver le mal en privant le petit peuple de sa principale nourriture.

On s'émut des souffrances populaires. En vue de les soulager, dit l'historien Thonissen, l'Etat, les communes, les établissements publics, les particuliers rivalisèrent d'ardeur et de courage. Des comités de secours recueillirent d'abondantes aumônes. Le clergé des Flandres se signala par son dévouement et son zèle. La frivolité mondaine enfin fut mise à contribution, comme c'est l'usage, et des fêtes de bienfaisance s'organisèrent de toutes parts. « On dansa pour les pauvres. »

Weustenraad s'associa, selon ses moyens propres, à cet élan de charité. Dans les derniers mois de 1845, il écrivit et publia un poème intitulé *la Charité*, (1)

(1) *La Charité*, Liège, N. Redouté, 1845. in-8° 13 p. Le poème parut également dans la *Revue nationale de Belgique*. 1845 t. XIII.

(186 vers partagés en sixains). Galamment, le poète dédie son œuvre « aux femmes », et il débute par des vers à leur louange qui sont d'un sentiment très germanique. Peut-être faut-il voir là une influence schillérienne? (cf. *Die Würde der Frauen*). C'est aux femmes, proclame Weustenraad, qu'il appartient de secourir l'indigent :

*Femmes, à vous le soin de veiller sur sa vie !...  
Car vous êtes l'espoir et l'orgueil de la terre,  
Vous êtes ce que Dieu, dans sa bonté de père,  
A créé de plus noble, a fait de plus divin.*

Il les exhorte donc à la charité. Cependant, ce n'est pas en prenant part à des fêtes de bienfaisance, il le leur rapelle, qu'elles s'acquitteront dignement de leur sainte mission. Les fêtes des riches, par leur éclat et leur luxe, insultent trop souvent aux souffrances des pauvres, chez qui elles éveillent l'envie ou la haine. C'est par bonté de cœur et non par vanité, spontanément et généreusement, que les femmes doivent faire l'aumône. Qu'elles la fassent surtout de leurs propres mains, sans se demander si leurs bienfaits seront connus :

*Ne versez pas vos dons en des mains étrangères,  
Faites le bien par vous, comme l'ont fait vos mères...  
Le bien semé sans bruit ne tarde pas d'éclorre.  
Qu'importe à votre cœur que le monde l'ignore !  
Il est quelqu'un là-haut qui le saura pour tous.*

Qu'elles joignent à leurs dons des paroles venues

du cœur : ils doubleront de prix. Qu'elles s'emploient à calmer la haine, à consoler l'affliction, à défendre l'honneur des vierges ! Des bénédictions en retomberont sur leur propre famille.

Faite par leurs mains délicates, l'aumône n'a rien d'humiliant :

*Seules vous savez l'art, doux secret de la vie,  
De semer sous le chaume un or qui fructifie,  
Sans offenser la veuve ou blesser l'orphelin.  
Un don offert par vous ne fait rougir personne;  
L'aumône disparaît sous la main qui la donne,  
Et le bienfait, plus pur, n'en est que plus divin.*

Plus d'une fois, pendant qu'elles accompliront leur tâche sacrée, leurs yeux rencontreront des spectacles de misère, de déchéance, d'infamie même. Qu'elles surmontent leur répugnance ! Elles en seront récompensées par la joie de faire des heureux, joie si profonde et si pure qu'elles donneront ensuite « leur or, leurs diamants, leurs parures, » pour l'éprouver encore.

En faveur des misérables, le poète invoque la loi divine, sans distinction de religion ou d'opinion :

*Impérissable loi de la fraternité,  
Loi que choisit le Christ pour base de son temple,  
Et dont le dogme pur, proclamé comme exemple, (?)  
Se résume en deux mots : Amour et Charité.*

Le poème s'achève sur une idée assez ingénieuse. Weustenraad cherche à prendre la femme par son

faible, la coquetterie, et il lui montre dans la bienfaisance même un charme ajouté à ses autres charmes, plus précieux et destiné à leur survivre :

*Reines de notre Eden!...  
Faites-vous aujourd'hui sacrer par l'Indigence,  
Faites couler sur vous des pleurs à flots pressés;  
Et vous reflurirez aussi riches que belles :  
Riches du saint trésor de vos vertus nouvelles,  
Belles de tout l'éclat de vos bienfaits passés !*

D'intéressants documents attestent le succès que les Belges de 1845 firent à la *Charité*. « J'ai reçu les deux exemplaires de votre nouveau poème, écrit au poète son ami Charles Faider; j'ai remis à ma femme celui que vous avez eu l'aimable attention de lui adresser : elle me charge de vous dire combien vos beaux vers l'ont touchée. C'est qu'en effet vous pénétrez dans les âmes, et votre nouveau langage est empreint d'une onction si vraie et si puissante que vous ferez autant de prosélytes que de lectrices ».

J'ai également sous les yeux la copie d'une lettre écrite par Weustenraad, le 22 décembre 1845, à un ministre du cabinet Van de Weyer. (Était-ce Van de Weyer lui-même? Était-ce Dechamps? Je l'ignore, et cela importe peu.) Il annonce à ce personnage qu'il désirerait offrir à la reine des Belges Louise-Marie, dont la bienfaisante bonté était proverbiale, quelques exemplaires de sa dernière œuvre, et il sollicite à cette occasion ses bons offices.

« Me sera-t-il maintenant permis, lui dit-il, de m'adresser un instant, non plus au ministre, mais à l'écrivain, à l'homme de goût, à l'ami dont l'accueil cordial m'a vivement touché, et de lui demander un conseil ? Mon petit poème de la *Charité* obtient un succès que je n'aurais pas osé espérer. Chose inouïe ! On en demande et on en vend à l'étranger ! »

Elle est assez plaisante, cette exclamation d'un écrivain étonné de son propre succès ; mais elle se conçoit aisément. Une pareille vogue était, en effet, sans précédent pour l'œuvre littéraire d'un Belge, et ne devait se renouveler que cinquante ans plus tard.

« Convaincu par ce succès, poursuit ingénûment Weustenraad, que je n'ai pas fait une œuvre tout à fait médiocre, je voudrais en offrir quelques exemplaires à notre bonne et charitable Reine et accompagner cet envoi de quelques vers :

*Madame,*

*Le Riche vous admire et le Pauvre vous aime.*

*Sur votre front rayonne un double diadème*

*Aussi brillant que respecté.*

*Aux yeux des nations reine par la puissance,*

*Vous êtes Reine encore aux yeux de l'Indigence*

*Par votre noble charité.*

*Madame, au nom sauveur du Dieu qui vous regarde,*

*Je confie à votre âme et mets sous votre garde*

*Ce doux poème du malheur.*

*Français, je l'eusse offert à votre Sainte Mère; (1)*

*Belge, je l'offre à vous, sa fille la plus chère,*

*Mais c'est toujours au même cœur.*

Trouvez-vous que ces vers soient dignes d'être adressés à la Reine? Pensez-vous qu'en les lui envoyant, je n'aurai pas l'air, ce que je crains extrêmement, de demander la charité *pour moi*? Je ne voudrais à aucun prix qu'on pût me supposer une semblable arrière-pensée. Si elle pouvait venir à la tête de qui que ce soit, je sacrifierais à l'instant ces vers, et je me bornerais simplement à adresser quelques exemplaires à la Reine. Oserais-je vous demander votre avis là-dessus? »

J'ignore quel fut l'avis du ministre. Je ne sais pas davantage si Weustenraad fit hommage de son œuvre à la reine, ainsi qu'il en avait l'intention, et s'il y joignit les deux strophes (assez bien venues, comme on voit, et d'ailleurs inédites), qu'il avait transcrites dans sa lettre. Rien ne prouve même que cette lettre ait jamais été envoyée à son adresse... Je reconnais du reste que tout cela importe fort peu à l'histoire littéraire.

Le succès de la *Charité* s'explique assez aisément. Ce poème était d'actualité. Il était fait pour plaire aux femmes, qui y trouvaient, dès les premières strophes, un magnifique éloge de leur sexe. La nature même du sujet le rendait propre à charmer bien des gens au cœur sensible qui, en général, se souciaient médiocrement de littérature. Enfin il était d'inspiration chrétienne et pouvait ainsi rallier les suffrages de

(1) La reine Amélie, femme du roi Louis-Philippe.

beaucoup de personnes à qui les productions ordinaires de ce poète ami de Ch. Rogier auraient sans doute paru subversives. La *Charité* est, de fait, une manière de sermon laïque, où ne manquent ni la chaleur ni l'onction, et qu'illustrent des épisodes élégiaques dans le goût du temps. Certains passages rappellent les édifiantes et fades lithographies qui ornaient, vers le milieu du siècle dernier, beaucoup de salons bourgeois.

Entre autres témoignages flatteurs, Weustenraad reçut une lettre, datée du 22 décembre 1845, du ministre catholique Deschamps, qui détenait, dans le cabinet Van de Weyer, le portefeuille des Travaux publics. La voici. Elle m'a paru digne d'être reproduite tout au long.

« Monsieur,

» Je vous remercie bien sincèrement des deux exemplaires de votre beau poème sur la Charité que vous avez adressés à ma femme et à moi. Ce sont là des vers comme on voudrait en faire, c'est surtout une bonne action. J'ai trouvé dans ces pages magnifiques un reflet de l'Évangile, les mots de ces pensées qu'on entend dans son âme sans en trouver les expressions. Bien des femmes, sans doute, à la lecture de ces vers, auront compris qu'il ne suffisait pas, pour être chrétienne, de danser pour les pauvres, mais qu'il fallait aller dans les réduits misérables, apporter non seulement le pain et les vêtements, mais ces

» paroles qui consolent, encouragent et moralisent.  
» Oui, c'est une bonne action que vous avez faite, et  
» j'oublie presque, en vous félicitant comme homme,  
» de dire au poète combien j'ai admiré son talent si  
» ferme et si élevé.

» Si j'avais le plaisir d'être plus avant dans votre  
» intimité, et si je pouvais causer avec vous, d'ami à  
» ami, je vous demanderais comment il se fait que  
» vous qui avez si bien compris la Charité, vous  
» n'avez pas plus de sympathie politique pour cette  
» partie de la nation où l'esprit de cette charité s'est  
» le plus développé. Tenez, mon cher Weustenraad,  
» on est divisé *parce qu'on ignore*; les préjugés, les  
» malentendus nous séparent. Si nous pouvions,  
» vous et moi, faire ensemble le tour de la Belgique,  
» examiner en détails, de hameaux en hameaux, ce  
» déploiement admirable de la charité chrétienne qui,  
» dans une certaine langue, a été appelé envahisse-  
» ment, nous tomberions à genoux en rendant grâces  
» et nous nous étonnerions, pour me servir d'une  
» expression de l'Écriture sainte, que *le bien soit ainsi*  
» *appelé mal*. Dans nos campagnes, partout où vous  
» voyez un clocher s'élever, il y a un prêtre qui, tous  
» les jours, presque toutes les nuits, va répandre de  
» chaumière en chaumière, et l'aumône et la consola-  
» tion et l'enseignement moral. C'est presque une  
» phrase banale que-j'écris, mais combien de fois,  
» quand j'habitais la campagne et que je voyais le



» vicaire de la paroisse faire ainsi ses visites quoti-  
» diennes aux chaumières, comme un devoir ordi-  
» naire et sans ostentation, me suis-je demandé com-  
» ment on avait le courage de détruire dans le peuple  
» l'influence sociale du clergé, sous prétexte de je ne  
» sais quelle crainte politique. La seule raison est  
» qu'on ignore.

» Si nous comptons, dans nos provinces, dans nos  
» villes, toutes les œuvres de charité créées et soute-  
» nues par l'influence catholique, ces hospices pour  
» les incurables, pour les aveugles, pour les sourds-  
» muets, pour les aliénés, pour les filles repenties,  
» pour les malades, pour toutes les misères, depuis  
» l'enfant trouvé jusqu'aux vieillards abandonnés ;  
» si nous demandions à ces frères, à ces sœurs de  
» charité, à quelle source ils puisent l'inspiration de  
» ce dévouement qui n'est pas considéré comme un  
» miracle vivant pour la seule raison que ce miracle  
» est *permanent*, et n'est plus considéré que par l'œil  
» de l'habitude ; si nous nous rendions compte du  
» nombre de congrégations religieuses *uniquement*  
» fondées pour accomplir ces œuvres de charité que  
» vous avez célébrées si dignement dans vos beaux  
» vers ; si l'on pouvait suivre, à Bruxelles, à Liège et  
» ailleurs, dans leurs visites aux pauvres, ces jeunes  
» gens de Saint-Vincent-de-Paule, ces dames de cha-  
» rité ; si nous avions la faculté de voir, *d'un seul coup*  
» *d'œil*, tout ce travail de charité, de véritable civilisa-

» tion qui s'opère sans bruit, à l'insu du monde qui  
» parle et qui danse, dans toutes les parties du pays  
» à la fois, dans la chaumière, dans l'école primaire,  
» dans l'hospice, partout, nous n'aurions, n'est-il pas  
» vrai, que des paroles d'encouragement et de bien-  
» veillance pour l'influence à l'aide de laquelle, il faut  
» le reconnaître, tout ce bien se fait, que des paroles  
» d'excuse pour les faits isolés qui pourraient enta-  
» cher cette grande œuvre.

» Supposez un moment que l'on enlève de la Belgi-  
» que l'influence catholique avec *toutes les œuvres que*  
» *cette influence a fait naître et nourrit*; je vous le  
» demande, que resterait-il, sinon des cheminées à  
» vapeur et peut-être des salles de bals philanthro-  
» piques !

» Tenez, mon cher ami (permettez-moi ce nom), le  
» poète n'est pas d'accord avec le publiciste. Le poète  
» nous comprend, le publiciste nous ignore; le poète  
» est juste, le publiciste l'est moins; l'un chante admi-  
» rablement *l'œuvre* qui est due à *l'influence* que  
» l'autre combat. Laissez-moi croire que le publiciste  
» se rapprochera du poète.

» Quoi qu'il arrive, je garde mon admiration pour le  
» poète et je lui demande de se souvenir de moi et de  
» me pardonner le laisser-aller de ma causerie.

Memento et ama. »

Le lecteur appréciera-t-il comme moi cette lettre d'un de nos parlementaires les plus réputés ? Pour ma part, il m'a semblé y trouver un touchant accent de

sympathie, une ardeur tout apostolique, une éloquence pressante quoique familière, enfin un tableau saisissant dans son raccourci de l'action sociale du catholicisme.

Que vaut, après cela, le poème de la *Charité*? J'avoue qu'il me paraît assez médiocre et que je lui préfère de beaucoup *l'Avenir* (1847) et *l'Hymne au siècle* (1848), où règne un véritable lyrisme.

Dans *l'Avenir*, Weustenraad développe, avec une magnifique ampleur, un rêve humanitaire commun à beaucoup d'âmes généreuses de ce temps. Au moment où il écrit (1847), il y a plus de trente ans que la paix règne entre les Etats européens; une aussi longue trêve est sans précédent dans les annales de l'humanité. Il n'était donc pas vain, l'espoir formulé par Charles Donald, seize années plus tôt, dans les *Chants de réveil*; le poète saint-simonien n'avait pas eu tort de croire que le dix-neuvième siècle verrait disparaître l'antique fléau, la guerre. Il sied pourtant de ne pas se réjouir trop tôt :

*Honte à qui sacrifie, au milieu de nos fêtes,  
A d'énervants plaisirs sa mâle puberté!...  
Honte à qui chante et rit, sourd aux cris de détresse  
Du faible en proie à l'oppresseur!... (1)*

(1) Cf. Lamartine : *Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle!...* On sait du reste que toute une partie de l'œuvre de Lamartine, et non la moins éloquente, est d'inspiration humanitaire.

Si la discorde a cessé de diviser les nations, elle menace d'éclater entre les classes sociales. A défaut de la guerre, nous aurons l'anarchie. Des iniquités se perpétuent dans le sein des états : la misère, la souffrance, l'oppression continuent à affliger l'humanité, alors que le bonheur, la paix, la concorde règnent partout ailleurs dans la nature. (L'assertion est contestable, mais passons.)

*L'homme, Roi détrôné, connaît seul la misère !  
Seul il semble être né pour combattre et souffrir,  
Seul, de son indigence il attriste la terre,  
Debout sur des trésors dont il ne peut jouir.*

Qui débrouillera ce chaos ? A quel héros est-il réservé d'établir enfin l'harmonie parmi les hommes ? Bien des sages, des penseurs ou des rêveurs s'y sont essayés sans succès, Saint-Simon et Fourier en dernier lieu. Cette grande œuvre qu'ils ont voulu accomplir par la douceur, un autre la réalisera-t-il par la violence ? La fusion des classes sera-t-elle consommée dans le sang par le glaive d'un nouveau Spartacus ? A Dieu ne plaise ! Cette révolution doit être pacifique, elle doit être l'œuvre de l'amour :

*Pour mettre un pied vainqueur sur le cratère en flamme,  
Fermer le gouffre ardent des révolutions,  
Il faut qu'il vienne un Homme, élevé par la Femme,  
Qui porte dans son sein le cœur des nations,  
Qui, du globe soumis achevant la conquête  
Par le Soc, par la Presse et par le Remorqueur,  
Joigne au sceptre du Roi la verge du Prophète,  
Et la palme du Rédempteur.*

Cette strophe me paraît bien caractéristique, dans sa religiosité. D'abord il est curieux que les grandes réformes attendues soient présentées comme l'ouvrage d'un homme providentiel, d'une sorte de messie; on remarquera en outre que cette régénération du monde doit s'effectuer au moyen de l'agriculture, de la presse et des chemins de fer. N'y a-t-il pas dans ces rêveries beaucoup de saint-simonisme et même de fouriérisme, peut-être inconscient? « La verge du Prophète et la palme du Rédempteur » ne sont pas pour me donner tort, à ce qu'il semble.

Quoi qu'il en soit, une exaltation, une espérance, une allégresse magnifiques emplissent les strophes où Weustenraad évoque par anticipation la venue de ce Messie. L'ensemble est d'un mouvement superbe et quelques passages sont dignes des grands lyriques. Comme le poète belge n'a rien produit de supérieur à ces strophes finales de *l'Avenir*, malgré bien des faiblesses de détail et des rimes pauvres, je les reproduirai presque en entier.

*Il viendra, l'Elu de la terre,  
Il viendra, l'Elu du Seigneur;  
L'Olympe entendra le Calvaire  
Saluer le Libérateur.  
Nouvelle Isis législatrice,  
Ils verront un jour sa justice  
S'asseoir entre leurs deux sommets;  
Mais loin d'étouffer ses oracles,  
Loin de renier ses miracles,  
Ils rediront ses saints décrets.*

Toutes les nations du globe,  
Fières de se donner la main,  
Pour baiser les plis de sa robe  
S'élanceront sur son chemin;  
Tous les peuples de l'ancien monde,  
Rois de la terre et rois de l'onde,  
Ressuscités par son regard,  
Au bord de leurs tombes muettes  
Montreront un instant leurs têtes,  
Pour le voir passer sur son char.

Il brisera d'un mot la trame,  
Œuvre du dogme impur du **Mal**.  
A tous les grands instincts de l'âme  
Il rendra leur essor natal;  
Il fera vers son but austère  
Marcher l'Esprit et la Matière  
Réconciliés sous sa loi,  
Et fondera sur la Science  
L'auguste et sublime alliance  
De la Raison et de la Foi.

Roi des arts et de l'industrie,  
Il dira leurs derniers secrets;  
Par l'amour et par l'harmonie  
Il sanctifiera le progrès.  
Sur les plages les plus barbares,  
Géant, il dressera des phares  
Resplendissants comme la croix;  
Les monts abaisseront leur cime,  
Le désert, l'océan, l'abîme,  
Reculeront devant sa voix.

Tout un monde invisible encore  
Sortira, jeune et triomphant,  
Des solitudes de l'aurore,  
Des ténèbres de l'occident;

*Et des débris du vaste empire,  
Par Rome, Paris et Palmyre  
Fondé dans leur jours de grandeur,  
Renaîtront vingt cités nouvelles,  
Plus glorieuses et plus belles,  
Qui sauront garder leur splendeur...*

*Tout rayonne déjà du consolant sourire  
Tombé de leur regard sur l'œuvre des mortels.  
Partout l'homme en travail agrandit son empire  
Pour élever à Dieu de plus vastes autels.  
Plus de sphère interdite à l'essor du génie!  
Plus de borne immuable au seuil de la raison!  
L'Esprit est libre enfin et la Chair rajeunie  
Prépare, à son tour, sa rançon...*

Le siècle était jeune, en 1847, et il avait toutes les candeurs de la jeunesse. On peut aujourd'hui trouver chimériques les espérances qu'il nourrissait, fort de ses premières conquêtes, pour un avenir prochain. Mais enfin elles étaient magnanimes et grandioses, ces espérances, et, envisagées après coup, elles sont touchantes. Trop de poètes romantiques avaient chanté le *mal du siècle* ; ce que Weustenraad célébrait dans *l'Avenir*, avec des accents inspirés, c'était *l'espoir du siècle*. Il ne fut du reste pas le seul. On sait qu'il y eut vers le milieu du dix-neuvième siècle un moment de confiance exaltée. D'autres écrivains exprimèrent le même optimisme, le même espoir, la même foi dans les destinées de l'homme et dans « l'Avenir de la Science ».

Des aspirations semblables se retrouvent dans la

charmante pièce en octosyllabiques intitulée *les Nuées* (1847), que je m'abstiendrai d'analyser, et dans l'enthousiaste et solennel *Hymne au siècle* (1847), dont je dirai quelques mots.

Cet *Hymne au siècle*, qui termine le recueil des *Poésies lyriques*, est un hymne d'allégresse, d'orgueil, de générosité, de liberté, de confiance dans l'avenir, et clôturé ainsi par des notes sereines un chant souvent convulsif et douloureux. Pourquoi s'affliger ? La nature est toujours aussi belle et aussi bienfaisante ; l'humanité progresse incessamment ; le développement des sciences et de l'industrie transforme peu à peu la face du monde et permet de compter sur un magnifique avenir. La guerre est détrônée, l'anarchie sera bientôt vaincue :

*Reines des nations, la Paix et l'Industrie  
Ont détrôné la guerre et vaincront l'anarchie ;  
Un seul, prêtre ou soldat, ne règne plus sur tous :  
La grande liberté, mère de notre histoire,  
A reconquis l'empire usurpé par la gloire...*

De tous côtés, on entend les peuples briser leurs chaînes. Des bornes sont assignées au despotisme des souverains ; c'est l'ère du constitutionnalisme :

*Des droits et des devoirs tressés en diadème  
Par les élus du peuple, au nom du peuple même,  
Se compose aujourd'hui la couronne des rois...*

De plus en plus, les nations se sentent solidaires : celles qui ont pu se libérer offrent spontanément



leur aide à celles qui gémissent encore dans l'esclavage :

*Frères! tendons à tous la main droite des braves!  
S'ils sont partis mourants, s'ils sont partis esclaves,  
Qu'ils s'en retournent forts, libres et consolés!...*

C'est un grand et noble siècle que celui où vit le poète ; l'avenir promet de n'être ni moins grand ni moins noble. Et l'hymne s'achève par des actions de grâces au Tout-Puissant, à qui l'homme est redevable de tous ces progrès.

Quoi qu'en pensât le ministre Dechamps, le poète, chez Weustenraad, faisait bon ménage avec le publiciste. Les poèmes patriotiques, sociaux ou humanitaires que nous venons d'analyser étaient bien l'œuvre de l'écrivain qui, dans les revues et les journaux du temps, défendait la nationalité belge et luttait pour les idées libérales et démocratiques. C'était la poésie d'un citoyen, d'un propagandiste et d'un polémiste, une poésie éminemment agissante et soucieuse de l'actualité. Weustenraad ignore toujours les dédains, les incuriosités, les paresse aristocratiques de certains poètes modernes. Il ne vécut pas dans une « tour d'ivoire »,

La veine intimiste et personnelle ne manque pourtant pas chez le poète belge. Il a su exprimer, à l'occasion, quelques-unes des délicates émotions que l'homme éprouve surtout en s'isolant de la société.

Il connaissait, plusieurs de ses poèmes l'attestent, l'ivresse que nous procurent la nature, la religion et l'art, ivresse qui, dit-il, nous trouble parfois jusqu'aux pleurs, comme si, dans ces moments bienheureux, nous nous ressouvenions soudain d'une patrie perdue. Ce thème lamartinien lui a inspiré la petite pièce intitulée *Rêverie* (1840) :

*L'homme, errant ou captif, n'est-il donc sur la terre  
Qu'un sublime exilé du céleste séjour?...*

Une œuvre tout à fait remarquable est la longue pièce que Weustenraad, un peu dédaigneusement semble-t-il, intitula *Fantaisie* (1843). Ces strophes semblent l'inspiration d'une heure de découragement. Le poète, las de poursuivre en vain une chimère politique ou sociale, y feint de se retirer avec la Muse vers les « chastes solitudes » qui abritèrent sa jeunesse. C'est là qu'il est venu souvent

*Interroger les voix de la grande nature  
Pleine de saints accords;  
Rêver, en contemplant, à travers le feuillage,  
Au bruit vague et lointain des cloches d'un couvent,  
Le vol mystérieux d'un splendide nuage  
Emporté par le vent!*

C'est là qu'il a fait parfois le rêve romantique de suivre dans leur vol les oiseaux migrants :

*Mais quand mon œil ému s'abaissait vers la terre,  
Je disais, retrouvant des pas longtemps connus :  
Terre de la patrie, ô sol où dort ma mère,  
Je ne te quitte plus!*

Il restait donc attaché au sol natal, s'abandonnait à ses vagues rêveries et laissait son imagination seule errer librement dans l'irréel et l'inconnu. Mais ces rêveries, détail caractéristique, étaient encore des rêveries humanitaires, comme il convenait à un futur saint-simonien : elles avaient pour objet la transformation du globe, le bonheur de l'humanité.

Heureux jours que ces jours, sitôt enfuis, de la jeunesse !

*On n'en connaît le prix que lorsqu'ils sont perdus...*

Nous ne pouvons malheureusement les faire renaître, mais il y a une mélancolique douceur à les revivre en esprit. Et le poète conduit la Muse aux lieux qui virent son enfance. Il y fait surgir pour elle tous les fantômes d'autrefois, les uns joyeux et espiègles, les autres graves et pensifs. L'amour, je l'ai dit, est absent de l'œuvre de Weustenraad. Le poète évoque pourtant ici une douce figure virginale, qui, à peine profilée, n'en est que plus charmante :

*D'autres, vêtus de deuil, te conduiront peut-être  
Sous un saule, où, de loin, tu verras apparaître  
Une ombre aux traits divins qui fut presque ta sœur...*

Ce dernier vers, d'une grâce surprenante, ferait honneur aux meilleurs poètes.

Avec la Muse, il retournera s'abreuver « aux sources éternelles de ses jeunes amours », entendez par là

qu'il demandera à la nature des inspirations nouvelles :

*Promène en liberté tes molles rêveries  
Des vallons aux coteaux, des forêts aux prairies;  
Le spectacle des champs rend l'homme fort et doux;  
Il donne à la pensée un élan si vivace!  
On sent doubler sa vie et s'élargir l'espace,  
Quand l'ombre des cités ne pèse plus sur nous.*

Il ira rêver avec elle parmi les ruines et sur les tombeaux,

*Interroger les morts qui savent plus peut-être  
Que nous, pauvre vivants!...*

Il s'approchera des enfants, des vieillards, des pauvres, et pratiquera la bienfaisance :

*Comme les lampes d'or aux trépieds de porphyre,  
Comme les vases saints pleins d'encens et de myrrhe,  
Parent le tabernacle et parfument le chœur,  
Ainsi, sous l'œil de Dieu, les célestes pensées,  
Les nobles actions en secret amassées  
Parfument notre vie et parent notre cœur...*

Pourquoi tarder davantage ?

*Pars donc, comme autrefois, pour ta douce patrie,  
Pour tes lacs ombragés par l'arbre des déserts  
Qui vit s'épanouir ta verte poésie  
A tous les vents des airs;  
Plonge-toi tout entier dans la vaste nature ;  
Elle aime toujours ceux qui l'aiment à leur tour;  
Leur esprit s'agrandit et leur âme s'épure  
A ce céleste amour...*

Vers la fin, l'œuvre sort des généralités lyriques : Weustenraad y exprime un désir ou du moins un souhait précis, qui est de pouvoir un jour se délasser, dans une calme retraite champêtre, de sa lourde besogne de journaliste :

*Là tu pourras du moins, dans un silence austère,  
Oublier pour un jour les lutttes de la terre...*

Et il rêve de l'heure bénie où, renonçant enfin au journalisme, il se consacrera exclusivement à la poésie.

*Je n'irai plus, alors, planter mon étendard  
Au milieu du combat de tant de vains systèmes  
Qui luttent, pour une ombre, au milieu d'un brouillard...*

Il faut noter le caractère grave, religieux, chrétien, des strophes finales. Ce sont vraiment de nobles vers que ceux où le poète évoque la maison champêtre, asile souhaité de ses derniers jours :

*Pour abriter, plus tard, les jours que Dieu t'accorde,  
Pour lui dresser dans l'ombre un humble et chaste autel,  
Pour voir fleurir longtemps la paix et la concorde  
Autour d'un foyer fraternel;  
Pour attendre, en priant, l'heure de délivrance  
Où tu retourneras, sous l'œil d'un saint pasteur,  
Rendre compte à ce Dieu de tes jours de souffrance,  
Et de tes instants de bonheur,  
O Muse! enseigne-moi quelque toit solitaire  
Dont jamais un écho n'ait trahi le mystère...*

La même fatigue, le même dégoût, la même aspira-

tion à la solitude s'expriment, sous une forme plus brève et avec plus d'intensité, dans le petit poème intitulé *Vœu* (1847), qui me paraît assez réussi, malgré quelques faiblesses, pour mériter d'être reproduit intégralement :

*Oh! dans ces tristes temps de luttes intestines,  
Quand le doute et la honte accablent le plus fort,  
Quand rien n'est vrai sur rien, quand tout tombe en ruines,  
Frappé de vertige ou de mort;*

*Quand les Rois éperdus chancellent sur leurs trônes,  
Quand le Prêtre sous lui sent la chaire trembler,  
Quand le Riche à genoux embrasse les colonnes  
De son palais prêt à crouler;*

*Quand partout l'anarchie écrase en sa colère  
Le germe à peine éclos d'un plus noble avenir;  
Qu'il ne reste plus rien à bénir sur la terre,  
Plus rien dans les cieux à bénir;*

*Que ne puis-je emporter au fond des solitudes,  
Loin du bruit des cités qui me poursuit toujours,  
Mes austères loisirs et mes douces études,  
Trop souvent troublés dans leur cours;*

*Troublés par les clameurs d'un peuple de sauvages  
Qui traîne, tour à tour, aux bords des grands chemins,  
Les bustes mutilés et tout chargés d'outrages  
Et des Brutus et des Tarquins;*

*Troublés par les sanglots et les cris d'anathème  
Qui, du nord au midi, se heurtent dans les airs,  
Et qui feraient d'effroi pâlir Satan lui-même,  
S'ils pénétraient jusqu'aux enfers;*

*Et trouver un paisible et verdoyant asile  
Entouré par des monts couronnés de grands bois,  
Qui se réfléchiraient dans une onde tranquille  
Avec leurs châteaux d'autrefois,*

*Et prêteraient, l'été, la fraîcheur de leur ombre  
Et l'odorant velours de leurs sentiers fleuris,  
Aux radieux ébats de mes rêves sans nombre,  
Tantôt solennels et hardis,*

*Se posant au sommet d'un monde qui s'écroule  
Pour méditer la loi d'un immuable sort,  
Ou planant sur des flots soulevés par la houle  
Pour guider un navire au port;*

*Tantôt, vifs et légers, suivant le météore  
Eclos dans les vallons sous l'haleine du soir,  
Ou suspendant leur vol à la gaze du store  
Qu'entr'ouvre une main douce à voir;*

*Souvent dans l'avenir plongeant un œil avide,  
Et, sous ses voiles noirs, cherchant un astre d'or,  
Ou fouillant du passé le sépulcre splendide  
Pour en exhumer un trésor,*

*Et toujours rapportant de leur course infinie,  
Sur les traits de la foudre ou sur l'aile des vents,  
Quelque grande pensée étroitement unie,  
Hélas! à des vœux décevants!*

J'ai dit que l'amour est absent de l'œuvre du poète. Les stances intitulées *Souvenir* (1846), où Weustenraad évoque, dans un calme décor d'arrière-été, une douce amitié féminine, n'en ont que plus de prix. Elles portent la dédicace « à madame D. ». Je n'ai rien pu

découvrir concernant la femme, charmante et distinguée sans doute, qui se dissimule sous cette mystérieuse initiale. Je citerai encore en entier cette petite pièce, que quelques gaucheries n'empêchent pas d'être exquise :

*Adieu! l'été s'envole, et l'hiver nous rappelle.  
Adieu! tout un grand mois s'est enfui comme un jour,  
Mais nous en garderons le souvenir fidèle;  
Gardez-le, vous, à votre tour.*

*Que de fois, loin de vous, nous causerons encore  
De ces instants charmants, trop vite disparus,  
Fleurs d'automne, mon Dieu, qu'un matin vit éclore,  
Et que le soir ne trouva plus!...*

*Que de fois, entre nous, nous redirons nos courses,  
Nos ébats dans les prés, nos visites aux sources,  
Nos champêtres festins à l'ombre d'un noyer,  
Nos jeux auprès d'un doux foyer!*

*Mais que de fois, surtout, dans notre solitude,  
Nous nous rappellerons avec un tendre orgueil,  
La bonté sans apprêts, la grâce sans étude  
De votre généreux accueil!*

*Peut-être, au même instant, si quelque écho s'éveille,  
Par un retour subit vers un passé si doux,  
Vous direz, à voix basse, en y prêtant l'oreille :  
Ecoutez! ils parlent de nous.*

*Nous aussi nous croirons, par un retour semblable,  
Entendre votre voix et distinguer vos pas,  
Et votre esprit viendra s'asseoir à notre table,  
Et causer avec nous tout bas.*

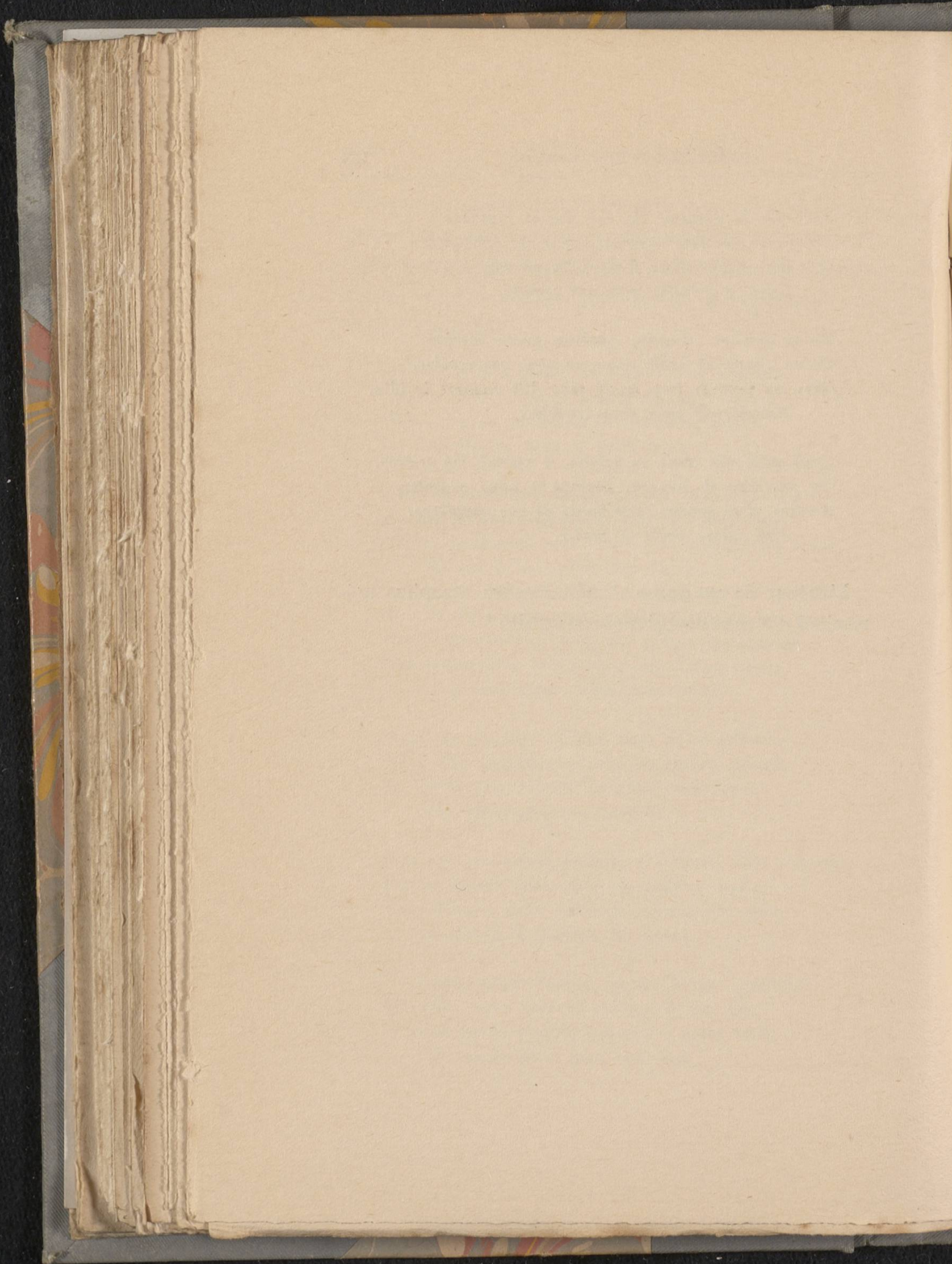


*Ah! que le souvenir de ces douces journées  
Plane sur nos hivers comme un songe enchanté;  
Que d'un reflet divin il dore les années  
Dont le nombre nous est compté,*

*Et si quelque chagrin, quelque peine secrète  
Qu'un chaste et noble cœur ne peut pas révéler,  
Sous un fardeau trop lourd nous fait courber la tête,  
Evoquons-le sans nous troubler;*

*Quel qu'il soit, ange ou sylphe, il entend nos prières,  
Et peut-être il viendra, prompt à nous consoler,  
Arrêter, d'un sourire, aux bords de nos paupières,  
Une larme prête à couler.*

L'auteur de ces pures et mélodieuses strophes méritait-il d'être si complètement oublié ?



## Weustenraad journaliste libéral

Bien que le littérateur nous intéresse seul en Weustenraad, il convient de signaler l'activité journalistique de cet écrivain pendant la période qui s'étend de 1841 à 1847. Rédacteur en chef de la *Tribune*, il partageait, sur l'*Union*, qui avait rendu possible la Révolution de 1830, sur l'inopportunité de son maintien, sur le système des ministères mixtes, sur le rôle assigné désormais au parti libéral, les idées de Rogier, Lebeau et Devaux, et il se fit, dans son journal, leur interprète assidu et passionné. J'ai entre les mains une liasse de lettres politiques (1) adressées à Weustenraad, pour sa direction, par les deux premiers de ces personnages, qui étaient ses amis personnels. Elles constituent un précieux document pour l'histoire de ces années décisives ; mais il n'y a pas lieu d'en tenir compte dans cette étude, d'un caractère purement littéraire, et elles m'arrêteront seulement autant qu'elles pourront m'instruire sur la personna-

(1) Communiquées par M. G. Borgnet.

lité de Weustenraad et sur l'opinion qu'avaient de lui deux de ses plus notables contemporains.

Rogier et Lebeau faisaient grand cas du rédacteur en chef de la *Tribune* ; j'en trouve la preuve en maint endroit de cette correspondance. « La *Tribune* est excellente, lui écrit Rogier. Le ton est ferme et respire la conviction ; je n'ai pas besoin de t'engager à persévérer... Devaux, qui m'écrit de Bruges, invoque à grands cris le secours de ta plume chaude et honnête... » Lebeau n'est pas moins élogieux : « J'ai à vous complimenter, lui écrit-il, sur vos articles relatifs à la rupture de l'Union... La *Tribune* est bien. La *Lettre d'un employé prudent* est parfaite : c'est du Paul-Louis ou de l'ancien bourgeois de Saint-Martin... Votre talent est franc et énergique... Je suis heureux du succès de vos excellents articles sur l'Union... »

De leur côté, les deux hommes d'état étaient très heureux de voir leur politique approuvée par Weustenraad : « Je suis charmé, lui écrit Rogier, que vous trouviez aussi bonne l'attitude de l'opposition. Etant sur le théâtre, il nous est difficile d'apprécier l'effet de la pièce, et j'ai grande confiance dans vos impressions et votre jugement ».

En dépit de ces appréciations flatteuses, le journalisme, à la longue, pesait au poète. La pièce intitulée *Fantaisie*, datée de 1843, contient l'expression de sa lassitude, de ses regrets, de son écœurement, de ses aspirations au calme et au loisir.

En 1844, il est à bout et parle de renoncer à la politique. Aussitôt Rogier et Lebeau s'alarment, le supplient de n'en rien faire, lui proposent d'échanger la direction de la *Tribune* contre celle de l'*Observateur*, journal bruxellois qu'on vient de réorganiser.

Lebeau est particulièrement pressant : « La politique, déclare-t-il, est l'affaire, la passion des intelligences et des âmes d'élite. On peut la bouder, mais c'est comme un amant sa maîtresse, comme un buveur le vin... » Il lui vante « la vivifiante atmosphère des luttes politiques... Il faut en préférer les chances, toutes meurtrières qu'elles puissent devenir, au calme plat, à l'endormant *farniente* d'une vie aisée mais dépourvue de toute agitation, de tout intérêt ». Il va plus loin et dénie au journaliste las et dégoûté le droit d'abandonner la lutte : « Je ne vous parle pas seulement de vos goûts, de vos convenances, de vos vrais intérêts, liés au succès de notre cause, je vous parle de vos devoirs. Quiconque est belge, citoyen de ce jeune et beau pays auquel un si brillant avenir peut être réservé, a le devoir de se consacrer à l'œuvre de sa civilisation, quelque lourde, quelque pénible que puisse devenir parfois cette œuvre. Ce n'est pas la tâche d'un jour de fonder une nationalité ; il y faut le dévouement, la persévérance, l'énergie d'une génération au moins. Ne soyez pas le déserteur d'une cause que vous avez si courageusement servie jusqu'ici, vous en auriez un jour des remords bien cuisants ».

Comment résister à ces éloquents et flatteuses instances ? Weustenraad se laissa convaincre et resta sur la brèche jusqu'au jour où triomphèrent ses amis.

On voudrait qu'ils eussent parfois laissé respirer l'auteur du *Remorqueur* et de la *Charité*. Mais Lebeau semble ne voir en Weustenraad qu'un publiciste, un publiciste de grand talent ; Rogier seul, plus lettré, se souvient parfois que son ami est quelque chose de mieux qu'un publiciste, c'est-à-dire un poète. Il existe de cet homme d'état un fragment de lettre, malheureusement sans date, où il se répand en plaintes amères sur son pays et son temps : « La situation empire de jour en jour, dit-il, tout s'abaisse et s'avilit : l'hypocrisie et l'intrigue règnent et gouvernent ; plus d'hommes, plus de dévouements, plus de ressorts généreux. Qu'une belle satire à la Juvénal viendrait à propos ! Je voudrais te voir armé du fouet vengeur ! Le *moral* du pays a besoin d'être remonté ; et la morale outragée appelle un cœur vertueux qui la défende. Je n'ai pas à te souhaiter *l'indignation inspiratrice*. Qu'une bonne satire sans déclamation et sans petites personnalités serait une bonne action !... »

Weustenraad répondit-il au vibrant appel de son ami ? L'écrivit-il, cette satire vengeresse que Rogier réclamait de lui ? Et, à supposer qu'il l'ait écrite, la publia-t-il ? Il n'y a rien dans ses dernières *Poésies lyriques* qui y ressemble positivement, si l'on excepte certaines strophes du poème *A la statue de la patrie*,

---

d'un caractère nettement satirique. J'ajoute que ce poème est daté de 1845, c'est-à-dire de l'époque où semble avoir été écrit le fragment de lettre en question. Il n'est donc pas impossible que Weustenraad ait été redevable à Rogier d'une de ses plus heureuses inspirations.





## Dernières années et mort de Weustenraad

Les deux dernières années que vécut Weustenraad furent, littérairement, à peu près stériles. Le 11 janvier 1847, le poète du *Remorqueur* avait été élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, dont la classe des lettres, en ce temps-là, n'était pas fermée aux littérateurs. Ses nouveaux collègues eurent la primeur d'un de ses poèmes les plus remarquables, l'*Hymne au siècle*, qu'il venait de composer. Cette œuvre, lue une première fois, en mai 1847, dans un banquet qui réunissait les trois classes de l'Académie, y fut vivement applaudie; le lendemain, dans une séance publique, elle excita des « transports », rapporte Quetelet, à qui je dois ces renseignements. « Le poète était à tous moments interrompu par les bravos de l'assemblée, atteste Eug. Goffart, dans une étude intéressante quoique

trop élogieuse (1). L'ovation fut complète. Jamais de pareils accents n'avaient retenti sous les voûtes de l'Académie; jamais la poésie lyrique ne s'était élevée en Belgique à un si haut degré de perfection ».

Weustenraad semble avoir été un académicien assidu. « Son séjour parmi nous, poursuit Quetelet, contribua à répandre de la variété dans nos travaux académiques; il nous communiqua successivement les prémices des charmantes compositions qu'on trouve à la fin de ses *Poésies lyriques* et qui ont dignement couronné sa carrière ». Ces « charmantes compositions » sont vraisemblablement, outre l'*Hymne au siècle*, les pièces intitulées *Vœu*, *l'Avenir* et *Nuées*, qui datent toutes de 1847. Le recueil des *Poésies lyriques* ne contient aucune pièce datée de 1848 ou de 1849, et je n'ai rien trouvé dans les papiers du poète qui se rapporte à cette période. La veine poétique, encore une fois, semble s'être à peu près tarie chez Weustenraad, pour des raisons difficiles à démêler, deux années environ avant sa mort.

Les élections législatives de 1847, qui donnèrent le pouvoir au parti libéral, durent absorber le rédacteur en chef de la *Tribune*. Son ami Rogier lui écrivit à cette époque un grand nombre de lettres politiques,

(1) *Soirées bruxelloises. Histoire littéraire de l'année. Etudes critiques et biographiques sur Weustenraad, Walef, Lainez, Clesse*. Bruxelles 1854. L'étude consacrée à Weustenraad est de Goffart.

d'un caractère plus ou moins confidentiel, qui respirant la fièvre du combat. L'une d'elles contient ces mots en post-scriptum : « Je viens d'apprendre la mort de l'auditeur Bourdeau. Nous voudrions bien t'avoir à Bruxelles. » Weustenraad succéda-t-il à ce Bourdeau ? Toujours est-il qu'en août 1847 il passa à l'auditorat militaire du Brabant. Vers la même époque il abandonna la *Tribune*, dont il avait été rédacteur en chef aussi longtemps qu'il fut nécessaire pour aider au succès de ses amis politiques.

Il ne renonça pas au journalisme, tout en s'accordant plus de loisirs en tant que journaliste. L'*Indépendance* publia de lui un assez grand nombre d'articles : « Sa dialectique était toujours pressante, dit Stas, son style clair, nerveux et incisif. » On a lieu de croire cette appréciation fondée. Weustenraad avait, en 1847, une longue expérience de la prose, et j'ai dit les solides qualités qui distinguent déjà les pages publiées par lui dans la *Revue belge* en réponse à la brochure de Grandgagnage sur la neutralité belge. Le publiciste, depuis lors, n'avait pu que gagner.

Le poète, en revanche, semblait glisser au découragement, à la lassitude, au marasme. Il voyait avec tristesse décliner peu à peu l'exaltation patriotique qui avait produit la Révolution belge. Le prosaïsme et le mercantilisme croissants de ses contemporains l'écoeuraient. Lui-même, d'ailleurs, avait passé l'âge des grands enthousiasmes et perdu mainte illusion,

et il penchait, comme son temps, vers un positivisme qui, du reste, pouvait avoir sa beauté. On approchait du milieu du siècle, et l'exaltation romantique avait fait son temps.

Les *Poésies lyriques* sont ornées d'un portrait de Weustenraad gravé par Biot. La face anguleuse et maigre, le front vaste et un peu fuyant, les amples arcades sourcilières, le long nez pointu, les lèvres sinueuses et serrées, le menton au dessin ferme composent une physionomie curieuse et complexe, qui semble exprimer à la fois la réflexion, l'entêtement et une grande amertume. Malheureusement ce portrait, Quetelet nous en avertit, n'est pas des plus fidèle. Il existe aussi de Weustenraad un buste (1), qui prête au poète une physionomie moins amère. On le dit ressemblant; mais il a moins de caractère que la gravure.

Tout désenchanté qu'il était, l'écrivain restait capable d'enthousiasme littéraire. Il le montra lorsque Edouard Wacken, poète de talent, prétendit à son tour secouer la proverbiale indifférence de ses compatriotes en matière littéraire et, dans ce but, fonda la

(1) Ce buste, œuvre de G. Geefs, orna la tombe du poète, dans le cimetière de Jambes. Il en existe diverses reproductions. De plus M. G. Borgnet possède un portrait-charge de Weustenraad, par Balat, qui est amusant et passe pour réussi. Enfin le Cercle artistique et littéraire de Liège fit frapper une médaille en l'honneur du poète. Cette médaille, que je n'ai pu découvrir, est l'œuvre du sculpteur Jéhotte.

*Revue de Belgique*. Weustenraad s'intéressa à cette entreprise et ne marchandait à Wacken ni ses conseils, ni ses encouragements, ni sa collaboration, (1) bien que l'insuccès de la *Revue belge* eût dû lui faire envisager avec scepticisme la tentative de son jeune confrère.

Le séjour de Bruxelles ne lui agréait guère. La capitale belge n'était pas, en 1848, la grande cité moderne, le foyer artistique et même intellectuel, qu'elle est devenue surtout après 1870; elle devait différer beaucoup moins qu'aujourd'hui, sous le rapport de la vie et du mouvement, des villes belges de la province, Anvers, Gand ou Liège. Et Weustenraad regrettait cette dernière ville, où il avait passé les belles années de sa jeunesse et noué de solides et chères amitiés. Était-ce l'effet de la nostalgie? « Le climat de la capitale m'est funeste, » dit-il dans une lettre à Rogier, et le fait est qu'à partir du jour où il se fut installé à Bruxelles, sa santé se gâta.

Une occasion s'offrit bientôt à lui de rentrer à Liège dans des conditions particulièrement avantageuses et honorables.

En 1848, Philippe Lesbroussart, professeur de littérature française à l'Université de Liège, était admis à l'éméritat : Weustenraad sollicita la chaire devenue vacante par sa retraite.

( ) *La Revue de Belgique* publia onze poésies de Weustenraad (années 1846, 1847 et 1848 )

Ses principaux compétiteurs étaient un certain Félix Van Hulst, littérateur aujourd'hui oublié, et le poète Ed. Wacken, secrétaire de la *Revue de Belgique*. Weustenraad pouvait se croire des titres particuliers à la faveur ministérielle. Il était, à cette époque, le poète belge le plus réputé, celui dont l'œuvre exprimait le mieux les aspirations de la jeune nation. Le *Remorqueur* l'avait mis tout à fait en vue; d'autres poèmes, la *Charité* surtout, avaient encore accru sa réputation. En outre, il possédait des titres extralittéraires, qui pouvaient être, dans l'occurrence, de plus de poids que les précédents. Comme rédacteur en chef de la *Tribune*, il avait défendu de sa plume les idées politiques de l'actuel ministre de l'Intérieur jusqu'au jour où celui-ci était arrivé au pouvoir (juin 1847). Enfin ce ministre était Charles Rogier, son ami personnel, à qui il avait dédié le *Remorqueur* six ans plus tôt, c'est-à-dire en un moment où l'hommage ne pouvait passer pour un acte de courtoisie. Weustenraad semblait donc avoir des chances sérieuses.

Mais le ministre entendait confier le cours de littérature française à une « notabilité littéraire de France ». Il s'adressa d'abord à D. Nisard, qui déclina l'offre. Il se tourna ensuite vers Sainte-Beuve, qui, chargé une fois déjà de cette fonction, par lui Rogier, en 1834, s'était dérobé, au dernier moment, parce qu'il ne se sentait pas le cœur de quitter madame Hugo, pour qui il avait du penchant. En 1848, Sainte-Beuve

se trouvait libre : il accepta et, cette fois, tint parole.

M. Oscar Grojean a consacré au séjour de Sainte-Beuve à Liège une étude richement documentée (1). Des lettres inédites, échangées entre Weustenraad et Rogier, me permettent cependant de compléter et de rectifier, sur des points secondaires, il est vrai, ce savant travail.

La nomination de Sainte-Beuve fut généralement mal accueillie en Belgique. « Aussitôt, dit M. Grojean, la presse commença contre Sainte-Beuve une ardente campagne. *L'Indépendance*, journal officieux du ministère, est à peu près le seul à le défendre, avec le *Journal de Liège... L'Émancipation*, la *Nation*, l'*Observateur*, journaux bruxellois, le *Messenger de Gand*, le *Journal du Commerce*, d'Anvers, le *Journal de Charleroi* désapprouvent la nomination. La *Gazette de Liège* la critique. Le *Libéral liégeois* et la *Tribune de Liège* l'attaquent avec violence... »

Quelle fut l'attitude des candidats évincés ? J'ignore comment se comporta Van Hulst; quant à Wacken, il laissa paraître son dépit dans deux articles très violents de la *Revue de Belgique*. Il y reproduisait l'article des *Guêpes* d'Alphonse Karr qui, en 1845, avait fait connaître au public ce trop fameux *Livre d'amour* où Sainte-Beuve célébrait, en vers médiocres, sa liaison avec madame Hugo, assez clairement désignée

(1) *Sainte-Beuve à Liège*, par O. GROJEAN. Bruxelles. Misch et Thron édit.

par son prénom. Il ne faut pas exagérer la faute de Sainte-Beuve, qui, de toute façon, reste assez grave. On sait aujourd'hui (1) que le *Livre d'amour*, imprimé en 1843, ne devait être publié qu'après la mort des trois intéressés : Sainte-Beuve, Hugo et madame Hugo. L'existence du livre fut connue en 1843 par l'indiscrétion d'un ouvrier typographe, et Alph. Karr accrut le scandale en lui consacrant une de ses *Guêpes*. Mais le public belge de 1848, mal informé et persuadé que l'ouvrage incriminé avait paru, en 1843, avec l'aveu de Sainte-Beuve, pouvait hardiment crier à la goujaterie. Il pouvait s'indigner, cet honnête public, qu'on eût appelé en Belgique, pour en faire un professeur d'université, un écrivain français qui, à ses yeux, n'était pas respectable en tant qu'homme. Malheureusement, les Belges firent au grand critique d'autres reproches, qui honorent moins leur goût. N'allèrent-ils pas jusqu'à contester ses titres littéraires ?

Et Weustenraad ? Quelle contenance eut-il dans son insuccès ? « S'il fallait, dit M. Grojean, en croire les allégations du *Journal de Liège* (9 sept. 1848), ou l'affirmation officieuse d'Adolphe Quetelet, qui, après sa mort, écrivit sa biographie, il n'aurait point pris de l'humeur de son échec. Cependant, si l'on songe qu'il avait dirigé jusqu'en 1847 la *Tribune de Liège* et que ce journal fut, avec le *Libéral liégeois*, le plus acharné des agresseurs de Sainte-Beuve, on aura

( ) V. le *Sainte-Beuve* de LÉON SÉCHÉ.



peine à s'imaginer que Weustenraad ait regardé la nomination de ce dernier avec les mêmes yeux que « s'il n'y avait été intéressé en rien », et on se persuadera qu'il fut pour une part dans la campagne que la presse conduisait contre son heureux rival. »

Ce sont là de simples présomptions. Weustenraad avait été, dit M. Grojean, le rédacteur en chef du journal la *Tribune*, un des plus acharnés agresseurs de Sainte-Beuve. Il l'avait été, mais il ne l'était plus. Au contraire, en 1848, il collaborait précisément à l'*Indépendance*, « journal officieux du ministère, dit M. Grojean, qui était à peu près seul à le défendre. » A une présomption défavorable on pourrait opposer une présomption favorable... Mais Weustenraad se défend, dans une lettre à Charles Rogier, d'avoir rien publié contre Sainte-Beuve et le ministre, et sa sincérité est si bien attestée par les contemporains, que nous pouvons, à mon avis, le croire sur parole. Par contre, M. Grojean suspecte à juste titre les affirmations du *Journal de Liège* et d'Adolphe Quetelet relatives au noble « désintéressement » du poète. A priori elles sont trop flatteuses pour ne pas inspirer quelque méfiance. Et je suis en mesure de prouver par des documents inédits que Weustenraad, loin d'envisager la nomination de Sainte-Beuve « comme s'il n'y avait été intéressé en rien, » en conçut un vif dépit, qui s'exhala dans des conversations, sinon dans des articles de journaux. C'est ce qui résulte de la lettre

suivante, adressée par Ch. Rogier à son ami dans les premiers jours de septembre. (Weustenraad a écrit de sa main, en tête de cette lettre : 6 sept. 1848.)

« Il me revient de divers côtés que vous vous  
» plaignez vivement de la nomination de M. Sainte-  
» Beuve ; je ne le vous reproche pas, et mon inten-  
» tion n'est pas de revenir sur les raisons que j'ai eues  
» de vous le préférer, plusieurs de nos amis communs  
» ne vous les ayant pas cachées. Mais voici ce qui  
» m'est aussi rapporté et ce que j'ai peine à croire,  
» malgré la véracité de ceux qui me le disent. On  
» m'assure que vous allez jusqu'à me reprocher *un*  
» *manque de parole*. Veuillez recueillir tous vos sou-  
» venirs et me dire où, dans quel lieu, quel jour, je  
» me suis engagé positivement à vous nommer à Liè-  
» ge. Vous savez parfaitement qu'aux questions ins-  
» tantes que vous m'avez souvent posées, je vous ai  
» répondu que bien certainement je vous préférerais à  
» *Van Hulst* ; mais que *jamais, jamais*, vous n'êtes  
» parvenu à m'arracher la promesse de ne pas vous  
» préférer une notabilité littéraire de France. Quand  
» je vous ai annoncé la nomination de Ste-Beuve,  
» vous ne m'avez pas dit, (et vous ne le pouviez pas  
» sans porter atteinte à la vérité), « mais vous me  
» manquez de parole. » D'où vient donc que ce  
» que vous ne m'avez pas dit à moi-même, vous allez  
» le dire à d'autres ? D'où vient que vous ayez conti-  
» nué à me voir, à me parler amicalement, si j'a-

» vais eu vis-à-vis de vous le grave tort que vous  
» allez me reprochant? Avec un ami qui vous man-  
» que de parole on rompt immédiatement et on lui  
» dit pourquoi. Tout autre rôle ne pouvait aller à  
» un caractère loyal; c'est vous dire combien j'ai  
» été peiné et surpris du langage qu'on vous attri-  
» bue, rapproché des relations que vous avez continué  
» d'entretenir avec moi. »

Cette lettre de reproches peut se résumer comme suit : 1) vous m'avez accusé d'un manque de parole alors que je ne vous avais fait aucune promesse ; 2) vous êtes allé vous plaindre à des tiers quand vous auriez dû venir me demander à moi-même des explications. Vous avez manqué de franchise à l'égard de votre ami.

On possède la réponse de Weustenraad, dont le brouillon a été conservé. Le poète ne relève pas le second reproche, ce qui permet de croire qu'il le reconnaît fondé. Mais il discute longuement le premier, et il paraît bien résulter de ses explications que le ministre s'était rendu coupable envers lui d'un manque de parole, ou peu s'en faut. Ne lui avait-il pas laissé croire, après le refus de Nisard, qu'il serait nommé? Lui avait-il soufflé mot de ses négociations avec Sainte-Beuve? En somme, chacun des deux amis avait à se plaindre de l'autre; et on comprend l'embarras qu'ils éprouvaient tous deux, au dire de Weustenraad, quand ils se trouvaient tête à tête. Au surplus la voici, cette lettre :

« Je viens à l'instant de recevoir votre lettre et je  
» m'empresse d'y répondre. Peu de jours après que  
» je me fusse porté candidat à la chaire de littérature  
» de Liège, vous m'avez fait connaître que votre  
» intention était d'offrir d'abord cette chaire à une  
» célébrité littéraire de la France, et vous m'avez  
» cité le nom de Nisard.

» Je n'ai fait aucune objection à cela. Je ne pou-  
» vais songer à me poser en concurrent d'un écrivain  
» aussi éminent et d'un professeur aussi distingué.  
» Je m'inclinai donc devant ce choix. Mais bientôt  
» vous reçûtes la nouvelle du refus de M. Nisard.  
» Vous eûtes la bonté de me la communiquer, et mê-  
» me de me demander : *si j'étais maintenant content.*  
» Ce furent vos expressions. Je vous répondis que je  
» serais heureux de retourner à Liège et de quitter  
» Bruxelles, dont le séjour est funeste à ma santé.  
» Je vous demandai ensuite : *quand pourrai-je être*  
» *nommé?* Je ne le sais pas encore, me répondîtes-  
» vous, il y a tout un travail à faire, et ce n'est pas  
» aussi facile qu'on le pense. — Je n'insistai pas ;  
» cependant je vous adressai une dernière question, et  
» cette question la voici : *Puis-je me préparer?* —  
» Prépare-toi toujours, telle fut votre dernière réponse.  
» Je fis part à Materne (1) de cette conversation et  
» je lui demandai ce qu'il en pensait. Je te regarde

(1) Constant Materne, secrétaire-général aux affaires étran-  
gères, et ami commun de Weustenraad et de Rogier.

» comme nommé, me dit Materne, puisque Nisard a  
» définitivement refusé.

» Je pouvais donc, moi aussi, regarder ma nomina-  
» tion comme à peu près certaine. Je m'en réjouis ;  
» je communiquai à deux ou trois de mes amis le  
» résultat de mon entretien avec vous. Ils l'appréciè-  
» rent comme moi. Je fus donc vivement surpris,  
» mon ami, et péniblement affecté d'apprendre, trois  
» semaines après, par la bouche de Materne, (tandis  
» que j'étais retenu chez moi par une maladie), que  
» Sainte-Beuve, (*dont il n'avait jamais été question*  
» *entre nous*,) allait être nommé à la chaire de litté-  
» rature vacante par la retraite de Lesbroussart.

» Je n'ai donc pas à vous reprocher un manque  
» de parole ; vous ne m'avez jamais *positivement* pro-  
» mis la chaire ; mais cependant vous m'avez laissé  
» croire, après le refus de Nisard, que je serais nom-  
» mé. Je reconnais maintenant que je me suis fait  
» illusion sur la portée de vos paroles, pardonnez-le  
» moi. Vous saviez que je désirais vivement obtenir  
» la chaire ; vous m'aimiez, vous m'estimiez, vous  
» eussiez désiré, à votre tour, m'accorder l'objet de  
» ma demande, et je comprends tout le regret que  
» vous éprouvez de n'avoir pu le faire. Ma candida-  
» ture vous avait placé dans une situation gênée, et  
» je m'explique très bien les hésitations que j'ai quel-  
» quefois remarquées chez vous. Moi-même j'étais  
» gêné et embarrassé vis-à-vis de vous. Tous deux

» nous avons souffert. Maintenant tout est décidé  
» et je me suis résigné.

» Si maintenant d'autres me prêtent des paroles  
» que je n'ai jamais prononcées, je les désavoue. Beau-  
» coup de personnes s'intéressent à moi. Chaque fois  
» qu'elles m'ont demandé des nouvelles, je leur ai  
» fait connaître les faits, tels qu'ils s'étaient passés,  
» ajoutant toujours : *je ne sais si je serai nommé*, afin  
» de ne pas compromettre votre liberté d'action.

» Je n'ai à me plaindre que d'une chose : c'est que  
» vous ne m'avez jamais parlé de Sainte-Beuve. Si,  
» immédiatement après le refus de Nisard, vous m'eus-  
» siez dit : *Je vais maintenant offrir la chaire à*  
» *Sainte-Beuve*, il n'y aurait pas eu de malentendu  
» entre nous. »

La réponse de Rogier ne dut pas satisfaire Weustenraad. Le ministre ne se lave pas entièrement du reproche d'avoir laissé ignorer à son ami ses négociations avec Sainte-Beuve ; et il interprète un peu librement le « prépare-toi toujours, » qui pouvait passer pour une quasi-promesse de nomination.

« Je tiens à préciser les faits, dit-il, et vous comprendrez les motifs de mon insistance.

» Vous reconnaissez, comme vous le deviez pour  
» rester loyal, que vous ne pouvez me reprocher un  
» manque de parole, que je ne vous ai jamais positive-  
» ment promis la chaire. Votre grief consiste à dire

» que je ne vous avais pas prévenu des négociations  
» ouvertes avec Sainte-Beuve, après celles entamées  
» avec Nisard.

» Je dois vous rappeler qu'après vous avoir donné  
» lecture d'une lettre relative à Nisard, j'ai ajouté,  
» en répondant à l'une de vos questions : Est-ce tout ?  
» — Non, les négociations continuent encore. Et  
» en effet il n'y avait pas que Nisard en France,  
» je n'avais aucun motif de préférence personnelle  
» pour lui, et jamais je ne vous ai dit : « Nisard  
» ou vous ». Je vous ai toujours déclaré, non sans  
» peine, que je vous préférerais une notabilité lit-  
» téraire de France, et tout ce qu'il vous a été  
» permis de croire, c'est que, si je choisissais dans  
» le pays, ce serait *vous*, en dépit des objections  
» que rencontrait votre candidature et dont je  
» ne vous entretenais pas. Que je vous aie dit un  
» jour, pressé par vos questions incessantes, *pré-  
pare-toi toujours*, je ne le nie pas. Mais en vérité  
» pouviez-vous me rappeler cette parole comme un  
» engagement de ma part ; et pouvais-je vous répon-  
» dre moins ? Ne trouvant pas mieux que vous à Paris,  
» mon intention formelle était de vous nommer ; j'ai  
» donc pu vous dire de vous préparer dans cette  
» éventualité.

» Ce qui m'a blessé et vivement, je ne le cache  
» pas, dans tout ceci, ce n'est pas tant que vous vous  
» soyez plaint de moi en termes amers, que de vous

» avoir vu me tendre la main et me traiter en ami  
» après avoir exhalé ces plaintes qui portaient atteinte  
» à ma loyauté.

» La nomination de M. Sainte-Beuve est devenue  
» un texte d'opposition dans quelques journaux. Je  
» doute que les esprits distingués et les vrais amis  
» du progrès littéraire en Belgique s'associent aux  
» récriminations de l'*Emancipation* et de l'*Observer*  
» *vateur*.

» Si j'étais à votre place, je sais très bien le rôle  
» que je choisirais dans cette misérable polémique.  
» Je prendrais hautement parti pour Sainte-Beuve.  
» Si je vous donne ce conseil, c'est *pour vous*, non  
» *pour moi*. Je ne me sens aucunement embarrassé de  
» défendre cet acte, qui m'a beaucoup coûté quant  
» à vous, et qui pour cela même est plus méritoire  
» au point de vue général.

» Je serais heureux que ce fâcheux incident ne  
» vînt pas altérer l'intimité de nos rapports d'amitié  
» déjà ancienne. Je ferai tous mes efforts pour faire  
» disparaître de mon cœur toute espèce d'amertume.  
» Je suis convaincu de la bonté du vôtre, et j'écarte  
» tout soupçon d'intentions malveillantes de votre  
» part dans les paroles qui ont pu vous échapper.

» Croyez à mes sentiments dévoués. »

La deuxième lettre de Weustenraad à Rogier est d'un haut intérêt. Le poète s'y exprime librement



au sujet de la nomination de Sainte-Beuve, et ses sentiments sur ce point paraissent avoir été ceux d'un grand nombre de Belges. Tout n'y fait cependant pas également honneur à son esprit. Par exemple, reprocher à Sainte-Beuve son manque de « convictions littéraires, » n'est-ce pas méconnaître ce qui fait précisément sa supériorité en tant que critique? Et n'y a-t-il pas un peu de naïveté provinciale dans l'indignation qu'excitent chez le poète belge les démarches faites par Sainte-Beuve pour entrer à l'Académie? Au surplus, certaines appréciations, qui étonnent sous la plume de Weustenraad, doivent sans doute être mises sur le compte du dépit et de la mauvaise humeur. Cet « état d'âme » est particulièrement sensible dans la dernière partie, où le candidat malheureux déclare, sur un ton passablement amer, n'éprouver aucun sentiment d'amertume. Voici cette lettre :

« Je vous ai exposé les motifs qui m'avaient auto-  
» risé à croire que je serais nommé à la chaire de  
» littérature vacante à Liège après le refus de M. Ni-  
» sard, tout en convenant, pour rendre hommage à  
» la vérité, que je n'avais jamais reçu de vous une  
» promesse positive proprement dite.

» Je renouvelle également la déclaration que je  
» vous ai faite, que jamais, jamais, je n'ai dit à qui  
» que ce soit qu'en nommant M. Sainte-Beuve vous

» eussiez manqué, sous ce rapport, à une parole  
» donnée.

» Maintenant permettez-moi de répondre à quel-  
» ques assertions de votre dernière lettre. Vous dites  
» que vous m'avez donné lecture d'une lettre relative  
» à Nisard. C'est une erreur. Vous m'avez simple-  
» ment annoncé que Nisard avait refusé la chaire.  
» Il est très possible que je vous aie demandé : Est-ce  
» là tout? et que vous m'ayez répondu : Les négo-  
» ciations continueront. Je ne le conteste pas. Mais  
» ces négociations ne pouvaient, dans ma pensée du  
» moins, s'appliquer qu'à de nouvelles tentatives  
» faites auprès de M. Nisard pour le déterminer à  
» revenir sur son refus, (n'ayant jamais eu connais-  
» sance de négociations ouvertes avec d'autres écri-  
» vains). Cependant, comme le refus de Nisard vous  
» paraissait définitif et qu'il l'était en réalité, j'ai pu  
» vous adresser cette autre question : Puis-je me pré-  
» parer? Question à laquelle vous avez répondu :  
» Prépare-toi toujours. Mais, me dites-vous, pou-  
» vriez-vous prendre cette parole comme un enga-  
» gement formel de ma part? Non, aussi ne l'ai-je  
» point prise comme telle; ce qui le prouve à l'évi-  
» dence, c'est que j'ai demandé à Materne, le lende-  
» main de ma conversation avec vous, ce qu'il pen-  
» sait de cet entretien, question que je ne lui aurais  
» pas adressée si j'avais eu la certitude d'être nom-  
» mé. Je m'attendais à l'être, je l'avoue, surtout

» après la réponse de Materne : Je te regarde comme  
» nommé. Ne soyez pas surpris de la vivacité des  
» plaintes qui ont pu m'échapper immédiatement  
» après que j'eus appris que la chaire avait été offerte  
» à Sainte-Beuve et acceptée par lui. Mais l'expres-  
» sion de ces plaintes n'a jamais eu le caractère qu'on  
» leur a méchamment donné. Je ne vous ai jamais  
» reproché un acte de déloyauté. Vous étiez parfait-  
» tement libre de nommer Sainte-Beuve. Vous l'avez  
» nommé. J'estime beaucoup le talent littéraire de  
» Sainte-Beuve. La France renferme peu d'écrivains  
» aussi distingués. Et cependant la nomination de  
» Sainte-Beuve est une faute à mes yeux. C'est une  
» faute parce que vous avez vivement blessé le senti-  
» ment national, dont la susceptibilité, même exa-  
» gérée, devait être respectée, dans les circonstances  
» actuelles surtout, en présence des injures et des  
» menaces qui nous sont presque journellement adres-  
» sées par une partie de la presse française. C'est une  
» faute parce que votre choix s'est arrêté sur un écri-  
» vain d'un talent éminent sans doute, mais sans con-  
» victions littéraires ; sur un écrivain dont la plupart  
» des œuvres portent l'empreinte d'un dévergondage  
» d'esprit et de mœurs très peu édifiant ; sur un écri-  
» vain qui, pour arriver à l'Académie, dont il avait  
» été repoussé une première fois parce qu'il person-  
» nifiait la réaction anticlassique, a brusquement  
» changé d'opinion, a réhabilité les classiques qu'il

» avait souffletés, et a écrit dans le *Journal des dé-*  
» *bats* des articles élogieux à l'adresse de tous les  
» académiciens sans distinction, dont il recherche  
» les suffrages.

» C'est une faute parce que *l'homme* élevé aujour-  
» d'hui au rang de professeur a été publiquement  
» flétri par une imputation déshonorante dont il  
» ne s'est jamais lavé.

» Si j'avais eu connaissance des négociations ou-  
» vertes avec Sainte-Beuve, je vous aurais fait ces  
» objections. Après la nomination de Sainte-Beuve  
» elles deviennent inutiles, et si je me permets de  
» vous les faire aujourd'hui, c'est pour vous faire  
» comprendre l'impossibilité, pour moi, de défendre  
» le choix de Sainte-Beuve.

» Mais si, au milieu de la polémique qui s'est livrée,  
» quelqu'un s'avisait de dire que la chaire donnée à  
» Sainte-Beuve m'avait été promise par vous, oh !  
» alors, soyez tranquille, j'élèverais à l'instant même  
» la voix pour lui donner un démenti formel.

« Seulement il faudrait m'en informer, car je vis  
» ici complètement isolé ; je ne lis qu'un seul journal,  
» *l'Indépendance*, et j'ignore ce qui se dit dans d'au-  
» tres feuilles. Je sais que beaucoup d'entre elles cri-  
» tiquent la nomination de Sainte-Beuve et se servent  
» d'arguments parfaitement ridicules et bêtes. *L'E-*  
» *mancipation* surtout a ce privilège ; ma nomination  
» aurait été peut-être critiquée tout aussi vivement

» par ces aimables journalistes qui ne cherchent que  
» matière à opposition.

« Je sais que ma candidature eût pu rencontrer  
» et a rencontré en effet des objections. On a dit  
» que j'étais flamand, on m'a reproché mon accent ;  
» on m'a même opposé ma taille et ma figure comme  
» des fins de non recevoir. Ce n'est pas vous qui  
» m'avez fait ces objections, mais elles ont pu vous  
» être faites par d'autres. Je conviens que je ne rem-  
» plis pas toutes les conditions physiques requises  
» pour le rôle de professeur. Mais je suis persuadé  
» que ces objections n'auraient exercé aucune influ-  
» ence sur votre détermination. Le choix de Sainte-  
» Beuve, qui n'est pas non plus un géant ni un  
» Adonis, le prouve du reste.

» Je désire maintenant que Sainte-Beuve réussisse.  
» J'ai hier même recommandé à tous les professeurs  
» que je compte au nombre de mes amis, de lui faire  
» bon accueil, dans l'intérêt de l'enseignement et de  
» l'université dont il est devenu membre.

» Je ne garde rancune à personne. Je ne puis pas  
» haïr. Vous me promettez que , de votre côté, vous  
» ferez tous vos efforts pour bannir toute amertume  
» de votre cœur. J'ai droit d'y compter.

» Pour moi, quoique je me trouve aujourd'hui  
» rejeté dans une situation inférieure à celle où j'étais  
» en 1827, époque à laquelle, libre et indépendant,  
» j'étais parvenu en moins de quelques mois à me

» créer une belle clientèle au barreau de Maestricht ;  
» inférieure à celle où j'étais en 1828, quand M. Van  
» Ewyck, administrateur de l'enseignement supérieur,  
» ému du retentissement produit en Hollande par la  
» publication de quelques-unes de mes pcésies hollan-  
» daises, me fit offrir, par l'intermédiaire de M. Kin-  
» ker, la chaire de littérature hollandaise à Utrecht,  
» que je refusai parce que je voulais rester belge ;

» Quoiqu'on m'ait oublié longtemps, que je me  
» sois vu devancé dans la carrière des emplois publics  
» par tous les hommes de mon âge, intelligents ou  
» imbéciles, malgré les services que je crois avoir  
» rendus dans la presse à la cause de mon pays ;

» Quoique j'aie joué plus d'une fois mon existence  
» sans arrière-pensée d'ambition, avec une abnégation  
» dont je m'honore, pour rester fidèle à des  
» principes dont le triomphe devait amener le bon-  
» heur de notre patrie commune ;

» Malgré tout cela je n'éprouve aucun sentiment  
» d'amertume et je resterai ce que j'ai toujours été. »

Cette affaire aurait pu amener une brouille ; elle fut tout au plus cause d'un refroidissement passager. Charles Rogier, nature généreuse et spon-

tanée, ne pouvait garder longtemps rancune à Weustenraad, envers qui, peut-être, il se reconnaissait secrètement des torts. Mais le poète semble avoir été plus lent à pardonner, quoi qu'il en dise lui-même. Dépité, humilié, découragé, et d'ailleurs excessif en tout, il fit un coup de tête. Auditeur militaire à Bruxelles, il demanda à pouvoir « permuter » avec son collègue de Namur, qui, cela va de soi, acceptait la combinaison. J'ai retrouvé dans les papiers de Weustenraad le brouillon de la requête qu'il adressa à cette occasion au ministre compétent. Il y invoque son « désir de vivre en famille, éloigné de tous les troubles de la vie politique, la nécessité de soigner sa santé altérée par son séjour à Bruxelles. » Et, comme le changement sollicité eût constitué pour lui, sous tous rapports, le contraire d'une promotion, il prie le ministre de mentionner dans son arrêté que la permutation a lieu à la demande de l'intéressé, « afin qu'elle ne puisse être considérée comme une disgrâce ou une déchéance. »

Il existe une lettre de C. Materne à Weustenraad, datée du 11 septembre 1848, où ce fonctionnaire s'exprime comme suit, au sujet du refroidissement qui s'était produit entre le ministre et le poète : « Je ne reviendrai pas sur cet incident, qui sera bientôt de l'histoire ancienne. » Puis il passe à l'étrange requête de Weustenraad et désapprouve vivement le dessein formé par ce dernier d'aller « s'enfuir à

Namur. » « Ta place, dit-il, n'est pas dans cette Thébaïde, où tu te trouverais en dehors de tout courant d'affaires, de tout mouvement intellectuel... Note que tu perds beaucoup de chances pour l'amélioration future de ta position et que tu semblerais obéir à un sentiment de découragement peu digne de ta force d'âme habituelle. »

Mais le poète s'entête, comme un enfant boudeur. On peut lire au verso de la lettre résumée ci-dessus le brouillon de la réponse qu'il y fit. Cet écrit jette un jour singulier dans l'âme du poète à la fin de sa vie, même si l'on y fait à la mauvaise humeur du candidat évincé la part qui semble lui revenir. Ses enthousiasmes sont tombés, son énergie est brisée, il éprouve un désenchantement, un découragement, une atonie, qui étonnent chez un tel homme et qui s'expliqueraient peut-être en partie par son état de santé, assez mauvais en ce temps-là.

» Mon projet de m'établir définitivement à Namur  
» a rencontré, dit-il, de vives objections de la part  
» de mes amis. Je les ai parées toutes, et, malgré le  
» fondement de quelques-unes d'entre elles, je per-  
» siste dans le parti que j'ai pris. Tant que je reste-  
» rai auditeur militaire, je ne retournerai plus à Bru-  
» xelles. Cette situation pourra se prolonger très  
» longtemps encore ; je n'attends rien pour moi du



» ministre actuel (1). On trouvera toujours, pour  
» remplir des fonctions que je pourrais solliciter à  
» l'avenir, un homme plus capable que moi. Tu dis  
» qu'on m'oubliera ici, je le sais, mais on m'oubliera  
» tout aussi complètement à Bruxelles. Je ne gagne-  
» rai donc rien au change. Tu ajoutes que je serai  
» ici en dehors de tout courant des affaires, de tout  
» mouvement intellectuel. C'est vrai, mais je n'es-  
» père plus qu'en la solitude et l'isolement. Un pro-  
» fond dégoût s'est emparé de moi. Je ne vis plus  
» que pour remplir des obligations de famille que  
» je me suis volontairement imposées. Le jour où  
» je ne pourrai plus me résigner aux privations que  
» j'aurai à supporter pour y faire face, ce jour-là  
» je quitterai la vie sans remords et sans regrets.  
» Heureusement mes besoins personnels ne sont pas  
» grands et je suis habitué à une vie de sacrifices.  
» L'avenir, quoiqu'il ne me sourie guère, ne m'ef-  
» fraye pas, je travaillerai, je remplirai mes devoirs  
» comme je l'ai toujours fait, et puis advienne que  
» pourra. »

La requête de Weustenraad, heureusement, ne fut pas agréée. Ses amis le défendirent contre lui-même et, à son insu, s'occupèrent d'améliorer sa situation. En octobre 1848, il fut désigné pour les fonctions de greffier du tribunal civil de Bruxelles, qu'il n'avait

(1) En marge : « Je n'espère pas davantage du cabinet qui lui succèdera ».

pas sollicitées. Cet emploi, qui devait lui procurer une certaine aisance et lui laisser quelques loisirs, le réconcilia sans doute momentanément avec Bruxelles. Il revint à ses travaux de prédilection et, s'il ne produisit aucune œuvre nouvelle, réunit du moins en un recueil intitulé *Poésies lyriques* ses divers poèmes. Quelques-uns, publiés précédemment en plaquettes, étaient devenus rares ; les autres n'avaient paru que dans des revues. Les journaux annoncèrent le livre de Weustenraad, qui vit le jour à Bruxelles, chez l'éditeur Decq, vers la fin de janvier 1849. (1)

Le poète avait écrit pour son recueil une préface, datée du 31 décembre 1848, un peu solennelle peut-être dans la forme, ainsi le voulait le goût du temps, mais au fond très juste et très mesurée. Il y soulignait l'intérêt qu'il avait toujours porté à la question sociale, il marquait le caractère humain et actuel de sa poésie. « Rien de ce qui est humain ne m'a paru étranger, pouvait-il dire à juste titre. Tantôt triste et désolée, tantôt confiante et heureuse, ma poésie s'abandonne à tous les rêves, sombres ou rayonnants, qui agitent le cœur de l'homme à l'époque orageuse où nous vivons ». En même temps que le caractère humain et actuel, il indiquait le caractère patriotique de sa poésie ; mais il se montrait ici plus

(1) Pour couvrir les frais d'impression, l'auteur avait ouvert une souscription entre ses amis. (Lettre inédite de Weustenraad à J. de Saint-Genois. 24 déc. 1848.)

modeste, puisqu'il souhaitait seulement d'avoir « contribué, pour sa part, à préparer les fondements de notre nationalité littéraire, destinée à compléter, plus tard, l'édifice de notre indépendance politique. »

L'ouvrage eut du succès, à ce qu'il semble. Les comptes-rendus que j'ai pu en lire sont très élogieux et insistent sur ce que ces poèmes ont de « belge » au moins autant que sur leurs mérites littéraires. « Il est, disait la *Tribune*, (9 février 1849), un culte auquel il est toujours resté fidèle : c'est l'amour de la patrie, c'est le sentiment profond de notre nationalité. On peut en trouver des preuves presque dans chacune des pages du volume qu'il vient de publier. Au début de notre révolution, quand tant d'autres doutaient que l'état qui venait d'être fondé pût se consolider, il se fit remarquer parmi les plus chauds partisans de l'ordre nouveau... Cette publication est une de celles qui font le plus d'honneur à notre littérature, celle où il y a le plus d'originalité et qui porte le mieux l'empreinte de notre génie national. »

A propos du *Remorqueur* et du *Haut-Fourneau*, le critique de la *Tribune* disait : « Ce n'est pas dans notre pays seulement que ces vers ont eu du retentissement ; en France même on a été surpris de toute la vigueur du talent de notre poète. Les journaux littéraires français en ont parlé avec éloges ; et il nous a été rapporté qu'Alfred de Vigny, à la lecture de ces pièces, s'est exprimé d'une manière on ne

peut plus flatteuse sur le compte de notre compatriote. » Tout cela est bien vague. On voudrait être mieux renseigné sur les éloges de ces « journaux littéraires » et particulièrement sur le jugement « flatteur » du poète de la *Maison du berger*, une autorité s'il en fut en matière de poésie. A défaut des « expressions d'Alfred de Vigny sur le compte de Weustenraad », nous connaissons celles de deux écrivains qui le suppléent mal, Alexandre Dumas et Emile Deschamps. (1) C'est vraiment peu. Le temps n'était pas encore venu, en 1849, où un écrivain belge pouvait espérer que des Français le liraient attentivement et sans prévention.

Weustenraad ne devait guère survivre à la publication de ses *Poésies lyriques*. Il avait été atteint peu de temps auparavant, dit Eug. Goffart, d'une maladie assez grave. Pour achever de se rétablir, il était allé passer quelque temps à la campagne, probablement chez le mari de sa belle-fille, Jules Borgnet, qui habitait Jambes, près de Namur. Mais sa santé restait ébranlée, semble-t-il. Jaminé nous parle bien « d'un mal qui ne pardonne ni ne s'arrête » et

(1) « Weustenraad aurait été loin, dit E. Deschamps. Il avait la verve, la vigueur, l'image et la pensée. Son instrument poétique n'était pas égal dans toutes les parties, et il y avait des défaillances dans sa versification, à côté de ses plus belles audaces. Le temps et le travail auraient nivelé tout cela. » Cité dans l'ouvrage d'Alvin sur A. Van Hasselt, à propos de l'étude d'Achille Jubinal sur les poètes belges, p. 363.

auquel « il aurait infailliblement succombé dans peu d'années, » mais l'emphatique biographe ne s'explique pas autrement sur la nature de ce mal mystérieux. Quetelet, qui, dans sa notice, a raconté les derniers jours de Weustenraad, ne dit rien de cette impitoyable maladie. Il rapporte seulement que le poète, ayant été, vers Pâques, appelé par l'Académie à faire partie d'un « jury d'examen pour les lettres, » prit ses fonctions nouvelles très au sérieux, s'y surmena, et qu'une « violente atteinte de grippe » acheva de l'affaiblir. Il avait besoin de repos et de grand air. C'est pourquoi il suspendit tous ses travaux, laissa notamment inachevé certain poème qu'il comptait lire dans une séance publique de l'Académie, (je n'ai pu en retrouver le brouillon), et partit pour son pays. Il s'arrêta quelques jours dans la province de Liège, poussa jusqu'au bourg néerlandais de Fauquemont, dont il avait toujours aimé le site romantique. Entre autres amis, il revit l'historien Adolphe Borgnet, professeur à l'université de Liège, et il inscrivit dans l'album de sa charmante fille, Mlle Elise Borgnet, (1) les vers suivants, sans doute les derniers qu'il ait écrits :

*Tu demandes des vers, ma bonne et belle Elise!  
Des vers! Pardonne-moi d'en être un peu surpris.*

(1) Mlle Elise Borgnet épousa ensuite M. Retté, et fut la mère du poète Adolphe Retté. Je la remercie de m'avoir aimablement autorisé à reproduire ces vers.

*Des vers, que feras-tu de cette marchandise?  
Attends donc que la bourse en ait coté le prix.*

*Si c'est pour conserver un souvenir fidèle  
D'un ami qui bientôt n'en composera plus,  
Eh! bien, garde ceux-ci, mais ne va pas, ma belle,  
Me dire : Est-ce là tout? après les avoir lus.*

*J'aurais pu te rimer quelque couplet aimable  
Sur tes yeux, tes cheveux, ta bouche... et cetera.  
Mais le genre est usé; puis il est fade en diable;  
Ne te nourris jamais de ces sornettes-là.*

*Elles font mal au cœur et souvent à la tête.  
Préfère au faux le vrai, l'austère même au doux,  
Et ne brigue, plus tard, qu'une seule conquête,  
L'amour d'un honnête homme et l'estime de tous.*

Ces vers sont assez prosaïques, quoique d'un tour naturel et d'une langue ferme; et, pour des vers dédiés à une jeune fille, on les trouvera peu galants, bien qu'ils contiennent d'utiles conseils. Ils sont d'un poète désabusé, chez qui les grands enthousiasmes ont fait place à une sagesse amère. On remarquera surtout les vers mélancoliques où Weustenraad fait ses adieux à la poésie. Lui semblait-elle désormais un passe-temps trop frivole? Ou bien n'y renonçait-il que malgré lui, pris du pressentiment de sa fin prochaine?

Weustenraad ne retourna pas directement de Liège à Bruxelles; il prit le chemin des écoliers et passa par Jambes, où il arriva le 23 juin après-midi. Il

comptait s'arrêter quelques jours chez Jules Borgnet, à la *Maison blanche*. Sa famille et quelques-uns de ses amis étaient là. Le poète se trouvait dans ces heureuses dispositions où l'on se livre aux projets d'avenir : il aspirait au calme champêtre, à la maison rustique, aux spectacles apaisants de la nature. Ces aspirations, on s'en souvient, s'étaient déjà exprimées dans *Fantaisie* et *Vœu*, deux pièces dont j'ai signalé précédemment la réelle beauté. Peut-être, malgré ses adieux à la poésie, son talent poétique allait-il se renouveler et se transformer... En attendant, Weustenraad, près de rentrer à Bruxelles, jouissait des dernières heures de repos et de loisir dans l'air pur des champs, il canotait sur la Meuse, ou plutôt, pour parler comme le bonhomme Siret, « il faisait murmurer l'onde paisible sous le poids d'une nacelle. » (1)

Mais ses instants étaient comptés. Le 24 juin, vers neuf heures du matin, il sentit les premières atteintes du choléra, qui, cette année-là, régnait sur les bords de la Meuse, et dont il avait sans doute contracté le germe en traversant Liège. La maladie fit des progrès rapides et tout espoir de guérison fut bientôt perdu. Théodore Weustenraad expira, entouré des siens, dans la nuit du 24 au 25, vers une heure.

La mort de l'auteur du *Remorqueur* fit un certain bruit en Belgique. Cela est assez démontré par les

(1) *La Renaissance*, 1849, p. 63.

lettres qu'adressèrent à sa veuve d'éminentes personnalités, par les articles nécrologiques, les vers de circonstance que publièrent les journaux et les revues, et que je ne songe pas à reproduire ici. On y rend hommage à la noblesse, à la bonté, à la franchise de son caractère; on le loue comme homme, comme fonctionnaire, comme publiciste; on glorifie en lui le poète de génie (ni plus ni moins), dont le nom est « impérissable » (*La Tribune*), et dont les œuvres sont « dans toutes les bibliothèques » (*L'Indépendance*). Et la *Revue de Belgique* déclare que sa mort a été pleurée « par la patrie entière. » (1)

Lorsque le prix quinquennal de littérature française, institué sous le ministère Van de Weyer, dut être décerné pour la première fois (période 1848-1852), il fut partagé *ex æquo* entre les trois ouvrages

(1) C'était le temps où les locomotives portaient des noms d'hommes illustres. Je lis aux Faits divers du *Politique*, numéro du 3 juillet 1849 : « Le ministre des travaux publics a décidé, par un arrêté en date du 1<sup>er</sup> juillet, que le remorqueur n° 169 portera le nom de Weustenraad. »

Le même journal, rendant compte, quelques jours plus tard (8 juillet), du service funèbre célébré à la mémoire du poète, cite parmi les assistants : les ministres de l'intérieur, des finances, de la justice et des travaux publics; MM. Verhaegen, président, Delfosse et de Brouckere, vice-présidents de la chambre des représentants; Lebeau, Devaux, Vilain XIII, De Decker, Quetelet et beaucoup d'autres notabilités. Le gouvernement rendait ainsi un dernier hommage au poète national. Ce n'était que juste.



suivants : *De la Rhétorique ou de la composition oratoire*, par Baron, *Histoire de la littérature française*, par Moke, et *Poésies lyriques*, par Weustenraad. (L'arrêté royal portait que la part attribuée à ce dernier ouvrage serait liquidée au nom de M<sup>me</sup> Veuve Weustenraad.) Le rapport du jury caractérise assez justement l'œuvre du poète belge : « Cette œuvre, dit-il, est celle qui, avec le plus de talent, se ressent le moins de l'imitation des poètes français contemporains... (Weustenraad avait eu pour principal concurrent le hugolâtre Van Hasselt, que Grandgagnage surnommait « Hugotin ».) L'auteur a ouvert une source nouvelle à la composition poétique ; environné des merveilles de l'industrie, son génie s'est allumé à ce feu qui ne semblait devoir vivifier que des intérêts matériels : ces intérêts, ces productions du génie, il les a poétisés ; il leur a donné, ainsi qu'à plusieurs idées toutes modernes, des couleurs pleines de force et d'éclat... »

Ce n'était pas trop mal dit. On remarquera cependant qu'un seul des aspects principaux de la poésie de Weustenraad, le plus hardi et le plus neuf, à vrai dire, se trouvait souligné dans ce passage du rapport officiel. On appréciait en lui le chantre de l'industrie et des chemins de fer plus que le poète patriote, interprète des aspirations nationales, ou que le poète social et humanitaire.

Au reste, la « gloire » de Weustenraad était à son

apogée. Elle se maintint chez les hommes de sa génération idéaliste, qui, comme Grandgagnage, admireraient en lui le « chantre ardent et vigoureux de la renaissance belge. » Quant à leurs successeurs, ils paraissent s'être de moins en moins inquiétés de littérature. (C'est de 1850 à 1880 que les temps furent vraiment durs, en Belgique, pour les littérateurs.) Ceux d'entre eux qui s'intéressèrent, comme eût dit Jottrand, aux « productions de la muse indigène », purent lire les vers de Mathieu ou de Van Hasselt, poètes contemporains de Weustenraad, qui avaient eu l'esprit de ne pas mourir comme lui à quarante-trois ans, et qui, par une production abondante, se rappelaient sans cesse au souvenir d'un public ingrat. Leurs œuvres témoignaient d'une certaine virtuosité banale... Ils purent lire les vers de Wacken, poète élégant et délicat dans ses bons moments... Mais la poésie, en général, était le moindre de leurs soucis. Les *Poésies lyriques*, œuvre d'un artiste incomplet, avaient beau être éloquentes et vigoureuses : elles étaient condamnées à l'oubli.

## Appréciation

Le critique littéraire qui découvre un talent ignoré, oublié ou méconnu, est assez exposé à s'exagérer l'importance de la découverte et à prendre ce talent pour un génie. Quoique je sois loin d'attribuer du génie à Weustenraad, je ne suis pas sûr d'avoir absolument évité cet écueil.

Ce n'est donc pas sans un peu d'inquiétude que je me hasarde à porter sur son œuvre un jugement d'ensemble. Puissé-je au moins ne pas trop la surfaire !

L'œuvre poétique de l'écrivain maestrichtois a cela d'original, il me semble, qu'elle est éminemment belge.

La raillerie, ici, est trop aisée. Les raffinés s'empresseront de m'accorder qu'elle est belge, en tant qu'écrite dans cette langue conventionnelle, académique, lourde et incorrecte, qui fut, avant 1880, celle de beaucoup de nos écrivains, et qu'on a parfois appelée la langue belge. Mais l'œuvre de Weustenraad me paraît être belge dans un sens plus honorable. Elle l'est d'abord parce qu'elle nous offre l'expres-

sion sincère du patriotisme belge, très intense dans les années qui suivirent notre révolution. Je crois m'être assez étendu sur ce point pour n'avoir pas à y revenir. Elle est encore belge parce qu'elle reflète, indépendamment de l'exaltation patriotique née des événements de 1830, quelques-uns des traits essentiels et durables de notre physionomie nationale. Je n'ose citer comme tels l'esprit démocratique et l'esprit « pacifiste », bien que ces dispositions semblent devoir se rencontrer, plus que partout ailleurs, chez un peuple travailleur et dans un pays neutre : beaucoup d'œuvres françaises parues entre 1830 et 1850 seraient belges à ce compte.

Mais cette glorification du travail humain sous ses formes les plus modernes, qui occupe une si large place dans les *Poésies lyriques*, devait bien, il me semble, s'élever du sein de la pacifique et laborieuse nation qui, à peine née, prit le premier rang dans la voie du progrès industriel. Des poèmes tels que le *Remorqueur* et le *Haut-Fourneau* me paraissent, à cet égard, bien locaux, bien belges. Et ils datent d'une époque où les poètes français de France ne songeaient pas encore à chanter les chemins de fer et les machines à vapeur. Il y aurait un curieux rapprochement à faire entre l'enthousiaste et confiant *Remorqueur* et les strophes célèbres de la *Maison du berger*, où Vigny présente les chemins de fer sous un jour si pessimiste ; rapprochement

d'autant plus curieux et suggestif que le *Remorqueur* est daté de 1841, la *Maison du berger*, de 1844, et que Vigny, très probablement, avait lu le poème de Weustenraad.

Oserai-je dire toute ma pensée? L'auteur oublié du *Remorqueur* me paraît inaugurer, dans la Belgique issue de la Révolution de 1830, une tradition d'art qui se maintiendra après lui, grâce à la prospérité croissante du nouvel État, et que représenteront, vers la fin du siècle, des artistes plus favorisés et plus glorieux que lui. Verhaeren, dans la *Multiple splendeur*, chantera l'*Effort humain*, Meunier sculptera le *Monument au travail*. Y aurait-il du paradoxe à prétendre que ces deux créateurs, au moment où ils célèbreront ainsi l'activité moderne, seront moins inspirés par leur tempérament personnel, par leur sang flamand ou wallon, que par le milieu où ils auront grandi, et, malgré l'absurde et honteux discrédit attaché à cette épithète, ne pourrait-on affirmer que leur œuvre sera *belge*, magnifiquement et glorieusement belge?

Du reste, au cas où l'on voudrait conserver à ce dernier adjectif sa fâcheuse acception, les *Poésies lyriques* de Théodore Weustenraad sont-elles vraiment, dans la forme, assez « belges » pour avoir mérité un complet oubli?

Certes, l'écrivain, chez Weustenraad, est souvent médiocre. On s'aperçoit trop que le français n'est pas sa langue maternelle. On s'en aperçoit, non pas tant

aux germanismes (il y en a cependant), qu'à un certain manque d'aisance et de souplesse dans l'allure. En outre, la trame ordinaire de son style est pauvre et commune, et ses meilleures pages sont gâtées par une phraséologie vieillotte qui sent à la fois la province et le collège. Elle dépare notamment le *Remorqueur* et le *Haut-Fourneau*, où elle jure avec la modernité du sujet. De plus, Weustenraad déclame souvent, surtout dans ses premières œuvres, dont la lecture est pénible. Il y confond la langue de la poésie avec une rhétorique un peu vulgaire, que revendique un certain journalisme, et il abuse de mots abstraits tels que Liberté, Progrès, Fraternité, qui, depuis 1848, ont beaucoup perdu de leur puissance évocatrice et que les poètes d'aujourd'hui abandonnent volontiers aux orateurs de meetings.

Ces réserves n'empêchent pas Weustenraad d'être, par moments, un poète très estimable. C'est souvent le cas dans les poésies écrites à partir de 1840, qui témoignent d'une relative maturité : « La diction y est plus pure, la pensée plus complète, la période plus pleine et plus harmonieuse, » dit le savant Quetelet, décidément bon juge en matière littéraire. Le poète atteint souvent, dans ses dernières œuvres, à la justesse simple et forte de l'expression, fruit d'un travail patient et d'une conscience sévère. (1) On trouve

(1) Certaines strophes du *Haut-Fourneau* et de *l'Avenir*, les brouillons du poète l'attestent, ont été recommencées dix ou quinze fois.

chez ce romantique des vers isolés et même des séries de vers presque classiques d'allure, qui rendent avec netteté, vigueur, concision, et souvent au moyen d'une éclatante image, une pensée intéressante en soi et mise en valeur par l'expression. Il y en a plus d'un exemple dans les passages cités précédemment.

La force domine chez Weustenraad ; il s'en faut cependant que la douceur lui soit étrangère. Les belles stances de *Souvenir* et de *Fantaisie*, qu'on a pu lire plus haut, charment par leur tendresse rêveuse, leurs inflexions pures, leur suave et pénétrante mélodie.

Ce poète s'entend assez bien à rendre la pensée, le sentiment, les élans de l'âme ; tout ce qui relève de la sensation trouve en lui un interprète moins habile. Le *Remorqueur* et le *Haut-Fourneau* représentent, à cet égard, un grand effort ; mais cet effort est assez rarement heureux. Ces poèmes, essentiellement descriptifs, abondent en métaphores et en comparaisons qui n'offrent à l'esprit aucune représentation exacte et précise. Qui reconnaîtrait le remorqueur sous cette accumulation d'images aussi approximatives qu'involontairement plaisantes :

*Eléphant par la force, et cheval par la grâce,  
Tigre par la vitesse, et lion par l'audace?...*

Ce pendant une sensation vraie, rendue avec puissance et hardiesse, relève les passages suivants, qui

nous donnent vraiment un avant-goût de la poésie verhaerenienne. Il s'agit toujours du *Remorqueur*.

*Quand, libre et triomphant, tu traverses le monde,  
Emporté loin de nous par l'ardente vapeur,  
Pareil, sans être aveugle, à l'ouragan qui gronde,  
Avec tes bruits tonnants et ta sombre splendeur...*

*La rayonnante et large arène  
Où mugit ton vol de métal...*

*...S'ils rencontraient, un soir, la formidable trombe  
De flamme et de métal,  
Roulant avec fracas à travers la campagne...*

Une magnifique imagination éclate dans cinq ou six passages de ce livre, que distinguent la force, la grandeur et l'éclat, avec je ne sais quelle netteté nerveuse que j'aime fort. Voici deux strophes ayant trait, la première à Napoléon, la seconde aux révolutions de 1830.

*Aujourd'hui même encor, qui de nous ne s'incline,  
Frappé d'un saint respect pour un culte oublié,  
Quand à ses yeux surgit, les bras sur la poitrine,  
L'ombre du Titan foudroyé  
Qui déchaîna, quinze ans, dans sa course hardie,  
Sur l'Europe des rois muette de terreur  
L'ouragan plébéien d'où sortit son génie  
En manteau d'Empereur!...*

*...Tout à coup il se fit un grand bruit dans le monde;  
Deux rois étaient tombés de la sphère des rois,  
Et dans l'ébranlement de leur chute profonde,  
Le peuple crut les voir tomber tous à la fois;*



*La terre, en gémissant, s'entr'ouvrit sous leurs trônes  
Frappés, pendant trois jours, par le souffle de Dieu,  
Et du gouffre étonné montèrent en colonnes  
De larges tourbillons de feu...*

En voici une troisième, tirée du *Haut-Fourneau*,  
qui n'est guère moins remarquable :

*O phare voyageur de l'antique Idumée,  
Flamme, pendant la nuit, pendant le jour, fumée,  
Colonne de vapeur qui portes jusqu'au ciel,  
Sous les noms éclatants dont notre orgueil te nomme  
Des trésors de la terre et du pouvoir de l'homme  
Le témoignage fraternel!...*

Mais je ne sais si, à ces fortes strophes d'une couleur toute biblique, je ne préfère pas certains vers à la fois imagés, vigoureux et significatifs, qui me semblent être, en fin de compte, ce qu'il y a de plus original dans les *Poésies lyriques*. Tels sont les alexandrins déjà cités, où le poète s'adresse au remorqueur :

*...Et fais doubler le pas aux peuples en retard...  
Féconde l'union de l'homme et de la terre...*

De tels vers, je me hâte de le dire, sont exceptionnels chez Weustenraad, poète inégal s'il en fut. Je crois qu'ils le seraient même chez des poètes plus doués et moins imparfaits. Et puis cet écrivain a d'autres mérites, que je me contenterai de signaler. Il sait composer. Les poèmes de sa maturité, tout

médiocres qu'ils sont souvent dans le détail, sont solidement construits : ils sont l'œuvre de la volonté et de la réflexion, au moins autant que le fruit de l'inspiration. Et on peut les relire, car ils sont drus et chargés de sens.

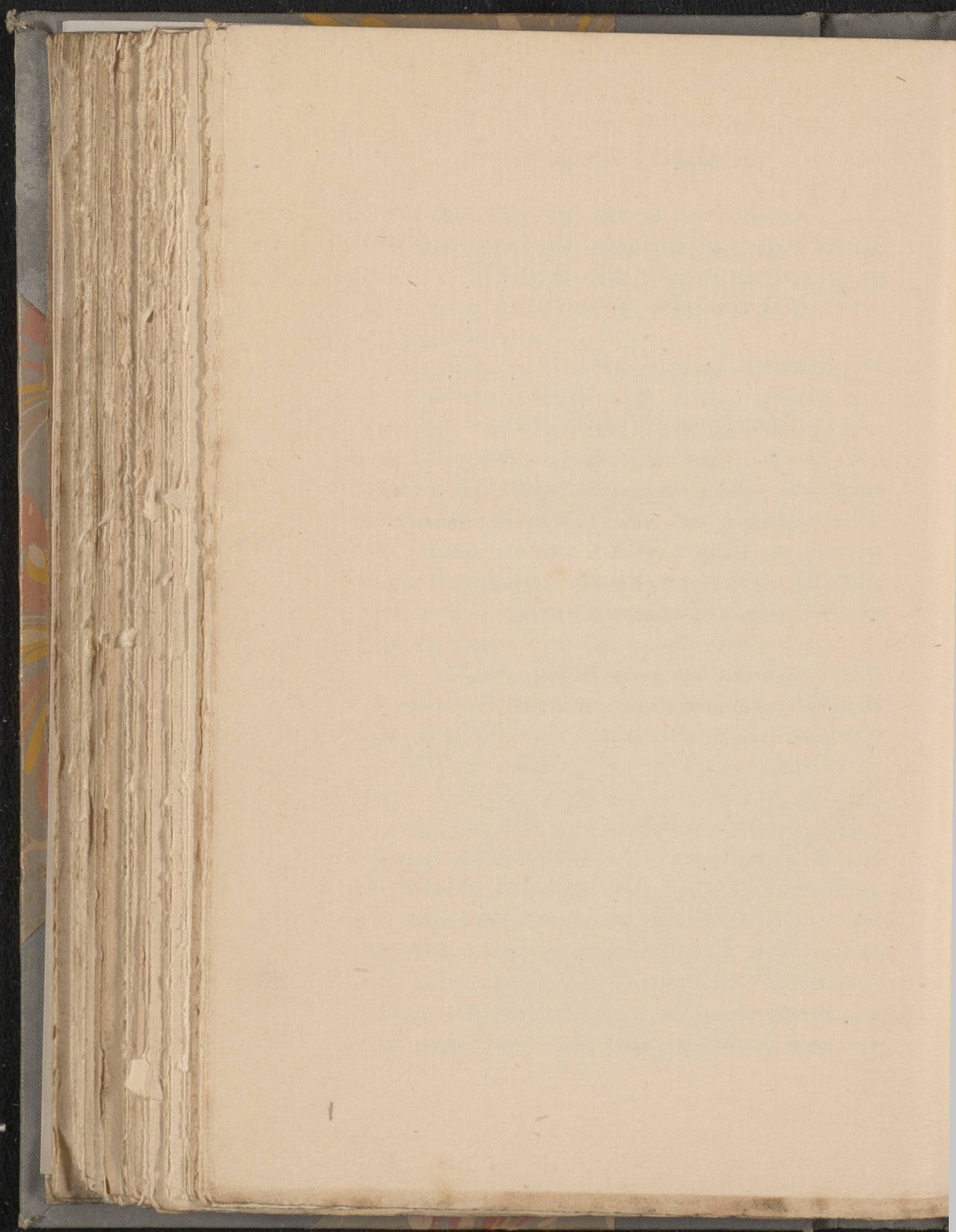
J'ajouterai que Weustenraad, médiocre rimeur, est un assez bon versificateur. A maintes reprises, il a su manier avec une véritable habileté d'amples strophes de six, huit ou neuf alexandrins ; et il a su deux ou trois fois animer d'un grand souffle, d'un large et puissant mouvement, des séries entières de ces majestueuses strophes. Certaines tirades de l'*Avenir* et du *Remorqueur*, très défectueuses dans le détail, sont, si l'on envisage l'ensemble, l'œuvre d'un fier poète lyrique.

Ces sérieuses qualités n'ont pas sauvé de l'oubli les poésies de Weustenraad. C'est qu'elles avaient dû leur succès, d'ailleurs disproportionné, aux circonstances politiques beaucoup plus qu'à leur valeur intrinsèque ; c'est qu'une génération positive et prosaïque succéda, vers 1850, à la génération idéaliste qui avait acclamé le *Remorqueur* ; c'est, sans doute aussi, que la forme de ces poésies avait vieilli. Combien d'œuvres romantiques, françaises autant que belges, sont aujourd'hui rentrées dans l'ombre!... Quoi qu'il en soit, il m'a semblé que l'histoire de Weustenraad, presque populaire d'abord, puis profondément oublié, pouvait être, pour beaucoup d'entre nous, une

---

leçon de modestie; et j'ai cru agir pieusement en rappelant l'attention des Belges vers l'honnête écrivain qui, en 1842, fut leur poète national.

FIN.



## Table des Matières

### Préface.

I. La jeunesse de Weustenraad . . . . .	9
II. Un poète saint-simonien . . . . .	29
III. Années d'incertitude et d'apprentissage . . . . .	47
IV. Une première ébauche de la Jeune Belgique. . . . .	57
V. Weustenraad critique et polémiste . . . . .	71
VI. La Ruelle, drame historique . . . . .	93
VII Weustenraad poète national . . . . .	97
VIII. Weustenraad poète social et humanitaire . . . . .	127
XI. Weustenraad journaliste libéral . . . . .	155
X. Dernières années et mort de Weustenraad. . . . .	161
XI. Appréciation . . . . .	195

P. SEVENTH  
—  
THE WILSONS

8516

A

2